

Les paralysies phosphoriques / par le docteur Gallavardin.

Contributors

Gallavardin, Jean-Pierre.
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Paris : J.-B. Baillière et fils ; Londres : Hippolyte Baillière, 1865.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/fx4jeawg>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

2
Bedouin & Paboz

LES
PARALYSIES
PHOSPHORIQUES

PAR

LE DOCTEUR GALLAVARDIN

de Lyon.



PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS,

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,

19, rue Hautefeuille.

LONDRES,

Hippolyte BAILLIÈRE, 219, Regent-Street.

NEW-YORK,

BAILLIÈRE BROTHERS, 440, Broadway.

Madrid, C. Bailly-Baillière, plaza del Principe Alfonso, 16.

—
1865

PARALYSES

PHOSPHORIQUES

DE JACQUES GALLIARDI



LES

PARALYSIES PHOSPHORIQUES.

Étant connue l'action purgative de la magnésie, c'est-à-dire son *action élective* sur l'intestin, on peut l'utiliser suivant trois méthodes, par exemple :

1° Suivant la méthode révulsive, dérivative, en produisant une forte révulsion sur l'intestin dans les cas de congestion du cerveau ;

2° Suivant la loi des contraires, en traitant la constipation par ce purgatif ;

3° Suivant la méthode homœopathique ou substitutive, en traitant la diarrhée par ce remède qui produit artificiellement la diarrhée.

Cet exemple le démontre, la connaissance des *actions électives* des médicaments est la base fondamentale de toutes les matières médicales possibles, et, pour parler d'une manière plus générale, la *loi d'électricité* est le point de départ commun des méthodes thérapeutiques les plus opposées. Le médecin qui relate impartialement les actions électives d'un remède peut donc compter sur l'accueil bienveillant des partisans des écoles les plus diverses, car il leur fournit à tous également des matériaux qu'ils peuvent employer, chacun à leur guise. C'est encouragé par cet espoir que je viens exposer ici quelques-unes seulement des nombreuses propriétés électives du phosphore. Je me bornerai à démontrer son action d'abord sur les nerfs de la motilité (muscles de la vie de relation et muscles de l'appareil génésique), puis sur les nerfs de la sensibilité sensorielle (tact, vue, ouïe). Dans cinq chapitres je traiterai successivement :

- 1° *Des paralysies musculaires;*
- 2° *Des paralysies musculaires de l'appareil génésique;*
- 3° *Des paralysies de la sensibilité tactile;*
- 4° *Des paralysies du nerf optique;*
- 5° *Des paralysies du nerf auditif.*

Dans chacun de ces chapitres je montrerai d'abord les effets du phosphore chez l'homme malade, ensuite les effets de ce même remède chez l'homme et les animaux en état de santé. Cette double expérimentation nous enseignera, dans la conclusion, suivant quelle méthode thérapeutique et dans quels états morbides nous devons désormais employer le phosphore.

CHAPITRE I. — PARALYSIES MUSCULAIRES.

§ I. — **Paralysies musculaires guéries par le phosphore.**

Obs. I. — PARAPLÉGIE AVEC OEDÈME DES DEUX MEMBRES, CONSÉCUTIVE A UNE FIÈVRE TYPHOÏDE chez une femme âgée, guérie par l'éther phosphoré. La paralysie avait duré vingt jours. (GAULTIER DE CLAUDRY, *Journal général de médecine*, 1803, XVI, 3.)

Obs. II. — PARAPLÉGIE ET PARALYSIE DU SPHINCTER VÉSICAL AVEC OEDÈME DES DEUX MEMBRES, CONSÉCUTIVES A UNE MALADIE AIGUE, chez un enfant, guéries par l'éther phosphoré. (*Id.*, *id.*)

PARALYSIE DE LA JAMBE DROITE AVEC LÉGÈRE ATROPHIE DU MEMBRE, CONSÉCUTIVE A UNE FIÈVRE TYPHOÏDE, chez une enfant guérie par le phosphore.

Obs. III. — Une petite fille de 3 ans et demi avait eu, l'année précédente, une fièvre typhoïde, à la suite de laquelle elle devint pâle, bouffie et percluse de la cuisse et de la jambe droite. Le membre malade était moins gros que l'autre et sans mouvement. L'éther phosphoré, administré à l'intérieur et à l'extérieur, guérit complètement cette enfant dans l'espace de deux mois environ. (*Id.*, *id.*)

HÉMIPLÉGIE AMÉLIORÉE PAR LE PHOSPHORE QUI PLUS TARD, DONNÉ A TROP FORTE DOSE, EMPOISONNE LA MALADE.

Obs. IV. — Brera avait employé, sans succès, diverses médications chez une femme atteinte d'hémiplégie. En désespoir de cause, il lui administra le phosphore à la dose d'un grain. La malade en éprouva d'abord quelque soulagement, et même le lendemain après avoir pris une pareille dose, elle vit le mouvement se rétablir dans le membre inférieur.

Cependant, comme il y avait quelques symptômes d'empoisonnement, le phosphore fut suspendu durant trois jours et, au bout de ce temps, administré de nouveau, mais en lavement et à une dose deux fois plus forte (deux grains). Cette fois-ci il y eut encore des symptômes d'empoisonnement, mais tellement violents que la malade y succomba. (BRERA, *Riflessioni sull' uso interno del fosforo. Pavia, 1798.*)

FAIBLESSE GÉNÉRALE; TREMBLEMENT DU BRAS DROIT; DOUBLE AMAUROSE AVEC LÉGER STRABISME. (Suite d'apoplexie.)

Obs. V. — A. Hiller, homme de 65 ans, employé dans un marché public, souffrait depuis trois ans d'une violente céphalalgie semi-latérale intermittente. Peu à peu il perdit complètement la vue. La céphalalgie augmenta et s'accompagna d'un violent tremblement du bras droit, du même côté que la céphalalgie; il survint ensuite une faiblesse telle qu'il ne pouvait pas se lever; il se plaignait d'éprouver des frissons par tout le corps. On ne pouvait méconnaître l'amaurose; il y avait un léger strabisme; les pupilles étaient dilatées d'une façon anormale, un peu allongées et insensibles à la lumière; la cornée claire et transparente; nulle part trace d'inflammation. Hiller ne percevait pas le moindre rayon lumineux, était d'ailleurs très-abattu et parlait beaucoup de mourir.

Le 17 avril 1807, le docteur Lœbenstein prescrivit 4 grains de phosphore dissous dans une demi-once d'éther, à prendre 25 à 30 gouttes toutes les deux heures, et, en outre, des frictions avec de l'alcool. Le 27 avril, le malade était encore sur son lit, mais, pour la première fois, bien disposé et de bonne humeur; la céphalalgie n'était pas revenue; le tremblement du bras droit avait complètement disparu; mais il n'y avait rien de changé aux yeux. Au commencement de mai, on suspendit pendant quelques jours l'usage du phosphore, qui produisait des nausées et une sensation de brûlure dans l'estomac, puis on fit des frictions d'éther phosphoré sur le front et les paupières jusqu'au 9 juin.

Le 10 juin, le malade fut congédié complètement et définitivement guéri. Cependant il ne put dès lors jamais plus lire les caractères imprimés ou manuscrits, quoiqu'il vît très-clairement et que ses yeux ne présentassent aucun signe de maladie. (Lœbenstien von Lœbel, *Horn's Archiv für medicinische Erfahrungen*, 1812, 1^{er} cahier, p. 84-94.)

RÉMIPLÉGIE DROITE; PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ DU MÊME CÔTÉ;
SUITE D'AMÉNORRHÉE.

Obs. VI. — Une jeune villageoise fut mordue à l'âge de 5 ans par un chien que l'on croyait enragé. Deux mois après cet accident qui lui causa une

vive frayeur, elle fut frappée d'un terrible paroxysme épileptique qui reparut au bout de vingt-quatre heures. Les accès devinrent de plus en plus fréquents, de sorte qu'à la fin de la deuxième année ils se renouvelaient trois fois par jour. On mit alors en usage les remèdes appropriés, qui continués pendant deux ans et secondés par les bains de Montecatini, dissipèrent l'épilepsie ; mais cette affection fut remplacée par une gastrodymie continue, accompagnée d'une dyspnée irrégulièrement intermittente.

La jeune fille devint pubère à l'âge de 14 ans, et le flux menstruel diminua considérablement ses souffrances. Mais peu de temps après elle fut attaquée par des voleurs et tellement épouvantée, que ses menstrues qui coulaient alors se supprimèrent tout à coup.

Elles furent suppléées, dans le court espace de quelques heures, par une hématomèse. Le sang continua de prendre cette route, sans qu'il fût possible de le rappeler vers les voies naturelles. Les membres thoracique et abdominal du côté droit furent en même temps frappés d'un engourdissement profond qui dégénéra bientôt en une paralysie complète. Reçue au grand hôpital de Florence, la malade fut traitée par divers médecins alternativement pendant plusieurs années, et toujours sans succès. Elle était regardée comme incurable, lorsque le docteur Ponzoni crut devoir tenter l'emploi du phosphore. Il en incorpora un grain avec une quantité suffisante de sirop et de poudre de réglisse pour former quatre pilules, que la malade prit dans l'espace de douze heures, et qu'elle continua pendant trois jours. Ces pilules renouvelèrent la gastrodymie et l'hématomèse sans apporter aucun soulagement à l'affection paralytique.

Le docteur Rossi proposa de renoncer à l'usage intérieur du phosphore, et d'appliquer ce corps combustible sur la partie malade.

On fit en conséquence dissoudre un grain de phosphore dans une once d'huile d'olive, et la première friction avec ce liniment développa dans les membres paralysés une sorte de fourmillement qui fit concevoir les plus flatteuses espérances. En effet, dès le lendemain le fourmillement devint plus remarquable ; le surlendemain le pouce et le doigt indicateur exécutèrent des mouvements de flexion et d'extension, et dans le court espace d'une semaine les membres recouvrèrent le sentiment, le mouvement et la force, anéantis pendant une longue suite d'années. (Targioni-Tozzetti, *Journal de littérature, sciences et arts de Pise*, 1809. *Bibliothèque de thérapeutique de Bayle*, t. II, p. 82.)

HÉMIPLÉGIE, SUITE D'APOPLEXIE.

Obs. VII. — Hufeland raconte que dans ce cas le phosphore réussit très-bien. Il l'employait en frictions faites avec le liniment suivant :

Phosphore.....	10 grains.
Camphre.....	3 gros.
Axonge.....	1 once.

(*Journal de Hufeland*, 1811, t. VII, p. 80.)

HÉMIPLÉGIE DROITE; PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ DU MÊME CÔTÉ, A LA SUITE
D'UN REFROIDISSEMENT.

Obs. VIII. — Le malade avait été atteint de cette paralysie après avoir porté des habits mouillés; il fut rapidement guéri par le phosphore dissous dans l'huile d'olive et employé en frictions sur les membres paralysés. Ces frictions produisirent une éruption herpétique sur les parties où elles furent faites. Dès le troisième jour de l'apparition de l'exanthème, la sensibilité et le mouvement revinrent d'abord à la figure et à la partie supérieure du bras et de la cuisse, puis peu à peu aux doigts et aux orteils. L'engourdissement et la difficulté des mouvements qui persistèrent, cédèrent à l'usage interne de l'arnica. (D^r Fr. Ad. Koechling, *Horn's Archiv — Schmidt's Jahrbucher*, t. X).

Sans doute on ne sera pas étonné en me voyant relater ci-après quelques observations de convulsions guéries par le phosphore, car les convulsions forment le cortège habituel des paralysies, et leur guérison démontre également l'action élective du phosphore sur le système musculaire; action élective déjà constatée depuis un siècle comme vout le prouver les deux observations suivantes :

SPASME CYNIQUE; STRABISME; RÉTRACTION D'UN PIED; DEMI-PARALYSIE
DE LA LANGUE.

Obs. IX. — Une petite fille de 5 ans, d'une constitution faible, fut prise tout à coup, au commencement de l'été, de douleurs intestinales très-violentes; elle se roidit et tomba dans un état tétanique: après la cessation de l'accès, elle rendit un peu de sang pur. Trois heures après nouvel accès plus fort et plus violent, suivi d'un flux de sang qui pouvait s'élever à une demi-mesure; elle guérit ensuite parfaitement.

Trois ans après elle eut la variole qui fut suivie d'une suppuration louable. Dans la période de dessiccation, il survint une diarrhée d'abord muqueuse et ensuite chyleuse, à laquelle succéda une extrême faiblesse malgré tous les moyens employés.

Cinq mois après, elle eut un nouvel accès tétanique qui fut suivi de strabisme, de la rétraction d'un pied et d'un spasme cynique qui rendait la prononciation difficile. Aucun moyen n'ayant réussi dans ce cas,

Hartmann eut recours au phosphore. Le septième jour après son administration, rémission légère des convulsions de la face, pied moins rétracté. Dans l'espace de trois semaines environ, non-seulement le spasme et le strabisme cessèrent, mais elle recouvra encore et d'une manière durable la liberté entière de la prononciation et de la marche. (G. H. Hudemann, *Dissertatio exhibens quasdam observationes ad cicutæ, mercurii sublimati et phosphori usum internum pertinentes*. Helmstadii, 1763, p. 32, *Bibliothèque de thérapeutique de Bayle*, t. II, p. 9.)

STUPEUR; INSENSIBILITÉ; PAROLE DIFFICILE; ÉPUISEMENT ET FAIBLESSE EXTRÊME; SYMPTOMATIQUES D'UNE CONGESTION CÉRÉBRALE. URINES INVOLONTAIRES, EFFET DU PHOSPHORE.

Obs. X. — Un homme fort robuste, chasseur de son métier, âgé de 70 ans, était sujet depuis dix ans à une migraine avec des étourdissements et des bourdonnements dans les oreilles. Il crut se guérir par des saignées, mais elles ne firent qu'augmenter le mal. Il consulta ensuite un médecin qui lui ordonna le musc et la liqueur de corne de cerf; ces remèdes lui procurèrent quelque soulagement. Au bout d'un an le malade fut repris de son ancien mal, qui était accompagné de vertiges et de somnolence continuelle. La parole était difficile, il y avait stupeur, insensibilité, et en général tout annonçait une attaque d'apoplexie. Avant l'arrivée du médecin un chirurgien avait déjà pratiqué une saignée. Les symptômes augmentèrent aussitôt, et le malade se trouva dans un état de faiblesse et d'épuisement extrêmes. Le médecin prescrivit sur-le-champ 2 grains de phosphore dissous dans de l'huile. Le succès de ce remède fut tel que le malade commença vers le soir à se promener dans sa chambre. Tous les symptômes diminuèrent. Cependant la nuit suivante vers deux heures du matin, le malade eut une nouvelle attaque de sa maladie, mais qui céda bientôt au phosphore.

Le lendemain on vit encore reparaître les mêmes symptômes avec une grande propension au sommeil. Le phosphore les chassa de nouveau; le malade se ranima et devint gai, et reprit bientôt après ses travaux accoutumés.

Pendant l'usage du phosphore le malade urina copieusement, et la première fois les urines coulèrent involontairement. (*Vermischte medic. schriften, von A. Weickard*, 1780, t. II.)

CONVULSIONS ÉPILEPTIFORMES.

Obs. XI. — Le sujet de cette observation est une jeune demoiselle de 16 ans, d'une constitution délicate et d'un caractère très-irascible. Le

moindre accident excitait en elle des cardialgies, des coliques violentes, auxquelles succédaient des convulsions épileptiques. On avait inutilement tenté tous les moyens. Un jour qu'elle sentait déjà les signes avant-coureurs de l'accès, au lieu de faire usage d'une infusion de menthe poivrée qui la soulageait toujours beaucoup, elle se méprit et but par mégarde une once de l'eau d'une fiole qui contenait du phosphore dont son frère se servait pour des expériences physiques. Cet accident fit manquer le paroxysme.

Le docteur Handel jugea par induction que le phosphore pourrait peut-être guérir cette maladie. Il s'empessa de l'administrer et le prescrivit de la manière suivante :

Phosphore	2 grains.
Dissous dans de l'huile de jusquiame	1/2 once.
Extrait de camomille.	
Eau de menthe poivrée	2 onces.

A prendre par cuillerées de deux en deux heures.

La malade, après avoir fait usage pendant deux mois de cette potion, en observant un régime convenable, eut le plaisir de se voir délivrée d'une maladie qui lui rendait la vie odieuse. (*Journal de Hufeland. Bibliothèque de thérapeutique de Bayle, t. II, p. 62.*)

CONVULSIONS, TREMBLEMENT ET DÉBILITÉ DE TOUT LE CÔTÉ GAUCHE.

Obs. XII. — Une femme de 19 ans avait éprouvé à plusieurs reprises de la lassitude dans le bras et la jambe gauches, symptôme qui s'était dissipé après plusieurs semaines. Elle fut remplacée par une affection spasmodique dans laquelle il y eut d'abord un sentiment de formication dans le côté gauche du corps. Il survint ensuite des convulsions du bras, de la jambe, du pied et de la face du même côté. L'attaque dura une minute environ, et laissa après elle des douleurs, des tremblements et de la débilité du côté gauche. Après avoir vainement tenté tous les moyens, Bennekenius administra 3 grains de phosphore sous la forme de bol. Après que la malade en eut pris 18, le spasme cessa. (Bennekenius, *Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis*, 1763, t. II, p. 529. *Bibliothèque de thérapeutique de Bayle, t. II, p. 10.*)

CONVULSIONS DE TOUT LE CÔTÉ DROIT. GRANDE FAIBLESSE DU CÔTÉ GAUCHE SYMPTÔMES APOPLECTIQUES.

Obs. XIII. — Je fus appelé au mois de novembre 1804 pour voir une femme âgée de 62 ans, maigre, faible, pâle, sujette depuis quelques

mois à de violents maux de tête. Elle avait été saisie tout à coup, à six heures du soir, sans cause connue, d'un vertige et de convulsions violentes du côté droit; elle avait une grande faiblesse du côté gauche, mais pas de paralysie. Les convulsions se succédaient rapidement; chaque attaque devenait plus violente et offrait ceci de particulier que les pupilles qui étaient dilatées, se dilataient davantage pendant les attaques, et restaient toujours plus dilatées dans les intervalles; elles oscillaient d'une manière convulsive très-remarquable, symptôme qui n'est pas rare dans l'hydrencéphale et dans l'apoplexie, et qui, dans ce temps-là, me portait à croire qu'il se faisait un épanchement dans les ventricules. Le pouls était faible et fréquent. Je n'osai pas la saigner; les vésicatoires et les autres stimulants eussent agi trop lentement, ce n'était pas le cas de l'émétique. Je lui donnai la solution huileuse de phosphore à la dose d'une cuillerée à café d'heure en heure. Dès la seconde dose elle fut mieux. On continua le remède; les convulsions se calmèrent. A onze heures, elle était faible, se plaignait de douleurs générales, de pesanteurs dans la tête; le pouls était plein, développé, la peau chaude, la figure colorée; elle eut une nuit assez agitée, mais le lendemain elle se leva et fut promptement rétablie. Je lui donnai des soins pour ses douleurs de tête, qui cédèrent à un traitement régulier. Elle mourut d'anasarque plusieurs années après. (Coindet, *Mémoire sur l'hydrencéphale*, Genève, 1817, p. 206.

PARALYSIE DE LA MOTILITÉ ET DE LA SENSIBILITÉ DES QUATRE MEMBRES, DES SPHINCTERS VÉSICAL ET ANAL; DEMI-PARALYSIE DU PHARYNX, DE LA LANGUE ET DES MUSCLES RESPIRATEURS (SYMPTÔMES APOPLECTIQUES[?]); GUÉRISON PASSAGÈRE.

Obs. XIV. — Une femme âgée de 48 ans, mère de plusieurs enfants, était atteinte, un mois avant son entrée à la Polyclinique de Berlin, d'une fièvre tierce qu'elle avait négligée. Un jour, au commencement de l'accès, la malade tomba par terre avec perte de connaissance; elle revint cependant à elle au bout de quelques heures, mais elle se trouva paralysée.

Les accès de fièvre n'étant plus aussi réguliers qu'autrefois et ne se terminant plus par des sueurs ni par des urines, la paralysie augmenta de jour en jour, et à la fièvre intermittente succéda une fièvre rémittente.

Le 26 avril, les quatre membres étaient privés de mouvement et de sensibilité; les selles et les urines coulaient involontairement, la déglutition, les mouvements de la langue et la respiration ne s'exécutaient qu'avec difficulté; il y avait chute des paupières supérieures. La malade

avait conservé toute son intelligence; elle répondait en bégayant, mais encore avec précision.

Le 1^{er} mai, somnolence, perte de l'appétit; les extrémités inférieures commencent à s'atrophier, il se déclare un asthme opiniâtre. On prescrit deux grains de phosphore dans 2 gros 1/2 d'éther sulfurique, à prendre quatre fois par jour, 25 gouttes dans une décoction de salep.

Les effets de ce remède se manifestèrent déjà le 3. L'excrétion des urines et des selles ne se fit plus involontairement; la malade se sentit plus de force dans les extrémités supérieures, et put même, avec ses mains, porter une cuillerée de vin à la bouche. Les extrémités inférieures résistèrent un peu plus longtemps à l'action du remède, cependant la somnolence se perdit peu à peu, la transpiration se rétablit, et bientôt elle fut en état de se traîner quelques pas dans sa chambre.

Le 13 mai, on prescrivit encore le phosphore de la manière suivante :

Phosphore.....	2 grains.
Huile de pavot.....	3 gros.
Gomme arabique.....	4 onces.
Eau de Fenouil.....	4 —

A prendre une cuillerée quatre fois par jour.

Le 14 mai, la malade se trouva beaucoup mieux et pouvait parler plus facilement.

Cependant l'asthme et le décubitus firent des progrès, et à ce moment la malade fut négligée par ses gardes, qui ne lui donnèrent plus ses remèdes avec l'exactitude nécessaire.

Aussi la maladie, restée stationnaire pendant quelque temps, fit bientôt des progrès: le mouvement des extrémités diminua visiblement; les forces s'épuisèrent; la fièvre devint continue; le pouls petit, accéléré, intermittent, et la malade expira dans un accès d'asthme. (*Hufeland's journal*, 1811, 6 st., p. 72. — *Bibliothèque de thérapeutique de Bayle*, t. II, p. 45.)

PARALYSIE DE LA LANGUE ET DE LA VUE CHEZ UNE JEUNE FILLE A LA SUITE
D'UN REFROIDISSEMENT ET DE LA SUPPRESSION DES RÉGLES.

Obs. XV. — J. Worm, fille de service, âgée de 18 ans, douée d'une forte et solide constitution, charnue, épaisse et extraordinairement phlegmatique, prit un refroidissement à la suite de nombreuses averses pendant la fenaison de l'année 1813, précisément à l'époque de l'écoulement menstruel. Le soir même, atteinte des frissons de la fièvre, elle éprouva des tiraillements partout le corps, de violentes douleurs, du malaise, de la pesanteur dans tous les membres, une soif inextinguible avec une

chaleur brûlante, et ses règles s'arrêtèrent. Le lendemain d'une nuit sans sommeil, elle se plaignait d'une sensation particulière dans la région frontale, tout lui paraissait sombre devant les yeux, et elle parlait d'une façon très-inintelligible.

PARAPLÉGIE.

Obs. XVI. — Un officier russe, âgé de 29 ans, d'une constitution très-délicate, entra à l'hôpital de Lunebourg pour y être traité d'une paralysie des membres inférieurs. Il avait eu précédemment une maladie vénérienne, contre laquelle il avait pris du mercure sous différentes formes.

Gumprecht, considérant cette paraplégie comme symptomatique de la syphilis, prescrivit au malade du précipité rouge de mercure. Celui-ci n'ayant produit aucun résultat, il lui administra le phosphore à l'intérieur et en frictions :

Phosphore.....	4 grains.
Ether sulfurique.....	1/2 once.
Huile de menthe poivrée.	4 scrupules.

Prendre toutes les trois heures 10 gouttes de ce mélange dans une tasse de décoction d'avoine.

Dans l'espace de trois jours, le malade éprouva un soulagement manifeste; il put faire quelques pas dans la chambre sans appui. La dose de phosphore fut augmentée graduellement à l'intérieur et à l'extérieur, et avant la fin de la sixième semaine, cet officier était parfaitement guéri. (GUMPRECHT, *The London Med. Repository*, mars 1815. — *Bibliothèque de thérapeutique de Bayle*, t. II, p. 84.)

PARALYSIE DES DEUX BRAS A LA SUITE D'ACCÈS DE GOUTTE.

Obs. XVII. — Un officier de la milice russe atteint de cette paralysie fut guéri par l'application d'un onguent phosphoré sur les parties malades. (*Idem.*)

PARAPLÉGIE DATANT DE TROIS ANS ET DEMI.

Obs. XVIII. — Une jeune fille de 16 ans, d'une très-faible constitution, fort amaigrie, pas encore réglée, était atteinte d'une paralysie de la moelle épinière. Depuis trois ans elle n'avait pas quitté le lit; elle ne pouvait ni se retourner ni s'asseoir; elle s'affaissait et retombait immobile quand on la retirait de sa couchette; mais elle avait un bon sommeil, des selles normales et pas de douleurs ni de fièvre bien caractérisées. On ne pouvait dire d'une manière certaine la cause de sa

paralysie, qui avait apparu peu à peu et s'était accrue graduellement. Un médecin déjà l'avait traitée sans succès, quand le docteur Franko lui prescrivit une solution de phosphore dans l'éther sulfurique, à prendre 25 gouttes quatre fois par jour. Cette médication fut si efficace que, après l'avoir employée durant deux mois, la malade put quitter son lit, ce qu'elle n'avait pas fait depuis trois ans et demi; et l'amélioration augmentant, elle commença à marcher.

En juin 1820, les règles parurent pour la première fois. Tout en continuant le phosphore, la jeune fille prit des bains tièdes au sulfure de potasse, et, au mois d'août, elle pouvait déjà marcher, sans efforts et sans bâton, l'espace d'un demi-mille (près de 4 kilomètres). L'amélioration persista. (FRANKE, de Landsberg. — *Hufeland's journal*, juillet 1824, p. 112.)

Obs. XIX. — PARALYSIE D'UN CÔTÉ DE LA FACE, A LA SUITE D'UN ÉRYSIPÈLE DU MÊME CÔTÉ, chez une jeune fille de 19 ans.

On prescrivit :

Onguent d'althéa et huile phosphorée.....	1/2 once.
Huile de jusquiame	2 onces.

Le matin d'abord, puis matin et soir, on fit des frictions sur la partie paralysée avec une cuillerée à café du mélange. La guérison fut complète au bout de huit semaines. (TOTT, *Summarium*, t. XII. — *Schmidt's Jahrbucher*, 1^{er} supplément.)

Obs. XX. — Charles-Auguste Tott mentionne deux cas de *paralysie* (de quelle partie?) guéris par l'huile phosphorée.

Je me demande si l'un de ces deux cas ne serait pas le même que celui mentionné dans l'observation précédente. (*Siebold's journal für Geburtsh.*, 1833, t. XIII, p. 318.)

HÉMIPLÉGIE; PARALYSIE DE LA LANGUE; DYSPNÉE; A LA SUITE DE LA SYPHILIS, HÉMIPLÉGIE GUÉRIE PAR L'IODURE DE POTASSIUM; PARALYSIE DE LA LANGUE GUÉRIE PAR LE PHOSPHORE.

Obs. XXI. — P. Z., âgé de 45 ans, d'une structure bien proportionnée, d'un tempérament sanguin-artériel, d'une position de fortune indépendante, avait déjà été atteint plusieurs fois d'affections syphilitiques, la dernière fois pendant le printemps de 1840. Le chancre avait été guéri par le sublimé de Dzondi, mais à la suite avaient apparu une faiblesse et un amaigrissement considérables.

En novembre 1840, sans cause appréciable il fut pris d'une hémi-

plégie du côté gauche, contre laquelle plusieurs remèdes furent employés avec des résultats partiels.

Le 8 janvier 1841, les extrémités du côté paralysé pouvaient exécuter quelques mouvements, les yeux étaient tirés du côté gauche, l'œil gauche était fermé, la parole consistait en un balbutiement inintelligible, et il pouvait tirer la langue seulement du côté gauche. Les battements du cœur étaient plus lents, la respiration pénible et irrégulière, ce qui faisait tousser le malade continuellement sans qu'il pût expectorer. En avalant des liquides particulièrement, il déterminait une violente toux avec nausées qui le plus souvent étaient suivies de vomissements. La constipation était opiniâtre, la sécrétion urinaire normale, le sensorium nullement troublé. Dans la présomption que la syphilis était la cause déterminante de cette maladie, l'iodure de potassium fut administré à très-fortes doses. Tout fut amélioré peu à peu, mais il n'y eut aucun changement dans la parole balbutiante et la respiration bruyante. La strychnine, le quinquina, l'arnica, furent essayés successivement sans apporter aucun soulagement.

Après avoir laissé le malade huit jours sans traitement, le docteur Jankowich lui prescrivit :

Le phosphore.....	2 grains.	
dissous dans {	huile de térébentine.....	2 scrupules.
	huile aromatisée.....	1 scrupule.
	éthér sulfurique.....	2 gros.

Au début, le malade en prenait toutes les deux heures 6 gouttes sur du sucre; plus tard il arriva progressivement à en prendre 20 gouttes.

Son aspect s'améliora de jour en jour, il prit des forces, cette toux d'un si mauvais présage et la respiration bruyante disparurent, la parole revint, mais le malade resta néanmoins un peu plus lourd qu'avant son hémiplégie. Il cessa le traitement après avoir pris 14 grains de phosphore, depuis le 10 mars jusqu'au 20 avril. (Docteur JANKOWICH, de Bude. — *Oestreichische med. Wochenschrift*, 1841, 2^e trimestre, p. 580-82.)

AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL DU SYSTÈME MUSCULAIRE AVEC TREMBLEMENT DES MEMBRES PRODUIT PAR DES ÉMANATIONS SATURNINES; AMÉLIORATION PAR LE PHOSPHORE, PUIS EMPOISONNEMENT PAR LE PHOSPHORE DONNÉ A TROP FORTE DOSE.

Obs. XXII. — Un homme de 49 ans avait un affaiblissement général du système musculaire, avec tremblement des membres, produit par des émanations saturnines. Il avait été traité pendant longtemps

par la strychnine et le chlorhydrate de morphine, il était sans fièvre. On prescrit une potion contenant 4 grammes d'éther phosphoré, qui représentait 12 milligrammes de phosphore; pendant sept jours la potion fut continuée, et la dose de phosphore portée à 25 milligrammes, en même temps qu'une pommade phosphorée est ordonnée. Amélioration. Le huitième jour, prescription de 5 centigrammes de phosphore en dissolution dans de l'huile et mêlé à une potion émulsive. Saveur désagréable et sensation âcre et brûlante dans la gorge. Le lendemain, on continue l'usage de la potion; mais elle avait été exposée au soleil et répandait des vapeurs abondantes d'acide hypophosphorique. A la troisième cueillerée, symptômes d'empoisonnement qui, le lendemain, augmentent en s'accompagnant de douleurs générales dans les membres et d'un affaiblissement de plus en plus considérable. Mort dans les vingt-quatre heures. (MARTIN-SOLON, *Toxicologie d'Orfila*, 1852, t. I, p. 84.)

PARAPLÉGIES.

Obs. XXIII. — Bennet a écrit sur l'utilité du phosphore dans les paraplégies (*Monthly journal*, février 1855). N'ayant pu consulter ce journal, je ne saurais dire si l'auteur y a cité des cas de guérison.

Obs. XXIV. — PARALYSIE DE LA TROISIÈME PAIRE DES NERFS CRANIENS.

Obs. XXV. — PARALYSIE DE LA SIXIÈME PAIRE DES NERFS CRANIENS.

Je cite textuellement l'article du *Moniteur des hôpitaux* (1858, p. 1022), dans lequel M. le docteur Tavignot relate ces deux observations de guérison :

« *Des paralysies musculaires de l'œil, traitées par les préparations phosphorées.*

« Plusieurs cas de paralysie, soit de la troisième, soit de la sixième paire de nerfs, se sont présentés à nous; quelques-uns sont même encore en traitement. La médication que j'emploie est très-simple et généralement des plus efficaces.

« Elle m'a fourni d'ailleurs, depuis plusieurs années, des succès trop nombreux pour que l'idée me vienne de dédaigner sitôt son usage.

« Cette médication consiste à prescrire le phosphore à l'intérieur et à l'extérieur en frictions circumorbitaires.

« A l'extérieur, voici la formule du liniment dont on use tous les soirs en se servant d'un morceau de flanelle qui est ensuite dédoublée et fixée pendant toute la nuit sur le front :

Huile de noix.....	100 grammes.
Naphte.....	25 —
Phosphore.....	25 centigrammes.

« A l'intérieur, je fais usage de pilules préparées avec de l'axonge dans laquelle on fait fondre le phosphore. Chaque pilule contient 2 milligrammes de phosphore, et je commence par une pilule par jour, en allant progressivement jusqu'à trois.

« Dans ces derniers temps, toutefois, j'ai suivi le conseil de mon savant ami le docteur Ducom, pharmacien en chef de Lariboisière, et j'ai substitué l'émulsion suivante :

Huile d'amandes douces...	10 grammes.
Sirop de gomme.....	90 —
Gomme.....	2 —
Phosphore.....	10 centigrammes.

« On recommande d'agiter chaque fois le flacon, et l'on fait prendre au malade une cuillerée à café par jour de cette potion, puis deux et même trois.

« Règle générale : quand le phosphore ainsi administré doit guérir, il guérit très-vite ; or il guérit souvent.

« Je ne puis rapporter ici les observations détaillées qui trouveront leur place dans mon *Traité des affections nerveuses des yeux* ; je dirai seulement que deux faits nouveaux viennent encore de me prouver dernièrement l'efficacité de ce traitement.

« Dans le premier cas, il s'agit de la femme d'un tapissier qui m'avait été adressée par le docteur Huvé. La paralysie de la troisième paire était complète ; ptosie, strabisme externe, mydriase, etc. Depuis deux mois l'électricité avait été mise en usage sans résultat marqué. En vingt-cinq jours, cette dame fut guérie sous l'influence de la médication phosphorique.

« Le second cas est encore plus intéressant à un autre point de vue.

« Un riche propriétaire de la province vient à Paris se mettre entre les mains d'un spécialiste pour être guéri de pertes séminales déjà anciennes ; le traitement n'est pas encore commencé que le malade est pris d'une paralysie de la sixième paire de nerfs de l'œil droit. Ce spécialiste m'adresse son malade, que je guéris en huit à dix jours par le phosphore. Je me fais dès lors un devoir de renvoyer ce malade à son premier médecin pour suivre ses avis dans le traitement des pertes sé-

minales; mais le malade avoue, à ma grande surprise que, sous l'influence de la médication phosphorée, il était complètement guéri de ses pertes séminales.

« Voilà un fait, comme on le voit, digne de fixer l'attention des praticiens; car il ne s'agit pas, dans l'espèce, d'une simple coïncidence, le phosphore pourra être utilisé contre une affection restée jusqu'à présent assez difficile à traiter. »

PARAPLÉGIE INCOMPLÈTE; TREMBLEMENT DES MEMBRES.

Obs. XXVI. — Un enfant de 12 ans. d'une bonne constitution, se plaignait depuis longtemps d'une douleur dans les lombes et d'une faiblesse dans les jambes qui augmentait peu à peu, si bien qu'il ne pouvait plus marcher qu'en faisant des efforts extraordinaires; aussi habituellement restait-il étendu sur son lit. Quand il essayait de marcher, il faisait exécuter à ses jambes un mouvement particulier: il les jetait en avant vacillantes et pliées en arc, comme s'il avait de la peine à s'appuyer sur la colonne vertébrale. Fourmillement et picotement dans la moitié inférieure du canal rachidien; les apophyses épineuses très-saillantes. Tremblement des membres et paresse du canal intestinal. Il n'y avait rien autre d'anormal à signaler.

Prescription: Phosphore, quatrième dilution dans de l'éther, tous les soirs 5 gouttes pendant quatorze jours.

Dans l'espace de quatre semaines, l'enfant devint plus fort; il pouvait marcher assez bien et s'acquitter de toutes les commissions qu'on lui donnait à la maison. Le seigle ergoté fit disparaître les autres symptômes. (Gross, *Archiv. für Homoeop.*, 17, 3, 152. — *Rückert's Kl. Erf.*, t. III, p. 471.)

PARALYSIE INCOMPLÈTE DES MAINS, SURTOUT DES MUSCLES SUPINATEURS; IMPUISSANCE DATANT DE SIX ANS; MYÉLITE (?) A LA SUITE DE LA SYPHILIS.

Obs. XXVII. — Un homme de 41 ans, de petite taille, brun, la figure blême, avait eu six ou sept fois la blennorrhagie et deux fois des chancres. Il avait essayé la médication hydrothérapique de Priesnitz; celle-ci ne provoquant chez ce malade aucune réaction, il s'adressa au docteur Liedbeck, le 17 août 1846.

Depuis six ans il était impuissant, et depuis six mois il n'avait plus d'érections. Il était en très-mauvais état et avait les mains paralysées, particulièrement les muscles supinateurs, si bien qu'il ne pouvait enlever quelque chose de dessus la table qu'avec peine et à la suite d'efforts manifestes; chaque jour plusieurs selles; chute des cheveux. Il y

avait des symptômes d'irritation de la moelle épinière, et le malade devenait de plus en plus faible et frileux.

Après plusieurs autres remèdes, le docteur Liedbeck lui prescrivit un grain de phosphore dans une once d'huile et il lui fit faire des frictions sur le ventre avec une cuillerée à thé de cette solution. Cette médication lui procura plus de soulagement que toutes celles essayées précédemment, et, vers le milieu de décembre, il était assez bien rétabli.

Au commencement de l'année 1847, il retourna voir son médecin et lui raconta que plusieurs fois il avait eu des rapports sexuels avec sa femme, laquelle, maintenant, se trouvait enceinte. Celle-ci mourut en couches, et son enfant peu après; et le père, malgré son affliction et ses chagrins, est actuellement mieux portant et plus robuste que jamais, comme il l'affirmait lui-même. (LIEDBECK, *Hygea, Zeitschrift für Heilkunst*, t. XXII, p. 495.)

HÉMIPLÉGIE DROITE; PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ DU MÊME CÔTÉ; PARALYSIE DE LA LANGUE CHEZ UNE CHLOROTIQUE.

Obs. XXVIII. — Une jeune fille de 19 ans, d'une constitution délicate et d'une menstruation irrégulière, vivant dans une condition indigente, avait été deux fois chlorotique et depuis cinq mois elle n'avait pas vu apparaître ses règles; elle se traînait péniblement depuis deux semaines, paraissait très-pâle, se plaignait de vertige, d'un sommeil agité et de perte de mémoire, et ne répondait que lentement aux questions.

Le 20 novembre 1851, elle tomba de sa chaise et resta un quart d'heure sans connaissance. Le 24, vers le soir, elle perdit encore connaissance, elle eut des mouvements convulsifs dans le membre gauche, et par contre de la roideur dans le droit. Deux jours après, elle reprit connaissance; mais tout le côté droit resta paralysé autant de la sensibilité que du mouvement jusqu'au 4 décembre. A cette époque, elle avait de la peine à remuer les membres; la mâchoire inférieure se mouvait difficilement, elle tirait la langue au dehors seulement un peu à droite, mais l'usage de la parole était complètement perdu.

Le docteur Arnold traita ce cas, du 4 décembre au 10 janvier, simplement avec le phosphore à la troisième dilution, en lui donnant chaque jour d'abord quatre fois 10 gouttes et plus tard quatre fois 5 gouttes de cette préparation. La guérison était complète à la fin de janvier 1852.

Le 6 décembre, apparut le premier signe de sensibilité et de motilité au pied et à la jambe.

Le 8, elle pouvait remuer la jambe droite tout entière, quoique difficilement et avec maladresse.

Le 10, un peu de sensibilité et de mouvement dans la main droite.

Le 11, elle tirait la langue au dehors, mais toujours à droite.

Le 15, sensibilité jusqu'au bras, dont les mouvements étaient meilleurs ; elle pouvait se servir de la jambe droite pour monter ; l'usage de la parole était quelque peu revenu.

Le 10 janvier 1852, apparurent les règles sans amener d'amélioration avec elles : ce qui prouve que le phosphore seul a guéri cette paralysie complexe. (ARNOLD (d'Heidelberg). — *Homœop. Vierteljahrschrift*, t. III, p. 173.)

HÉMIPLÉGIE GAUCHE ; PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ DU MÊME CÔTÉ ; PARALYSIE INCOMPLÈTE DE LA LANGUE ; AMAUROSE INCOMPLÈTE ; AFFAIBLISSEMENT INTELLECTUEL A LA SUITE D'ABUS DE COÏT.

Obs. XXIX. — Un paysan de 40 ans, d'une faible constitution, était marié depuis dix ans sans avoir d'enfants. Depuis son mariage il avait perdu peu à peu ses forces, et il assurait que le coït l'affaiblissait chaque fois pour un jour, et, dans les derniers temps, même pour une semaine. Depuis un an il est réellement malade, et peu à peu le devient de plus en plus. Le docteur Arnold le vit pour la première fois en février complètement paralysé du côté gauche de la sensibilité comme du mouvement, et, en outre, il parlait avec difficulté. A la jambe et au bras malades, il éprouvait par moments et sans cause de violentes douleurs accompagnées de mouvements involontaires de courte durée.

Le malade se plaignait de fréquents accès de vertige, d'embarras de la tête, et d'avoir en outre l'intelligence et la mémoire paresseuses. Aux questions qu'on lui adressait, il répondait très-lentement et incomplètement. Depuis longtemps déjà le sommeil était très-agité, et, après le réveil, il se sentait souvent épuisé. La puissance visuelle s'était affaiblie ; le malade avait la sensation comme d'un voile qui lui troublait la vue.

Le médecin qui l'avait traité jusque-là le déclarait atteint d'un ramollissement du cerveau incurable. Dans l'espace de quatre mois et en lui administrant la troisième dilution décimale (1/1000) de phosphore, le docteur Arnold améliora peu à peu l'état de ce malade à tel point que celui-ci pouvait faire de suite une demi-heure de chemin en marchant lentement et tout seul. Sa santé en était restée au même point six mois après la cessation du traitement. On ne dit pas s'il y avait également amélioration de la vue. (D^r J. W. ARNOLD (d'Heidelberg). — *Homœop. Vierteljahrschrift*, t. III, p. 170.)

PARAPLÉGIE ; INSENSIBILITÉ INCOMPLÈTE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET DU SACRUM.

Obs. XXX. — Madame P..., âgée de 36 ans, fut, peu après son ma-

riage, atteinte d'une paralysie des extrémités inférieures. Pendant trois mois, beaucoup de remèdes furent employés sans résultat à l'hôpital de Göttingue. Elle ne pouvait pas du tout remuer les extrémités, lesquelles avaient très-peu de chaleur et de sensibilité. Le dos était également très-roide, et, à un certain endroit du sacrum, il n'y avait point de sensibilité. Souvent elle éprouvait un déchirement et un fourmillement depuis le dos jusque dans les jambes. Les autres fonctions étaient normales. Après deux doses de soufre, elle prit de l'alcoolature de phosphore, deuxième dilution, 10 gouttes tous les deux jours. Après quatorze jours de l'emploi de ce remède, elle pouvait déjà marcher à l'aide d'un bâton et sans autre médication, elle fut complètement guérie de sa maladie. (D^r ENGELHARD. — *Allgemeine Hom. Zeitung*, 1854, t. XLVII, p. 172.)

PARAPLÉGIE INCOMPLÈTE A LA SUITE D'ABONDANTES HÉMORRHAGIES INTESTINALES.

Obs. XXXI. — « Haldemann, menuisier, âgé de 30 ans, employé en dernier lieu dans une scierie à eau, souffrait d'hémorrhagies intestinales depuis dix-huit mois, et d'après son estimation, il perdait chaque jour une pinte de sang artériel. Ces hémorrhagies, à peu près quotidiennes, n'avaient pas décessé pendant plus de trois à quatre semaines malgré l'emploi de tous les remèdes. L'aspect du malade justifiait assez bien son rapport. Quelque temps auparavant déjà il était incapable de travailler et très-faible surtout, le matin à son lever. Il vint à moi en trainant les jambes l'une après l'autre comme un vieillard, et en faisant exécuter au tronc un demi-mouvement de rotation comme s'il devait pousser alternativement chaque jambe en avant pour faire un pas. Sa faiblesse siégeait surtout à la région lombaire et dans les extrémités inférieures, et il affirmait avoir conservé dans les bras toute sa force d'autrefois. Quand il se tient assis un instant, il éprouve la sensation de fourmis qui lui remonteraient le long des jambes jusqu'aux genoux, et, en outre, une sensation d'engourdissement dans les membres. Les symptômes concomitants sont : une céphalalgie continuelle, des battements dans les tempes, une douleur et une chaleur passagères à la tête et dans les yeux ; le jour surtout, une toux produite par un chatouillement dans les bronches avec des crachats épais, verts et d'un goût amer. Le malade attribue cette toux à l'absorption de poussière de bois dans la scierie à eau. L'appétit du malade est médiocre ; les selles sont plutôt molles, mais régulières.

« Après qu'il eut pris *calcareo carbonica* et *china* alternés pendant une semaine, chaque jour une dose, les hémorrhagies disparurent peu à peu, mais il n'y avait pas grand changement dans la faiblesse, ce qui me fit lui prescrire le phosphore, dont l'usage fut continué pendant deux semaines (deux fois par jour) et aboutit à un résultat si complet, que dès

la première semaine il venait déjà chez moi en marchant très-vite, et, dès la seconde semaine, il pouvait reprendre son travail chez un menuisier. » (G. B. MONTGOMERY, d'Amérique. — *Hirchel's zeitschrift*, 1857, p. 13.)

PARALYSIE INCOMPLÈTE DES QUATRE MEMBRES ET DES MUSCLES DÉFÉCATEURS;
TÉNESME VÉSICAL; ANESTHÉSIE DES EXTRÉMITÉS, A LA SUITE D'UNE FIÈVRE
TYPHOÏDE.

Obs. XXXII. — M. ..., âgé de 46 ans, d'une forte constitution, fut atteint, en septembre 1858, d'une fièvre typhoïde qui fut traitée par les médications ordinaires. Au commencement d'octobre, cette maladie était guérie et la tête était complètement libre; mais il s'était développé une affection de la moelle épinière que le docteur Trinks entreprit de traiter au commencement de novembre.

Le malade avait une anesthésie complète des extrémités, depuis les doigts jusqu'aux coudes et depuis les orteils jusqu'aux genoux. Il pouvait bien avec les doigts saisir un objet, mais non pas le tenir ferme. Il pouvait bien s'asseoir, mais quand il essayait de se tenir debout, ses genoux fléchissaient. Une fois assis, il pouvait remuer quelque peu les pieds, mais non pas les tenir allongés. Quant à marcher, il ne devait pas y songer. Quoique la température des membres fût normale, les muscles commençaient à s'engourdir et à perdre de leur fermeté. Il ne pouvait aller à la selle qu'à l'aide de lavements, et, la nuit particulièrement, il éprouvait de fréquents besoins d'uriner qu'il devait satisfaire promptement, sous peine de voir ses urines s'échapper involontairement. Antérieurement ni à l'époque présente, on n'avait jamais observé aucune sensibilité anormale le long du canal rachidien, et il n'y avait de douleur et de gonflement à aucune des vertèbres. Le cerveau et les sens étaient pareillement intacts et l'appétit excellent.

Le docteur Trinks fit prendre, de la deuxième dilution décimale (solution au centième) de phosphore, trois gouttes chaque fois dans de l'eau, d'abord deux fois et plus tard une seule fois par jour.

La maladie s'en retourna comme elle était venue: d'abord la sensibilité revint peu à peu dans les membres supérieurs et inférieurs, la motilité et la force augmentèrent dans les muscles, qui devinrent plus fermes, et, en deux mois et demi, le malade guérit complètement et définitivement. (Docteur TRINKS (de Dresde), *Homœop. Vierteljahr-schrift*, 1860, p. 431.)

FAIBLESSE PARALYTIQUE DES JAMBES ET DES MAINS; ANESTHÉSIE DES PIEDS;
ANAPHRODISIE, CHEZ E. D., AGÉ DE 34 ANS, A LA SUITE D'UNE INTOXICATION
CHRONIQUE PAR LE SULFURE DE CARBONE.

Obs. XXXIII. — Pendant plusieurs jours, le malade prend chaque jour

un milligramme de phosphore dissous dans l'huile et émulsionné dans une potion gommeuse.

Julep gommeux....	125 grammes.
Huile d'olive.....	24 gouttes (1 gramme).
Phosphore.....	1 milligramme.

Ce traitement amène de la diarrhée et rétablit les forces musculaires et génésiques, après avoir produit tout d'abord des érections excessives. (Docteur DELPECH, *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1863, t. XIX, p. 178, obs. XXIV.)

GRANDE FAIBLESSE DES JAMBES, SURTOUT DE LA DROITE; PARALYSIE INCOMPLÈTE DES FLÉCHISSEURS ET DES EXTENSEURS DES MAINS; HÉSITATION DANS LA PAROLE; ANESTHÉSIE DES QUATRE MEMBRES; ANAPHRODISIE ET IMPUISSANCE, CHEZ A. D., AGÉ DE 21 ANS, A LA SUITE D'UNE INTOXICATION CHRONIQUE, PAR LE SULFURE DE CARBONE.

Obs. XXXIV. — Le malade prend du phosphore, qui fait disparaître tous les symptômes plus haut signalés; il reste seulement un peu de roideur et de maladresse des mains. (*Id., id.*, p. 127, obs. III.)

Le phosphore a été employé avec succès, nous venons de le voir, contre divers états paralytiques ou convulsifs du système musculaire passés à l'état chronique. Je vais maintenant, à l'aide des observations suivantes, démontrer que ce médicament peut encore guérir des affections analogues qui se présentent dans les formes grave et maligne de certaines maladies aiguës, et ces observations, je l'espère, offriront de précieux renseignements pratiques aux médecins appelés à traiter des cas semblables.

PARALYSIE DES SPHINCTERS DE LA VESSIE ET DU RECTUM; PROSTRATION ET INSENSIBILITÉ GÉNÉRALES, DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. XXXV. — « Un jeune homme de 24 ans, après différentes causes d'épuisement, fut attaqué d'une fièvre putride maligne au commencement de juillet 1778. Les symptômes étaient: un abattement des forces considérable, un pouls beaucoup plus lent que dans l'état naturel, un crachement de sang sans chaleur à la poitrine, un vomissement de bile d'abord jaune, ensuite verte et érugineuse. La matière des déjections était très-fétide. Il semblait que le principe de vie était totalement épuisé, et que les humeurs étaient en dissolution. Tous ces symptômes devinrent plus graves, malgré les secours qui paraissaient les plus appropriés, et au point que tout sentiment semblait détruit.

« Lorsqu'on leva le vésicatoire que j'avais fait appliquer, la chair de

dessous la pellicule était blafarde et insensible, le mouvement était très-faible. On agitait le malade sans qu'il pût ouvrir les yeux. Si on levait les paupières on voyait les pupilles très-dilatées. La langue, muqueuse et épaisse, ne pouvait sortir de la bouche. Les genoux, les cuisses, le visage et les mains étaient froids. Il rendait depuis trois jours ses excréments et ses urines involontairement. La décomposition des humeurs paraissait être au dernier période, et son corps exhalait déjà une odeur cadavéreuse. La plaie des vésicatoires et le scrotum étaient presque atteints de gangrène. Il serait difficile d'avoir des exemples d'une putridité aussi exaltée dans aucun corps vivant. J'avais employé comme tisane le vin de Champagne mousseux, à deux et trois pintes par jour. Résolu de mettre en usage un remède douteux, plutôt que de n'en employer aucun, je tentai le phosphore.

« Je le prescrivis à la dose de 2 grains fondus dans une cuillerée d'huile de lin, mêlée à 2 onces de looch, composé avec l'eau où avait séjourné le phosphore. M. Lebel, apothicaire, prépara ce remède. On en donna dans la nuit du 23 juillet une cuillerée d'heure en heure au malade. A la visite du matin, je lui trouvai de la chaleur, le pouls rétabli, la plaie des vésicatoires ayant suppuré; les jambes étaient sensibles. Les deux gardes (car une seule ne suffisait pas) me dirent qu'à mesure qu'elles lui avaient administré ce remède, elles l'avaient vu sensiblement revenir à la vie. Une d'elles eut une frayeur extrême, parce qu'en donnant ce médicament loin de la lumière, une partie étant tombée sur le menton du malade devint lumineuse, ce qui lui fit croire que c'était du feu.

« Dès le lendemain, le malade demanda à évacuer de l'urine et à aller à la selle. Il y eut un peu de fièvre et du délire que je regardai comme étant d'un heureux présage. Le remède fut réitéré six fois dans l'espace de sept jours; la dernière fois on le donna en lavement. Depuis cette époque, le malade est revenu de jour en jour et s'est parfaitement rétabli. » (ALPONSE LEROY, *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, t. I, p. 259.)

PARALYSIE DE LA MACHOIRE INFÉRIEURE, DES SPHINCTERS DE LA VESSIE ET DU RECTUM; EXTRÉMITÉS FROIDES ET TREMBLANTES; PROSTRATION EXTRÊME ET INSENSIBILITÉ DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. XXXVI.—A la fin du mois d'avril 1805, K..., valet de chambre, âgé de 24 ans, d'une forte constitution, fut atteint d'une fièvre intermittente tierce à laquelle succéda une double tierce. Puis après se déclare une fièvre typhoïde, forme maligne. Dans la nuit du 7 septembre, le malade est pris d'un délire violent, de convulsions et de vomissement de sang.

Le professeur Remer, consulté, trouva le malade pâle, étendu dans son lit avec un léger délire, des tremblements dans les mains et les genoux; toux douloureuse continuelle, des crachats sanguinolents, sueurs abondantes, peu d'urines, pas de selles; le pouls à 126, petit, dur et fuyant. Ce jeune homme était très-inquiet, car il donnait pour cause de sa maladie, outre un violent refroidissement et une chute de cheval, un amour malheureux. Aussi son médecin le jugea-t-il perdu en lui voyant le moral si fortement affecté. Néanmoins il lui prescrivit toutes les ressources de la pharmacie, pêle-mêle suivant un usage qui a encore bien des partisans à notre époque.

Il survint un nouveau vomissement de sang très-violent, puis une hémorrhagie par l'anus; dès ce moment épuisement des forces.

Le 8 septembre, vingt-deuxième jour de la maladie, plus de vomissement de sang, mais vomissement des médicaments.

Le 9, bas-ventre couvert de pétéchiés, stupeur extrême; déjections involontaires, fétides et noirâtres; le pouls très-fréquent, petit et faible, l'intérieur de la bouche noirâtre; la peau brûlante avec des sueurs visqueuses. Les sinapismes, quoique ayant fortement rougi la peau, n'avaient provoqué aucune douleur.

Le 11 septembre, le malade était près d'expirer: l'œil était éteint, la mâchoire inférieure paralysée, les extrémités refroidies et tremblantes, les excréments sanguinolents et involontaires, la respiration stertoreuse, la face hippocratique, les pétéchiés en plus grand nombre. Le malade répandait une odeur cadavéreuse et s'enfonçait dans son lit. Ce ne fut que sur les sollicitations réitérées des assistants, que le médecin ne l'abandonna pas, et se décida à lui administrer le phosphore tout en présageant la mort pour le soir. Il lui prescrivit donc la potion suivante :

Phosphore.....	8 grains.
Gomme arabique.....	
Huile de pavot.....	
Eau de cannelle vineuse.....	
Sirop d'amande.....	1 once.

A prendre toutes les heures une cuillerée de la potion.

Ce remède fit changer la scène. Déjà les premières doses, que le malade pouvait à peine avaler, augmentèrent l'activité de toutes les fonctions de l'organisme. Les déjections cessèrent d'être involontaires; la force musculaire parut augmentée; les extrémités se réchauffèrent, la face s'anima.

Le 12 septembre, le malade recommença à délirer, ce qui parut d'un bon augure. On répéta la même potion avec le phosphore et on la continua de la même manière.

Le 13 septembre, il reprit connaissance, reconnut son médecin et voulut lui parler, mais le délire l'en empêcha.

Les symptômes dangereux cessèrent pendant les trois jours, du 14 au 16. Le malade avait consommé 40 (?) grains de phosphore.

L'épuisement des forces étant encore considérable, le médecin les rétablit en remplaçant l'usage du phosphore par celui du vin et d'une nourriture animale. (*Hufeland's Journal*, 1809, Bd II, 7 St., p. 17. — *Bibliothèque de thérapeutique de Bayle*, t. II, p. 50.)

PARALYSIE INCOMPLÈTE DE LA LANGUE ET DES MUSCLES DE LA DÉGLUTITION ;
SELLES INVOLONTAIRES DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. XXXVII. — Le 5 janvier 1819, Emmanuel Jobert, âgé de 13 ans, est atteint de fièvre typhoïde. Le 20 janvier il présente les symptômes suivants :

Perte de connaissance et de la voix ; tremblement de la langue et impossibilité de la tenir hors de la bouche ; déglutition comme paralytique ; les yeux éteints, abattus et ordinairement fermés ; respiration extrêmement douloureuse ; pouls faible, inégal, intermittent, tremblotant et variable dans chaque région ; déjections excessives, noires, sanguinolentes et involontaires, accompagnées de froid aux extrémités ; difficulté très-grande de rubéfier la peau ; gangrène des parties sur lesquelles le décubitus avait lieu, en un mot le malade était expirant.

Cet état morbide n'ayant pas été modifié par les rubéfiants, les astringents en lavements, les toniques en frictions et en fomentations et les stimulants diffusibles, le docteur Depaulx se décide le 26 janvier à prescrire :

Phosphore.....	2 grains.
Ether.....	1 gros.
Emulsion d'amandes douces..	6 onces.

A prendre une demi-cuillerée toutes les heures. On eut beaucoup de peine à faire avaler les quatre premières demi-cuillerées, tant la déglutition était difficile ; les suivantes passèrent plus facilement. Mais bientôt des cris plaintifs et non interrompus, la vivacité des yeux que le malade n'avait presque pas ouverts depuis huit à neuf jours ; une sueur générale accompagnée d'une très-grande chaleur, une agitation continuelle et une fièvre des plus intenses ayant annoncé une vive irritation de l'œsophage, de l'estomac, des intestins et une exaltation des forces portée au dernier degré, on cesse l'émulsion phosphorique dont le malade n'avait pris que le quart. Le 27, le calme est rétabli, une notable amélioration se déclare, la guérison survient progressivement, et malgré les nombreux abcès en diverses parties du corps et la suppura-

tion énorme résultant de la chute des escarres gangréneuses, le jeune Jobert était en pleine convalescence au 22 février. (*Bibliothèque de thérapeutique de Bayle*, 1830, t. II, p. 92.)

SELLES INVOLONTAIRES; LA PAROLE DIFFICILE; L'OUÏE DURE DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. XXXVIII. — Un enfant de 13 ans, ayant été atteint de la fièvre typhoïde au mois de décembre, fut traité par un chirurgien avec des résolutifs, des vomitifs et des purgatifs.

Le 15 décembre, le docteur Conradi trouva le malade très-faible, avec un pouls fébrile, la langue sale et sèche, la parole difficile, l'ouïe dure, les selles involontaires, liquides et très-fétides.

Le quinquina, l'arnica, la valériane, le camphre, les vésicatoires ne modifièrent aucunement cet état.

Le 23 décembre, la prostration des forces était à son comble; on ne sentait plus le pouls; la figure, les mains et les pieds étaient refroidis; le malade était assoupi.

Alors le docteur Conradi administra au malade 10 gouttes d'éther phosphoré dans une petite cuillerée d'eau. Au bout d'une demi-heure, on observa déjà les effets salutaires de ce remède: le pouls se fit sentir de nouveau, la chaleur retourna aux extrémités, le malade ouvrit les yeux et se ranima.

On continua l'éther phosphoré à la dose de 5 gouttes toutes les deux heures, et l'enfant reprit insensiblement ses forces et fut bientôt hors de danger. (*Id.*, p. 22.)

PARALYSIE DES SPHINCTERS DE L'ANUS ET DE LA VESSIE; TREMBLEMENT DES MAINS; SOUBRESAITS DES TENDONS DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. XXXVIII bis. — Maria T... est admise le 7 janvier 1863 à l'hôpital de Leopoldstadt (Vienne). Elle présente divers symptômes de fièvre typhoïde, entre autres deux à trois selles liquides chaque jour. On prescrit l'acide phosphorique.

Le 11 janvier, délire si violent qu'il oblige d'attacher la malade dans son lit. Urines et selles involontaires; la langue et les dents couvertes de croûtes noires et épaisses; pouls à 120. On prescrit le *datura stramonium*, et les symptômes cérébraux s'apaisèrent peu à peu, si bien qu'on put détacher la malade vers le 18 janvier.

Ce même jour survinrent: un tremblement léger des mains, des secousses dans les tendons; une légère cyanose des lèvres, des joues, de la racine des ongles et des parties sur lesquelles le corps était appuyé. Toujours urines et selles involontaires; pouls à 144. On prescrit le charbon végétal.

21 janvier. Jusqu'à ce jour, la malade fut entre la vie et la mort ; mais, le 21 janvier, son état devint encore plus grave. Elle commença à tousser, et l'on reconnut les signes d'une hépatisation du poumon droit. Crachats spumeux, d'un rouge brun ; pouls filiforme, si fréquent qu'on ne pouvait le compter. Une sueur froide couvrait tout le corps. On prescrivit le phosphore.

L'hépatisation s'étendit peu à peu jusqu'au milieu de l'omoplate, puis elle entra en voie de résolution à partir du 24 janvier. Avec cette amélioration tout danger disparut. Le pouls devint moins fréquent et plus fort ; il était à 136 dès le 23 janvier. La cyanose, qui avait augmenté pendant la pneumonie, s'effaça peu à peu. A partir du 26, les évacuations cessèrent d'être involontaires, après l'avoir été *quinze* jours durant. Le 28, la malade demande à manger. Pendant la convalescence, deux accès d'ictère causés par des indigestions. (D' EIDHERR. — *Zeitschrift des Vereins der Hom. Aerzte oesterreichs*, t. II, cahier 1, p. 149 et suivantes.)

Dans le cas précité, le phosphore réussit fort bien après que l'acide phosphorique avait échoué.

Cette observation présente encore une autre particularité : elle a été recueillie dans l'hôpital *mixte* de Leopoldstadt, où sont quatre salles contenant 40 lits (20 pour hommes et 20 pour femmes) destinés au traitement allopathique et 40 lits (id., id.) destinés au traitement homœopathique. Les malades, en entrant, choisissent l'une ou l'autre médication, comme ils le font journellement dans la clientèle privée.

Des trois hôpitaux homœopathiques de Vienne, c'est le seul qui réserve des lits pour le traitement allopathique.

Dans cet hôpital *mixte* de Leopoldstadt, fondé en 1850, a lieu pendant six jours de la semaine la clinique homœopathique de quatre à cinq heures de l'après-midi. C'est la dernière des huit cliniques qui, à l'École de Vienne, se font, heureusement pour les élèves, à des heures différentes et successives depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir : fait que, déjà en 1858, je rapportais dans l'*Enseignement clinique en Allemagne*, p. 17.

BOQUET; MOUVEMENTS SPASMODIQUES DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. XXXIX. — H... (de Strasbourg), tambour-major, d'une forte constitution, est atteint de fièvre typhoïde avec éruption miliaire.

Dans la nuit du septième au huitième jour, le docteur Lobstein, ap-

pelé à la hâte auprès du malade, le trouva absolument sans connaissance, la figure décomposée, le regard fixe et immobile, les extrémités refroidies; il avait des mouvements spasmodiques et un hoquet qui se renouvelait toutes les deux minutes.

Le docteur Lobstein prescrit :

Phosphore.....	3 grains.
Ether sulfurique.....	1/2 once.
Huile distillée de girofles.....	1/2 scrupule.

A prendre toutes les heures, 8 à 10 gouttes, dans un sirop liquide.

« On était fort étonné, raconte Lobstein, de ce que je prescrivais encore des remèdes à un homme mourant; mais j'insistai fortement sur mes prescriptions, et je recommandai tous les soins possibles. Le lendemain matin, en visitant le malade, quel fut mon étonnement de le trouver en parfaite connaissance! Il me reconnut et proféra quelques paroles.

« Les parents m'informèrent, les larmes aux yeux, que le malade ayant à peine pris la seconde dose, le hoquet s'arrêta sur-le-champ. Après la troisième dose, ils remarquèrent qu'une chaleur douce se répandit sur tout le corps; elle fut bientôt suivie d'une sueur abondante qui produisit le plus heureux résultat. Je fis continuer le remède en recommandant de ne prendre la dose ci-dessus que toutes les deux heures.

« Le dixième jour, le malade était hors de danger..... » (*Id.*, p. 65.)

HOQUET; MOUVEMENTS SPASMODIQUES DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. XL. — Une jeune fille de 9 ans, atteinte de fièvre typhoïde. Le neuvième jour, raconte Lobstein, « à trois heures après-midi, je fus averti que la malade était prête à mourir. Je m'y rendis à la hâte, et en effet, je vis qu'elle était dans un état de stupeur extrême, que les extrémités étaient refroidies, qu'elle avait le hoquet, et que le corps était souvent agité par des mouvements spasmodiques. Je lui prescrivis sur-le-champ l'éther phosphoré, préparé de la manière indiquée dans l'observation précédente, à la dose de 4 ou 5 gouttes, toutes les heures, dans un peu de sirop liquide. Au bout de trois heures, je visitai de nouveau la malade : le pouls était plein, les extrémités réchauffées et la malade en parfaite connaissance. »

Le même remède fut administré jusqu'au lendemain, seulement 6 gouttes toutes les deux heures. Dès lors le danger était passé et la malade fut rétablie au bout de quinze jours. (*Id.*, p. 68.)

GRANDE PROSTRATION DES FORCES; RESPIRATION STERTOREUSE; IMPOSSIBILITÉ D'EXPECTORER; DÉGLUTITION FORT DIFFICILE; HOQUET INCESSANT; TOUS SYMPTÔMES PERSISTANT DEPUIS SIX JOURS CHEZ UN VIEILLARD DE 74 ANS ATTEINT D'UNE FIÈVRE RHUMATISMALE BILIEUSE.

Obs. XLI. — Un homme âgé de 71 ans, attaqué depuis quinze jours d'une fièvre rhumatismale bilieuse, que traitait le docteur Conradi, se trouva tellement affaibli et épuisé qu'on vit les symptômes les plus alarmants se joindre à son état.

« Sans cesse tourmenté par le hoquet, il avalait avec la plus grande difficulté, et l'on entendait distinctement le liquide avalé tomber dans l'estomac. La respiration était stertoreuse; il y avait impossibilité d'expectorer, grande prostration des forces, somnolence; le pouls était petit et fréquent, les extrémités refroidies; il avait des sueurs froides dans la figure; la langue était rouge et sèche, les yeux ternes, etc. Ces symptômes laissèrent peu d'espoir pour la conservation des jours de ce vieillard; aussi attendait-il la mort avec résignation, et la famille était préparée à cette catastrophe. Les soins du médecin parurent absolument superflus.

« Le 11 février, vingtième jour de la maladie et le sixième depuis cette grande prostration des forces, le médecin prescrivit quatre grains de phosphore dissous dans un gros d'éther sulfurique, pour en prendre 10 gouttes dans un peu d'eau toutes les heures.

« Après la troisième dose, le hoquet cessa et le malade avala avec plus de facilité. Le lendemain le malade se trouva beaucoup mieux; la peau était couverte de moiteur; le pouls s'était relevé, l'expectoration commença à s'établir. Les crachats étaient épais et tenaces; l'urine, qui coulait abondamment, était épaisse.

« Le remède ne fut continué que toutes les trois heures; au bout de quarante-huit heures, le malade se trouvait hors de danger...

« ...Jamais, ajoute l'auteur, je n'ai vu de malade se rétablir dans des circonstances semblables. » (*Id.*, p. 20.)

HOQUET; DÉGLUTITION DIFFICILE; SELLES INVOLONTAIRES; DÉLIRE DANS UNE PNEUMONIE.

Obs. XLII. — Une femme de 38 ans était atteinte d'une pneumonie... « Le troisième jour au matin, j'appris qu'elle avait passé une mauvaise nuit, battant sans cesse la campagne. En effet, je la trouvai encore dans le transport, très-agitée, avec un pouls plein et fréquent; elle avait eu plusieurs selles involontaires... L'état de la malade était assez consolant le soir; mais à trois heures du matin, il avait tellement empiré,

que tous les symptômes paraissaient annoncer une mort prochaine. La déglutition était difficile; il y avait hoquet et sueurs froides; dès lors je ne balançai plus à faire usage de l'éther phosphoré. La malade en prit 8 gouttes toutes les demi-heures dans un peu de sirop liquide. En la visitant au bout de trois heures, je la trouvai en parfaite connaissance; la langue était humide, les extrémités réchauffées et le corps couvert de moiteur. »

La malade continua ce remède toute la journée, n'en prenant que toutes les deux heures, la dose plus haut indiquée; elle fut dès lors hors de danger. (LOBSTEIN. — *Bibliothèque de thérapeutique de Bayle*, t. II, p. 72.)

DÉLIRE FURIEUX; SOUBRESAUTS DES TENDONS; SELLES INVOLONTAIRES DANS
UNE PNEUMONIE.

Obs. XLIII. -- Un infirmier âgé de 30 ans, d'un aspect cachectique, fut atteint d'une pneumonie grave, contre laquelle l'aconit et la bryone furent employés alternativement et sans succès. Au troisième jour, la voix était faible, à peine intelligible, la fièvre excessive, le pouls fréquent, la douleur de poitrine violente. Dans la soirée apparut de nouveau l'épistaxis accompagné d'un évanouissement prolongé. Trois heures après, celui-ci avait cessé; mais à la suite on observa un grand épuisement, des soubresauts des tendons, un délire furieux, un pouls faible et accéléré, des selles involontaires. Bien que son médecin n'eût aucune espérance de le guérir, il lui administra cependant du phosphore qui amena dans la nuit une abondante sueur, et le lendemain des élancements de poitrine moins violents, un pouls plus large et plus lent. Le cinquième jour du traitement, à part une grande faiblesse, de la sueur et une toux modérée, le malade n'éprouvait plus aucune incommodité; aussi le dixième jour put-il quitter le lit. (D^r HORNER. — *Hom. Archiv.*, 20, 1. — *Hom. Vierteljahrschrift*, t. I, p. 152.)

CONVULSIONS; SOUBRESAUTS DES TENDONS; PERTE DE LA PAROLE, DE LA VUE,
DE L'OÛÏE ET DE LA SENSIBILITÉ TACTILE.

Obs. XLIV. — Ces symptômes se présentèrent probablement dans le cours d'une maladie aiguë, si l'on en juge par l'extrait suivant d'une lettre que Mentz adressait à son fils :

« In Domino Petschken, in quo, ut tibi notum, auditus, visus, tactus, et loquela aberant, a duobus dosibus phosphori ad scrupulum semis exhibitis, hic effectus secutus est, ut omnes convulsiones, subsultus tendinum, et alia symptomata, intra tres horas cessarent, lenis mador et somnus sequeretur, illeque tertio die, omnium sensuum usu resti-

tuto, in Hypocausto ambulare posset. » (J. G. MENTZ. — *Dissertatio inaug. de phosphori virtute medica*, 1751, Vitembergae, p. XII.)

Expériences sur les animaux.

Obs. XLV. — Le vétérinaire Pilger a expérimenté le phosphore chez quelques animaux.

Deux chevaux extrêmement affaiblis se ranimèrent, se relevèrent sur leurs jambes et mangèrent après avoir pris chacun quatre grains de cette substance dissous dans l'huile de lis.

Dans un autre cas, cinq grains de phosphore rendirent des forces à un vieux cheval affaibli et malade. (PILGER. — *Mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg*, t. I, p. 397.)

§ II. — Paralysies musculaires et lésions cérébro-rachidiennes produites par le phosphore.

ACTION ÉLECTIVE SUR LES NERFS MOTEURS, SUR LES NERFS DE LA SENSIBILITÉ GÉNÉRALE ET SENSORIELLE.

Obs I. — D'après Sachs, le phosphore exerce une action spéciale sur les nerfs moteurs; il augmente, surexcite les mouvements des muscles, tant volontaires qu'involontaires. Il agit enfin sur les nerfs de la sensibilité générale et sensorielle et sur le cerveau lui-même. (SACHS, *Dissertatio de phosphoro*. Argentorati, 1731.)

Dans ses *Chemische Anmerkungen*, p. 321 (Erfurth, 1721), Kunkel avait donné les premières notions sur l'emploi médical du phosphore. Dix ans plus tard, Sachs indiquait déjà assez nettement les actions électives de ce médicament que j'essaye aujourd'hui de vulgariser.

ACCROISSEMENT DE FORCES CONSIDÉRABLE; DÉSIRS GÉNÉSQUES INTOLÉRABLES.

Obs II. — Alphonse Leroy ingéra 3 grains de phosphore dans de la thériaque. Il éprouva de l'ardeur et des douleurs d'estomac avec vomiturations, toutes choses qui disparurent en buvant fréquemment de petites gorgées d'eau fraîche. Les urines étaient fort rouges. Le jour suivant, il ressentit un accroissement de forces considérable et des désirs génésiques intolérables. (*Mémoires de la Société médicale d'émulation de Paris*, 1797, t. I, p. 259.)

Si vous administrez le phosphore à fortes doses, vous produisez de la faiblesse, des symptômes de paralysie : effet primitif du médicament.

Si, au contraire, vous l'administrez à petites doses, vous augmentez la vigueur musculaire d'un homme bien portant, vous guérissez les paralytiques : effet consécutif du médicament, effet de réaction.

Augmentation des forces, diminution des forces sont donc des phénomènes de même nature en plus ou en moins, et que l'on peut produire à volonté, pour ainsi dire, en augmentant ou en diminuant la quantité du remède ingéré, lequel est ainsi, tour à tour paralysigène et paralysifuge.

Ces réflexions, je présume, justifient pleinement l'insertion, dans ce paragraphe, de l'observation précédente et des deux suivantes qui, toutes trois, démontrent sous une autre face l'action élective du phosphore sur le système musculaire.

ACCROISSEMENT DE LA PUISSANCE MUSCULAIRE ET DES DÉSIRS GÉNÉSQUES.

Obs. III. — « Je fis dissoudre, dit Frantz Bouttatz, 4 grains de phosphore dans 4 drachmes d'huile de vitriol. Je pris toutes les deux heures 20 gouttes de cette solution. La première dose me causa quelques maux qui disparurent après que j'eus bu un peu d'eau. La seconde dose amena un violent appétit, je pourrais même dire une faim canine. Le pouls devint plus vif et la chaleur du corps augmenta. Je ressentis du bien-être et de la légèreté par tout le corps. Après une promenade d'une heure et demie, je mangeai de meilleur appétit. Deux heures après je repris du remède, ce qui faisait cinq fois en tout. J'avais, en somme, ingéré un peu plus d'un grain de phosphore. Je n'en ressentis aucune incommodité: au contraire, je me trouvais extraordinairement bien dans la soirée. Je rendis beaucoup de flatuosités, ce qui me soulagea. J'éprouvais un accroissement de puissance musculaire par tout le corps, et une excitation extraordinaire dans les parties génitales. Il y eut aussi augmentation de la sécrétion urinaire. » (FRANZ BOUTTATZ, *Ueber den phosphorals Arzneimittel*. Gœttingen, 1800, p. 99.)

EXALTATION DE LA SENSIBILITÉ; ACCROISSEMENT DE L'IRRITABILITÉ MUSCULAIRE.

Obs. IV. — D'après les expériences de Fr. Pilger, le phosphore exalte d'abord la sensibilité du système nerveux, puis il accélère la circulation, augmente la chaleur et accroît au plus haut degré l'irritabilité musculaire. (*Annales cliniques de Montpellier*, XXXVII, 266.)

Obs. V. — DOULEURS GÉNÉRALES DANS LES MEMBRES; AFFAIBLISSEMENT MUSCULAIRE DE PLUS EN PLUS CONSIDÉRABLE, PUIS MORT DANS LES VINGT-QUATRE HEURES. (Voy. chap. I, § 1, obs. 22.)

Obs. VI. — URINES INVOLONTAIRES. (Voy. chap. I, § 1, obs. 10.)

PARALYSIE DU BRAS GAUCHE.

Obs. VII. — Ch. E. Dieffenbach, pharmacien à Biel, voulant faire des

expériences avec le phosphore, prit en trois jours 6 grains de cette substance, d'abord 5 centigrammes, ensuite 10 et enfin 15. Fortes et continuelles vomituritions, renvois d'une odeur alliagée, contractions spasmodiques, paralysie du bras gauche, délire : tels furent les symptômes qu'il présenta et auxquels la mort vint mettre un terme. Il succomba à une inflammation du canal intestinal, du foie et du poumon. (*Bibliothèque médicale*, 1829, II, 398.)

ABATTEMENT ; PARLER LENT ET DIFFICILE ; DEMI-PARALYSIE DES PAUPIÈRES ; PHOTO-PHOBIE ; AGITATION CONVULSIVE ; URINES ET SELLES INVOLONTAIRES ; MORT LE ONZIÈME JOUR.

Obs. VIII. — En 1824, Edmond P..., âgé de 28 ans, prit 25 milligrammes de phosphore fondu dans de l'eau chaude. N'en ayant éprouvé aucun effet, il en prit trois jours après 75 à 100 milligrammes. Il éprouva après le dîner des douleurs abdominales, et après le souper des vomissements et de la diarrhée.

Le septième jour après la première prise, Ed. P... vaquait encore à ses affaires et fit 16 kilomètres à pied. Mais le lendemain il éprouve de l'abattement dès le matin, il parle avec lenteur et difficulté, les yeux s'ouvrent difficilement, photophobie. A dix heures du soir, perte de connaissance, agitation convulsive.

Deux jours après, même état, plus urination et selles involontaires ; le onzième jour, à partir de la première dose, mort à trois heures du matin. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1855, t. III, p. 138.)

CONVULSIONS ; MORT.

Obs. IX. — En 1849, une Espagnole de Sarria (Catalogne) s'empoisonna avec du phosphore et mourut en éprouvant d'affreuses convulsions. (*Id.*, p. 140.)

CONVULSIONS ; MORT.

Obs. X. — En 1852, H..., menuisier, vit sa fille âgée de 5 ans expirer également au milieu d'horribles convulsions après qu'elle eut ingéré de la pâte phosphorée. (*Id.*, p. 147.)

Pareille chose arriva à un enfant d'Anvers après qu'il eut mâché des allumettes phosphoriques. (*Id.*, p. 163.)

VIOLENTES DOULEURS DANS LES MEMBRES ; FAIBLESSE EXCESSIVE PENDANT LONGTEMPS.

Obs. XI. — Un cultivateur de Haut-Farzac (Corrèze), sa femme et ses deux enfants éprouvèrent les susdits symptômes après avoir mangé une poule empoisonnée par le phosphore. (*Id.*, p. 150.)

MOUVEMENTS CONVULSIFS HORRIBLES ; MORT.

Obs. XII. — Un enfant de 3 ans succomba en vingt-quatre heures à la suite de douleurs abdominales très-vives, de déjections alvines et de mouvements convulsifs horribles pour avoir mangé de la pâte phosphorée. (*Journal de chimie médicale*, 1844, p. 510.)

STUPEUR AVEC CONVULSIONS ; DYSPNÉE EXTRÊME ; MORT.

Obs. XIII. — Un enfant de 10 ans, saigné par un charlatan anglais, prit 72 gouttes d'une potion contenant : 48 grammes d'huile d'olive, 2 grammes de phosphore et un peu d'essence de bergamote.

Il s'ensuivit des vomissements, avec violentes douleurs d'entrailles, de la stupeur avec convulsions, une dyspnée extrême, puis la mort. (*Id.*, 1845, p. 379.)

PARALYSIES PARTIELLES.

Obs. XIV. — Le docteur Hartrop a publié (dans *Casper's Wochenschrift*, 1846) un long article sur l'action du phosphore et l'empoisonnement par le phosphore ; il n'y a pas d'observations. L'auteur y mentionne les paralysies partielles dans l'empoisonnement chronique.

ANÉANTISSEMENT GÉNÉRAL ET IVRESSE ; TENSION ET ROIDEUR DES MUSCLES.

Obs. XV. — Les 25, 26 et 27 mai 1847, Marie R... administra à son mari de la soupe contenant de la pâte phosphorée. Depuis le 25, R... est anéanti et comme un homme ivre ; il se met au lit. Le 29, après avoir pris une dernière soupe phosphorée, R... sentit ses membres se tendre et se roidir. Le mal devint tel qu'il crut n'avoir plus qu'un instant à vivre. Néanmoins, le 1^{er} juin il était hors de danger, bien que dans un état extrême de faiblesse. (*Journal de chimie médicale*, 1847, p. 644.)

VOMISSEMENTS INCESSANTS ; DYSURIE.

Obs. XVI. — Le 8 juillet 1848, V..., âgé de 54 ans, surexcité par ses habitudes d'ivrognerie, s'empoisonne en ingérant de la pâte phosphorée étendue sur une tranche de pain.

Le troisième jour, cet homme succombe après avoir présenté de la dysurie et des vomissements incessants. (D^r AUDIFFRED et DANVAL, *Gazette des hôpitaux*, 1851.)

PARAPLÉGIE ; SUREXCITATION GÉNÉSIQUE, PUIS IMPUISSANCE ; PARALYSIE DE LA LANGUE ; PARALYSIE GÉNÉRALE PROGRESSIVE.

Obs. XVII. — J. Frank a emprunté cette observation au *Traité sur l'alcoolisme chronique* de Magnus Huss (de Stockholm), et l'a consignée

dans son *Magazin für physiologische und klinische Arzneimittellehre und Toxicologie*, p. 666, 1853, Leipzig. Je la traduis en son entier.

Un homme de 39 ans, qui menait un genre de vie ordinaire, s'occupait depuis trois ans de la préparation des allumettes phosphoriques; il travaillait dans la chambre où il habitait, et il y conservait les matières premières et les produits de son industrie. Il n'en avait éprouvé aucun inconvénient jusqu'à ce que, il y a un an, une grande quantité de phosphore et de bois phosphoré s'enflamma après une violente explosion. Alors, en essayant de l'étouffer, il respira la vapeur de phosphore, si bien que finalement la suffocation le fit évanouir. Immédiatement après il éprouva une sensation de faiblesse dans le dos comme s'il voulait s'affaisser; ensuite faiblesse dans les extrémités et tremblement à chaque effort, mouvement de reptation sous la peau et sensation de tressaillement sous l'épiderme. Au commencement, une grande excitation génésique, qui plus tard diminua, et les six derniers mois se convertit en impuissance: impossibilité absolue de l'érection. A part cela, il se trouvait bien d'ailleurs; bon appétit, évacuations convenables, respiration normale, bonne santé, rien n'indiquait une affection du cerveau. A son admission à l'hôpital, on remarque ce qui suit: les deux jambes étaient si faibles qu'il ne pouvait marcher que quelques pas, et encore le faisait-il en chancelant et comme s'il n'était pas sûr de lui-même; essayait-il de se tenir debout, les jambes tremblaient et les genoux pliaient; tremblement des mains et des bras en faisant un effort. Dans l'état de repos, les muscles faisaient saillie par tout le corps (contractions musculaires), principalement aux extrémités qui n'étaient pas douloureuses, mais cependant assez sensibles pour laisser paraître des mouvements convulsifs sous la peau, et les muscles se contractaient sur plusieurs points de temps en temps. Parfois on ne voyait rien, et pourtant il criait soudain comme si une partie de son corps eût été touchée subitement. Au bras gauche, constamment une sensation de fourmillement sous la peau; sensation normale sur toute la surface du corps; l'épine dorsale pas sensible ni douloureuse, mais si faible que le malade ne peut pas se redresser ni rester debout une fois redressé. Les facultés intellectuelles et morales, les fonctions de la poitrine, du cœur et de la digestion sont normales, mais la prononciation est embarrassée (paralysie de la langue).

Le malade vécut encore trois à quatre ans dans la plénitude de son bon sens, la paralysie augmentant et s'étendant (paralysie progressive); mais tous les essais de traitement furent sans résultat.

DYSURIE.

Obs. XVIII. — Dans une observation d'empoisonnement par le phos-

phore, le docteur Boudant a noté la dysurie qui est un phénomène paralytique. (*Gazette des hôpitaux*, 1851, n° 122.)

VIOLENTES CONVULSIONS.

Obs. XIX. — Empoisonnement aigu d'une jeune fille de 17 ans, mort. Il y eut de violentes convulsions. (Docteur Dassier, *Journal de Toulouse*, novembre 1851.)

Tout agent spasmogène est nécessairement paralytique, comme l'a démontré le professeur Imbert-Gourbeyre dans ses travaux de matière médicale. D'ailleurs, en suscitant des mouvements convulsifs, il prouve son action élective sur le système musculaire. Pour ces deux motifs, nous devons citer toutes les observations d'empoisonnement où le phosphore a produit des convulsions toniques ou cloniques.

PARALYSIE DES MAINS.

Obs. XX. — J. Mifflet (de Saint-Etienne-sur-Chalaronne), que sa femme avait, à plusieurs reprises, essayé d'empoisonner avec du phosphore en 1841, n'en mourut pas, mais il resta paralysé des mains. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 2^e série, 1855, t. III, p. 157.)

Un ouvrage que je n'ai pas pu consulter, le *Journal de chimie médicale*, 1854, p. 330, relate l'histoire d'un mari, J. M., plusieurs fois empoisonné par le phosphore; il n'en mourut pas, mais il resta paralysé (de quelles parties?). Je n'ai pu vérifier si cette observation est la même que la précédente.

PARALYSIES DU MOUVEMENT; CONVULSIONS; TREMBLEMENT; HYPERESTHÉSIE DE LA PEAU; SYMPTÔMES PRODUITS PAR LE PHOSPHORE AMORPHE.

Obs. XXI. — Le phosphore pris à petites doses longtemps continuées, ou bien les inhalations de phosphore, produisent les symptômes suivants :

Système nerveux en état d'éréthisme; le toucher de la peau ou des cheveux est douloureux; tremblements; convulsions cloniques fréquentes; finalement paralysie du mouvement. (*Actions et emploi thérapeutique du phosphore amorphe*, par le docteur Bednar, article inséré dans la *Gazette hebdomadaire de Vienne. Wien medic. Wochenschrift*, 46-47, 1855.)

Contrairement à l'opinion généralement reçue, il paraîtrait donc que le phosphore amorphe a les mêmes propriétés toxiques et thérapeutiques que le phosphore ordinaire?

VOMISSEMENTS; TÊNESME ANAL; RAMOLLISSEMENT DU CERVELET.

Obs. XXII. — Le 20 décembre 1855, une mère contraignit sa fille naturelle, âgée de 9 ans et jusqu'alors bien portante, à boire un liquide où elle avait mis des têtes d'allumettes phosphoriques. Voici les symptômes que présenta cette enfant : malaise général, vomissements, douleurs de ventre et une selle unique du 20 au 27 décembre, quoique les deux derniers jours elle fit de violents efforts de défécation.

Dans la soirée du 27 décembre, cette jeune fille expira après avoir poussé de grands cris de six à neuf heures du soir et s'être jetée d'ici de là sur son lit, entrelaçant en roulant ses mains et ses pieds autour d'elle.

On fit l'autopsie le 5 janvier 1856 : le corps était gelé et dur comme une pierre. On ne remarqua rien d'extraordinaire, si ce n'est que le cervelet était complètement ramolli. Une commission scientifique, ayant pour rapporteur le docteur Horn, considéra ce ramollissement comme n'étant pas un phénomène cadavérique. (*Casper's Vierteljahrschrift*, t. XII, p. 193.)

DOULEURS DE CRAMPES RÉMITTENTES; CONTRACTURE DANS LES MEMBRES SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS; DÉLIRE VIOLENT; MORT.

Obs. XXIII. — Le 3 juin 1856, Joseph Varrigat remplit d'eau-de-vie un verre à vin ordinaire; il y mélange la pâte phosphorée de quatre boîtes d'allumettes (achetées à 5 centimes chacune), et à six heures du soir il avale tout le contenu du verre.

Le 5, le malade annonce éprouver depuis hier, et avoir surtout senti dans la nuit des douleurs dans les membres supérieurs et inférieurs. Les douleurs, qu'il compare à des crampes, persistent constamment, s'exaspérant par intervalles; elles coïncidaient par moments avec de la contracture et de la roideur qui se dissipaient d'elles-mêmes. Le matin, les membres supérieurs et inférieurs ne présentent aucune trace de contracture; les crampes persistent néanmoins.

Dans la soirée du 6, délire violent; le malade s'agite, veut quitter son lit, on est obligé de l'attacher.

Dans la matinée du 7, au délire aigu succède un état comateux terminé par la mort à sept heures. (Docteur E. Leudet (de Rouen), *Archives générales de médecine*, 1857, vol. I, 5^e série, t. IX, p. 312.)

INSENSIBILITÉ DE LA PEAU DES MEMBRES; GRAND AFFAIBLISSEMENT; ENGOURDISSEMENT DANS LES MEMBRES; TRISMUS; MORT LE ONZIÈME JOUR.

Obs. XXIV. — Le 5 juin 1856, Marie-Luce Leblanc, couturière, âgée

de 38 ans, délaya dans une tasse de café la pâte phosphorée des allumettes d'une boîte achetée 10 centimes. Cette tasse de café fut ingérée immédiatement; le résidu resté au fond de la tasse fut également ingéré après avoir été dissous dans un peu d'eau.

Symptômes éprouvés : fatigue très-grande; insensibilité de la peau des membres.

Le 6, la malade, bien qu'affaiblie, peut se promener toute la journée. Engourdissement et fourmillement dans les membres; trouble de la sensibilité assez grand pour ne pas lui permettre de saisir une épingle entre ses doigts.

Le 7, affaiblissement, intelligence intacte.

Le 13, fourmillement dans les doigts.

Dans la nuit du 13 au 14 délire, coma, dyspnée, bâillements, diminution de l'intelligence, parole difficile.

Le 15, état comateux, trismus, mort.

AUTOPSIE. *Bate* et *foie* hypertrophiés et ramollis. La malade avait eu un ictère très-prononcé dans le cours de cet empoisonnement. (*Idem, idem*, p. 315.)

RÉSOLUTION MUSCULAIRE; INSENSIBILITÉ GÉNÉRALE; PARALYSIE INCOMPLÈTE DES PAUPIÈRES SUPÉRIEURES; RÉTENTION D'URINE, PUIS URINES INVOLONTAIRES; MORT.

Obs. XXV. — Le 28 juillet 1858, Jules N..., garçon limonadier, âgé de 21 ans, fait dissoudre dans de l'eau chaude la pâte phosphorée des allumettes contenues dans deux boîtes, puis il ajoute 6 à 8 grammes de benzine qui dissout encore mieux le phosphore. Il boit d'abord une grande quantité d'eau-de-vie, et quand il commence à sentir les premiers symptômes de l'ivresse, il avale le poison et alors il marche devant lui jusqu'à ce que les forces l'abandonnent.

A onze heures du soir, il fut trouvé étendu dans un fossé du *boulevard des Invalides (Paris)*, privé de connaissance et transporté à l'hôpital *Necker*. Là on constate les symptômes suivants : les mouvements respiratoires et le pouls avaient cessé, les membres étaient dans la résolution la plus complète, les pupilles contractées, la peau insensible; tout le corps exhalait une forte odeur de benzine.

Le 29, assoupissement complet, face congestionnée, paupières abaissées, pupilles normales. Une douche d'eau froide administrée au malade pendant vingt secondes fait disparaître l'état asphyxique et la perte de connaissance.

Le 30, léger ictère; on constate une pneumonie au deuxième degré dans tout le poumon gauche. Le matin, rétention incomplète d'urine; dans la journée, urines involontaires.

Le 31, l'expiration a cessé d'exhaler l'odeur de la benzine; l'assoupissement et la torpeur de l'intelligence reparaissent; la pneumonie envahit le poumon droit.

Le 2 août, la teinte ictérique a diminué.

Le 3, les paupières s'abaissent involontairement, même lorsqu'on excite le malade et qu'il cherche à répondre.

Le 4, délire; mort à neuf heures du soir.

A l'autopsie, faite le 6 août, on trouve :

Forte hyperémie de la pie-mère et de la masse cérébrale; piqueté rouge de la substance grise; cervelet normal; suppuration des deux poumons. (Docteur MONNERET, *Archives générales de médecine*, 1858, t. XII, p. 291.)

Jules N... a ingéré tout à la fois du phosphore et de la benzine. Auquel de ces deux poisons faut-il attribuer les symptômes de paralysie ci-dessus énoncés? Au phosphore que nous avons déjà vu produire des phénomènes analogues.

SYMPTÔMES PARALYTIQUES.

Obs. XXVI. — Une femme de 24 ans fut empoisonnée en ingérant un bol de lait trempé de pain, lait dans lequel on avait mis des allumettes phosphoriques. On observa, entre autres, des vomissements, de la constipation; le pouls à 40, des symptômes de paralysie (dans quelles parties?). Mort six jours après. (L. SCHNEIDER, *Vereinte deutsche zeitschrift für staatsarzneikund*, 1857, t. X, p. 394.)

PROSTRATION DES FORCES; RÉOLUTION COMPLÈTE DES MEMBRES; ÉVACUATIONS INVOLONTAIRES (PARALYSIE DES SPHINCTERS DE L'ANUS ET DE LA VESSIE).

Obs. XXVII. — Le 1^{er} janvier 1859, Julie M..., couturière, âgée de 26 ans, s'empoisonne en mangeant des tranches de bœuf bouilli, sur lesquelles elle avait fixé la pâte phosphorée d'une poignée d'allumettes.

Le 2 janvier, facies très-altéré, prostration des forces, voix presque éteinte.

Le 5, la prostration et l'abattement sont augmentés.

Dans la nuit du 6 au 7, délire, agitation.

Le 7, respiration lente, difficile; assoupissement continu; intelligence conservée; résolution complète des membres; évacuations involontaires. Mort dans la nuit du 7 au 8. (*Thèse sur le phosphore* du docteur BRULLÉ. Paris, 1860.)

FOURMILLEMENT DANS LES CUISSSES; GRAMPES DANS LES PIEDS ET LES JAMBES.

Obs. XXVIII. — Le 17 mars 1860, Emilie B..., domestique, âgée de

26 ans, s'empoisonna en avalant trois tasses de café dans lesquelles elle avait jeté la pâte phosphorée d'un paquet d'allumettes de 10 centimes.

Dans la nuit du 17 au 18, fourmillement dans les cuisses, crampes dans les pieds et les jambes.

Le 20 et le 21, l'état de cette jeune fille est si bon qu'on la laisse se lever et se promener pendant quelques heures.

Mort dans la nuit du 24 au 25. (Docteur CONSTANTIN PAUL, *Gazette des hopitaux*, 1860.)

GRANDE FAIBLESSE ET DISPOSITION A SE FATIGUER; DOULEURS ET ENGOURDISSEMENT DANS LE BRAS GAUCHE, PUIS DANS LES AUTRES MEMBRES; TÉNESME ANAL; DY-SURIE; TÉNESME VÉSICAL; INCONTINENCE D'URINE.

Obs. XXIX. — Le 20 janvier 1860, Marie S..., domestique, âgée de 31 ans, enceinte depuis le mois de novembre, fait infuser pendant une heure dans de l'eau chaude deux paquets d'allumettes phosphoriques achetées ensemble 10 centimes, puis elle avale tout le liquide.

Le 21, dysurie qui cesse le 22.

Les 24, 25 et 26, ténesme anal. Le 26, la malade se sent très-faible. Les jours suivants, le ténesme anal est moins intense.

Hémorrhagies par la bouche, le nez, les deux oreilles, l'anus, la vessie, l'utérus.

Le 14 février, avec le retour des hémorrhagies apparaissent, d'abord douleur et engourdissement dans le bras gauche, puis dans les autres membres; constriction à la gorge, sensation d'étouffement.

Le 16, ténesme vésical.

Du 15 au 28, la santé est bonne, sauf de la faiblesse, une très-grande disposition à se fatiguer et des douleurs névralgiques dans les membres. Le ténesme vésical a disparu pour faire place à une incontinence d'urine incomplète, qui a lieu surtout pendant la marche.

Le 28, la malade sort de l'hôpital en conservant encore un peu de faiblesse; mais l'incontinence d'urine et les douleurs névralgiques ont disparu.

Plus tard rétablissement complet des forces, accouchement normal et à terme. Pendant les suites de couches, survient une diarrhée incoercible non sanglante qui amène la mort dans le mois de septembre. (*Thèse sur le phosphore* du docteur BRULLÉ. Paris, 1860.)

FAIBLESSE DANS LES MEMBRES; CONVULSION; MORT.

Obs. XXX. — « Suicide d'une femme non mariée, deux fois mère, de nouveau enceinte et sans ressources pécuniaires.

« Le 22 septembre 1862, deux paquets d'alumettes dites phosphori-

ques sont mis à bouillir dans un litre d'eau; puis cette femme prend un bol de ce liquide matin et soir pendant deux jours.

« Les accidents ne se montrèrent que le 25; faiblesse dans les membres, nausées, douleurs dans la région gastrique, rejet de mucosités brunâtres par la bouche. (Potion calmante.)

« Le soir de ce jour, apparence d'amélioration dans les symptômes du ventre, légère perte utérine d'un sang noirâtre, ecchymoses de teinte bleuâtre sur les paupières inférieures.

« Le 26, même état, seulement forces complètement abattues; crachement d'un sang noir mélangé de mucosités.

« Quelques cuillerées de bouillon ingérées et supportées par l'estomac. Le soir de ce jour tout s'aggrave dans le tableau de symptômes: vomissements noirs, hémorrhagie utérine assez abondante, expulsion d'un fœtus de 5 mois, convulsions, mort. » (*Notice des travaux de la Société de médecine de Bordeaux pour 1862*. Bordeaux, 1863.)

Le symptôme *faiblesse* a de l'importance comme marquant le début de paralysies coïncidant avec les véritables paralysies.

DÉGÉNÉRESCENCE GRAISSEUSE DE LA SUBSTANCE GRISE DU CERVEAU, DES MUSCLES, DU CŒUR, DU FOIE ET DES REINS.

Obs. XXXI. — Telles sont les lésions que M. le docteur *Bucquoy* a constatées chez une femme qui s'était empoisonnée avec la pâte phosphorée des allumettes. (*Gazette des hôpitaux*, 1863, n° 81.)

RÉSOLUTION MUSCULAIRE COMPLÈTE; LASSITUDE EXTRÊME; INSENSIBILITÉ ABSOLUE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET DU TRONC JUSQU'À LA BASE DE LA POITRINE; PUPILLES DILATÉES; CÉCITÉ; CONSISTANCE MOLLE DU CERVEAU; DÉGÉNÉRESCENCE GRAISSEUSE DES MUSCLES, DU CŒUR, DU FOIE ET DES REINS.

Obs. XXXII. — Le 22 février 1863, Théodore D..., homme de peine, âgé de 23 ans, introduit dans une bouteille pleine d'eau un paquet d'allumettes phosphoriques de 10 centimes. Dans le but de s'empoisonner, il but une verrée de ce breuvage à dix heures du soir, quatre heures après le repas.

Le 23, sentiment de malaise et lassitude extrême.

Le 24, abattement, lassitude, faiblesse; le malade reste immobile dans son lit.

Le 26, à neuf heures du matin, teinte ictérique générale; 130 pulsations; décubitus dorsal; résolution complète des muscles; insensibilité absolue des membres inférieurs et du tronc jusqu'à la base de la poitrine; la pupille est dilatée; le malade ne voit pas les objets qu'on approche de son œil. Subdélirium dont on tire le malade en l'excitant for-

tement; le délire se calme un peu vers les quatre heures; 108 pulsations; respiration fréquente, peau froide; mort à sept heures du soir.

A l'autopsie, faite cinquante-six heures après la mort, on trouve : dégénérescence graisseuse du foie et des reins.

Le cœur est de couleur jaune foncé, friable, parsemé de petits épanchements sanguins. En l'examinant au microscope, on voit que les stries des fibres musculaires ont disparu et sont remplacées par des granulations graisseuses.

Les muscles volontaires sont aussi envahis par l'état gras. Les muscles des parois abdominales, des bras et des jambes jaunes, ramollis, sont parsemés de foyers sanguins.

Les muscles moteurs de l'œil sont encore plus altérés; on n'y trouve presque plus de fibres striées.

Les nerfs qui se rendent aux muscles malades sont à l'état normal.

Le cerveau présente une consistance plus molle qu'à l'ordinaire. Le système nerveux du grand sympathique a paru sain, à part quelques cellules nerveuses du plexus cœliaque qui ont offert quelques granulations. (Docteur d'HEILLY, *Gazette des hôpitaux*, 1863, n° 76.)

FAIBLESSE; PROSTRATION; CONVULSIONS DES MEMBRES; CONSISTANCE MOLLE DU CERVEAU; DÉGÉNÉRESCENCE GRAISSEUSE DU CŒUR, DU FOIE ET DES REINS.

Obs. XXXIII. — Eugénie V..., fleuriste, âgée de 25 ans, habituellement bien portante, sujette seulement à des attaques d'hystérie, s'administre, le 9 juin 1863, à onze heures du matin, une verrée d'eau dans laquelle elle avait raclé la pâte phosphorée de 60 allumettes environ.

Le 10, attaque convulsive ressemblant à ses crises hystériques habituelles. Plus tard, abattement, refroidissement considérable de tout le corps, surtout des extrémités; pouls petit, dépressible, à 80 pulsations.

Le 11, amélioration manifeste.

Le 12, crise nerveuse, convulsions légères des membres, avec pâleur de la face, refroidissement général, perte incomplète de la connaissance. Après une demi-heure, ces symptômes disparaissent; mais il y a persistance de la pâleur et de la prostration. Dans la journée, plusieurs syncopes; mort subite à quatre heures (à la suite d'une syncope?).

Autopsie soixante heures après la mort :

La substance cérébrale est un peu molle. Dégénérescence graisseuse du cœur, surtout du foie et des reins. (Docteurs FRITZ, BANVIER et VERLIAC, *Archives générales de médecine*, 1863, t. II, p. 34.)

HYPERESTHÉSIE DES MASSES MUSCULAIRES DE LA CUISSE; PROSTRATION GÉNÉRALE;
DÉGÉNÉRESCENCE GRAISSEUSE DES MUSCLES DE LA LANGUE, DU CŒUR, DU FOIE
ET DES REINS.

Obs. XXXIV. — Le 24 mai 1863, Jenny Diot, domestique, âgée de 48 ans, jouissant d'une bonne santé, fit tomber un gros paquet d'allumettes phosphoriques dans une salade. Elle les y laissa par négligence une heure environ et mangea ensuite la salade : vomissements.

Le 28 au soir, prostration générale, teinte ictérique de la peau, refroidissement, pouls faible; grande sensibilité des masses musculaires de la cuisse.

Le 29, même état, suppression des urines; le pouls baisse et le refroidissement augmente progressivement; mort à huit heures du soir.

Autopsie faite trente-six heures après la mort :

Les poumons, un peu congestionnés, présentent de petits noyaux apoplectiques. Dégénérescence grasseuse du cœur, des muscles de la langue, du foie et des reins. (*Id.*, p. 38.)

ABOLITION DU SENS MUSCULAIRE AUX MEMBRES INFÉRIEURS; MOUVEMENTS CONVULSIFS;
CONTRACTION DES ADDUCTEURS DU POUCE ET DES FLÉCHISSEURS DE L'INDEX;
DÉGLUTITION PRESQUE IMPOSSIBLE.

Obs. XXXV. — Le 23 avril 1863, une femme de 18 ans fait macérer dans 300 grammes d'eau chaude un paquet de 500 allumettes préparées avec du phosphore jaune, puis elle avale d'un trait toute cette boisson.

Le 24, il semble à la malade qu'elle est privée des membres inférieurs, quoique la sensibilité et la motilité soient intactes dans ces parties.

Le 27, à midi, coloration de la face, agitation, mouvements désordonnés. A quatre heures, déglutition douloureuse, quoique la muqueuse pharyngée soit normale; contraction des adducteurs du pouce et des fléchisseurs de l'index. A dix heures du soir, déglutition presque impossible, arborisation de la paroi postérieure du pharynx.

Le 28, la mort survient après l'apparition de plaques de purpura à la base du cou, sur les épaules et sur la face dorsale des mains. (Docteur Guilabert (de Toulon), *Gazette des hôpitaux*, 4 juin 1863.)

En consultant les divers traités de matière médicale homœopathique, j'ai trouvé dans la pathogénésie du phosphore un grand nombre de symptômes paralytiques ou convulsifs qui démontrent également l'action élective de ce remède sur le système musculaire. Hahnemann et ses disciples les ont éprouvés en expérimentant sur eux-mêmes le phosphore à petites doses. Ils auraient probablement obtenu des

symptômes paralytiques plus caractérisés, de véritables paralysies même, s'ils avaient ingéré le phosphore à doses plus fortes, mais alors ils couraient risque de s'empoisonner comme le pharmacien Dieffenbach. On le verra ci-après, ces symptômes, observés et reproduits minutieusement par les expérimentateurs, rappellent, à s'y méprendre, les phénomènes initiaux des paralysies exposés par les auteurs classiques.

OBS. XXXVI. — Le matin au lever, un expérimentateur ressent une *grande faiblesse* et, tout le jour, il éprouve une sensation de malaise général, de pyrosis et de *tremblement dans les membres*. (*Rein Arzneimittellehre von Hartlaub et Trinks*, 1828, t. I, n° 600.)

OBS. XXXVII. — Un autre expérimentateur éprouve dans les membres une *grande faiblesse qui persiste pendant plus de trois semaines*. (*Id.*, n° 598.)

OBS. XXXVIII. — Th. de la R... (étudiant en théologie, âgé de 20 ans, doué d'une forte constitution et présentant un beau développement musculaire) éprouva une *plénitude de forces* le troisième jour de l'expérimentation; mais à partir du quatrième jour, il ressentit du *relâchement musculaire*, de la *faiblesse musculaire pendant plusieurs semaines*. (*Der Phosphor* von docteur Sorge, 1862, p. 139.)

OBS. XXXIX. — Le docteur Sorge éprouva pendant deux jours un *sentiment extraordinaire de légèreté et de force qui fut suivi de dépression*.

Mais il lui arriva plus souvent d'éprouver une *sensation de faiblesse et de tremblement par tout le corps pendant tout un jour*. (*Id.*, p. 155-164.)

MUSCLES DES MEMBRES.

OBS. XL. — Tremblement avec tressaillement dans les membres; tremblement des mains tel qu'il ne peut écrire; tressaillement et crampes dans les doigts; paralysie des doigts qu'il sent, mais qu'il peut à peine remuer.

Les mains et les pieds sont lourds comme du plomb; tremblement, tressaillement, crampe, tiraillement spasmodique dans les membres inférieurs. (*Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*; traduct. Jourdan, 2^e édit., t. III, p. 213-284.)

SYMPTÔMES HÉMIPLÉGIQUES.

OBS. XLI. — Tout le côté droit est comme paralysé avec nausées.

L'une des deux mains est parfois comme paralysée pendant plusieurs heures.

Engourdissement et insensibilité des doigts d'une main.

Tressaillement dans les doigts d'une main, dans les orteils d'un pied.

(*Id.*)

MUSCLES DE LA FACE ET DE LA RÉGION OCULAIRE.

Obs. XLII. — Convulsions dans les muscles des joues.

Tressaillement dans les muscles de la face; occlusion des mâchoires qui empêche de les écarter l'une de l'autre (spasme des masséters).

Tressaillement des paupières très-fréquent.

Dilatation ou resserrement des pupilles.

Myopie (contraction des quatre muscles droits de l'œil?) (*Id.*)

DIAPHRAGME.

Obs. XLIII. — Fréquents hoquets pendant la journée, même avant de manger.

Hoquet continu.

Hoquet après le dîner, tellement fort qu'il cause une douleur pressive et cuisante au creux de l'estomac. (*Id.*)

MUSCLES DÉFÉCATEURS.

Obs. XLIV. — Selle demi-liquide, peu abondante, et qui ne sort qu'avec des efforts.

Ténésme violent quelque temps après la selle.

Spasme considérable et pénible du rectum le matin dans le lit.

Selles involontaires.

Ecoulement de mucosités par l'anus, qui reste constamment ouvert (1). (*Id.*)

MUSCLES DE LA VESSIE.

Obs. XLV. — Violente envie d'uriner; l'urine s'échappe involontairement.

Incontinence d'urine nocturne. (*Id.*)

COEUR.

Obs. XLVI. — Palpitations du cœur violentes, fréquentes.

Battements du cœur très-inégaux.

Syncopes. (*Id.*)

(1) Je ne connais que deux médicaments qui paralysent le sphincter jusqu'à rendre l'anus béant : le phosphore et l'arsenic.

Outre les muscles de la vie de relation et de l'appareil génésique, je me suis permis de signaler deux muscles de la vie organique, le diaphragme et le cœur, sur lesquels le phosphore exerce une action élective très-marquée : fait démontré par les observations cliniques et pathogéniques.

Expérimentations sur les animaux.

TRISTESSE ET ANÉANTISSEMENT COMPLET; CONVULSIONS HORRIBLES; MORT CHEZ
27 POULES OU DINDES.

Obs. XLVII. — Tels furent les phénomènes successifs qui furent observés déjà l'an VI, et dont quelques-uns durèrent, chez certains sujets, jusqu'au quarante-sixième jour. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1855, t. III, p. 137.)

VERTIGE; TITUBATION; CONVULSIONS; MORT CHEZ DES POULES, CANARDS
ET DINDONS.

Obs. XLVIII. — Dans le mois d'août 1842, M. Nicolaï constata ces effets chez des volailles qui s'étaient empoisonnées avec la pâte phosphorée destinée à détruire des rats. (*Id.*, p. 147.)

INQUIÉTUDE; TREMBLEMENT; CONVULSIONS; FAIBLESSE ET PARALYSIE
DES EXTRÉMITÉS POSTÉRIEURES.

Obs. XLIX. — Tels sont les symptômes qu'on a observés chez les animaux empoisonnés avec le phosphore. (*Untersuchen ueber acute phosphor vergiftungen von B. Schuchardt in Gættingen.*) (*Henle und Pfeifer's zeitschrift*, 1856.)

PARALYSIE DE TOUS LES MEMBRES; CERVEAU ET PARTIE SUPÉRIEURE DE LA MOELLE
ÉPINIÈRE D'UNE CONSISTANCE MOLLE CHEZ UN LAPIN.

Obs. L. — Le 12 juillet 1858, à midi, un lapin fut empoisonné avec des petites doses de phosphore ingéré en substance dans l'estomac. Dans la matinée du 14, il était étendu sur le flanc, paralysé de tous les membres, les pupilles peu sensibles à la lumière, les paupières se contractant et se fermant quand on les touchait. Il souleva encore la tête, éprouva une petite convulsion dans tout le corps, puis expira une demi-heure après.

A l'autopsie on trouva :

La substance de la partie supérieure de la moelle épinière d'une consistance molle, ses membranes d'enveloppe pas injectées; la substance du cerveau d'une consistance molle, sans injection; les sinus longitu-

dinaux et transversaux médiocrement pleins de sang; les plexus à l'état normal; un peu de liquide dans les ventricules. (3^e obs. du docteur Birkner (de Postdam), *Casper's Viertel Jahrschrift*, t. XIII, p. 98-122.)

PARAPLÉGIE; DEMI-PARALYSIE DES MEMBRES ANTÉRIEURS; TREMBLEMENT DU MEMBRE ANTÉRIEUR GAUCHE; HYPERESTHÉSIE DE LA PEAU; CERVEAU D'UNE CONSISTANCE MOLLE CHEZ UN LAPIN.

Obs. LI. — Un fort lapin fut empoisonné avec de petites doses de phosphore dans l'après-midi du 12 juillet 1858.

Le 14, à sept heures du matin, il était étendu sur le flanc, paralysé du train postérieur; il essayait de temps en temps de se soulever avec les membres antérieurs à moitié paralysés et à l'aide de mouvements de tout le corps; le membre gauche antérieur tremblait incessamment; les yeux restaient ouverts; les membres paralysés n'étaient point roides; l'agonie se prolongea pendant plusieurs heures. L'animal restait étendu une demi-heure sans mouvement, puis il glissait brusquement un peu en avant et sans mouvements convulsifs; touché avec les doigts, il tressaillait de tout le corps comme s'il se ranimait. Finalement il fit entendre un sifflement à peine perceptible à l'oreille, puis il expira à onze heures.

A l'autopsie, on trouva les sinus du cerveau gorgés de sang, les réseaux vasculaires à l'état normal, aucune exsudation dans les ventricules, la masse cérébrale d'une consistance molle. (4^e obs. du docteur Birkner, *id.*)

DIMINUTION PROGRESSIVE DE LA SENSIBILITÉ ET DE LA MOTILITÉ CHEZ UN LAPIN.

Obs. LII. — Un lapin fut empoisonné avec du phosphore introduit dans une plaie sous-cutanée. La sensibilité et la motilité diminuèrent peu à peu jusqu'à sa mort, survenue une heure après l'empoisonnement. (Professeur Mayer (de Bonn), *Casper's Viertel Jahrschrift*, t. XVIII, p. 221.)

PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ ET DE LA MOTILITÉ CHEZ UNE GRENOUILLE.

Obs. LIII. — Une grenouille fut empoisonnée par le phosphore de six allumettes introduit dans une plaie sous-cutanée. Il survint une paralysie de la sensibilité et de la motilité, puis la mort sept heures après. (*Id.*)

DIMINUTION PROGRESSIVE DE LA SENSIBILITÉ ET DE LA MOTILITÉ CHEZ UNE GRENOUILLE.

Obs. LIV. — Une forte grenouille fut empoisonnée par un grain de

phosphore dissous dans l'huile et introduit dans une plaie sous-cutanée. La sensibilité et la motilité diminuèrent graduellement dans le courant de la journée, et le lendemain elle était morte. (*Id.*)

PARALYSIE INCOMPLÈTE DES MEMBRES; OPISTHOTONOS; ANESTHÉSIE DE LA PEAU
CHEZ UNE GRENOUILLE.

Obs. LV. — On versa de l'huile d'amande contenant un fort grain de phosphore dans une plaie faite sur le dos d'une grenouille. Le second jour, vers midi, apparurent des symptômes de faiblesse et d'engourdissement des membres. Bientôt l'animal resta tranquillement étendu sur le dos; la sensibilité disparut, les paupières ne se fermaient plus quand on les touchait, puis survint un léger opisthotonos suivi de la mort. (*Id.*)

Obs. LVI. — FAIBLESSE; PARALYSIE DU SYSTÈME MUSCULAIRE CHEZ DES LAPINS,
DES CHIENS, DES CHATS, DES RATS ET DES GRENOUILLES.

Le professeur *Mayer* (de Bonn), résume de la manière suivante les résultats qu'il a obtenus en faisant absorber le phosphore chez les divers animaux précités, soit par l'estomac, soit par le tissu cellulaire ou les plaies :

Le phosphore agit spécialement sur les nerfs des mouvements volontaires et sur les muscles eux-mêmes. Il entrave, diminue et enfin abolit entièrement la motilité, ou bien il détruit l'irritabilité des nerfs moteurs, la contractilité des fibres musculaires, et en dernier lieu paralyse complètement les forces.

Le phosphore agit également sur les nerfs des mouvements involontaires, sur le système musculaire du cœur et de la poitrine. Il ralentit les pulsations, trouble le rythme normal du cœur et en suspend même complètement les battements, si bien que ce viscère se remplit de sang. Il agit sur la respiration en paralysant les nerfs moteurs du thorax et du diaphragme, de sorte que les poumons, eux aussi, se gorgent de sang. A la suite de cette diminution, de cette faiblesse, de cette abolition même des battements du cœur et des mouvements respiratoires, il survient un abaissement de température tel que la calorification physiologique étant suspendue, l'animal meurt engourdi, insensible et roide comme dans la mort par congélation.

L'acide phosphorique et les acides phosphoreux sont moins actifs que le phosphore, mais ils agissent néanmoins comme lui en af-

faiblissant, paralysant les nerfs moteurs et les mouvements du cœur et de la poitrine. (*Schmidt's Jahrbuecher*, 1861, t. CIX, p. 172.)

TREMBLEMENT DU CORPS; CONVULSIONS EFFROYABLES ET ANÉANTISSEMENT DES FORCES CHEZ DES COQS, DES MOINEAUX ET DES GRENOUILLES.

Obs. LVII. — Tels sont les phénomènes qu'a observés le professeur *Giulio* (de Turin), dans le cours de ses expérimentations. (*Thérapeutique de Mérat et de Lens*, t. V, p. 281.)

TREMBLEMENT GÉNÉRAL; CONVULSIONS DES MEMBRES POSTÉRIEURS; CONSISTANCE MOLLE DU CERVEAU ET SURTOUT DE LA MOELLE ALLONGÉE ET DE LA MOELLE ÉPINIÈRE CHEZ UN LAPIN.

Obs. LVIII. — Au moyen d'un tube élastique, 2 drachmes de phosphore furent introduits dans l'estomac d'un robuste lapin. Un quart d'heure après, il est pris de tressaillement et tremblement. Cinq à six heures plus tard il éprouve subitement des contractions, surtout dans les membres postérieurs; la mort survint quand ces mouvements convulsifs eurent persisté un quart d'heure.

A l'autopsie, on trouva le cerveau et surtout la moelle allongée et la moelle épinière d'une consistance molle, et présentant une couleur pâle insolite. (J. W. Arnold, *Hygea, Zeitschrift fuer Heilkunst*, t. XXIII, p. 25.)

DILATATION DES PUPILLES; TREMBLEMENT GÉNÉRAL; PARALYSIE DES MUSCLES RESPIRATEURS DU THORAX; CONVULSIONS DES MEMBRES ANTÉRIEURS; PARAPLÉGIE; INSENSIBILITÉ DU CORPS CHEZ UN CHAT.

Obs. LIX. — Le 12 mars 1844, un chat prit en lavement une demi-once d'huile phosphorée. Le premier symptôme qui apparut fut la dilatation des pupilles. Trois quarts d'heure après vomissements de mucosités visqueuses; vingt-quatre heures plus tard diarrhée, puis il se met à trembler et retire ses oreilles en arrière, ce qui lui donne une expression de souffrance.

Le 13, à midi, il prend la même dose de phosphore et de la même manière.

Le 14, à midi, il est étendu haletant et pouvant à peine ouvrir les yeux. La respiration ne se fait plus qu'à l'aide des muscles abdominaux, et à chaque mouvement respiratoire le corps est un peu projeté en avant.

A ces symptômes viennent s'ajouter, le 15, un vomissement de sang et la paralysie des membres postérieurs.

Le 16, à une heure et demie de l'après-midi, accès de convulsions,

insensibilité du corps. Plus tard dans cette même après-midi, mouvements désordonnés des membres antérieurs; la mort survint à quatre heures. (Docteur Liedbeck, *Hygea*, t. XX, p. 32-34.)

DILATATION DES PUPILLES ; PARALYSIE (?) DE LA LANGUE ; PARALYSIE INCOMPLÈTE ;
PERTE DU GOUT ; INSENSIBILITÉ GÉNÉRALE CHEZ UN CHAT.

Obs. LX. — Le 7 février 1844, un gros chat prit quatre gouttes d'huile phosphorée.

Le 8, à dix heures du matin, il paraissait indifférent à tout et ne pouvait se remuer qu'avec difficulté; il éprouvait surtout un grand affaiblissement dans la motilité du train postérieur, et les pupilles étaient très-dilatées.

Après avoir pris une seconde dose de quatre gouttes d'huile phosphorée, il ne se débattait plus aussi fortement; puis il se mit à trembler de tout le train postérieur et la langue pendait hors de la bouche comme si elle était paralysée.

Depuis la première dose, la sensibilité avait tellement diminué qu'on pouvait facilement lui faire avaler des remèdes d'un goût désagréable.

Après la sixième dose, il survint des vomissements et une sorte de stupeur avec somnolence, et l'animal devint encore plus insensible à tout contact.

Une septième dose lui fut administrée, et le lendemain dans la matinée du 10 février, il expirait après avoir éprouvé quelques convulsions des extrémités. (*Id.*, p. 30.)

DILATATION DES PUPILLES ; PARALYSIE DES MEMBRES CHEZ DES GRENOUILLES.

Obs. LXI. — Les grenouilles empoisonnées par Liedbeck à l'aide d'un lavement contenant cinq gouttes d'huile phosphorée, étaient affectées d'une très-forte dilatation des pupilles, puis paralysie des membres, après quoi elles expiraient. (F. L. Strumpf, *Systematisches Handbuch der Arzneimittellehre*, t. II, p. 513, Berlin, 1855.)

SURFACE DU CERVEAU D'UNE CONSISTANCE PLUS MOLLE QU'À L'ORDINAIRE; LA MOITIÉ INFÉRIEURE DE LA MOELLE RACHIDIENNE PLUS MOLLE QUE LA MOITIÉ SUPÉRIEURE CHEZ UN LAPIN.

Obs. LXII. — Le 3 août 1857, un jeune lapin mangea quelques morceaux de pain trempés dans de l'huile phosphorée.

Le 5, on lui ingéra dans la bouche six à huit gouttes de cette huile; jusque-là il se trouvait bien.

Le 6, à cinq heures du matin, on lui donna la même dose. A partir de

ce moment, l'animal, qui était haletant, devint beaucoup plus calme, et à deux heures de l'après-midi il expirait.

L'autopsie, faite la même après-midi, montre la surface du cerveau d'une consistance beaucoup plus molle qu'à l'ordinaire, la moitié inférieure de la moelle épinière beaucoup plus molle que la moitié supérieure; la face antérieure de la partie moyenne de la moelle épinière paraissant, à travers la dure-mère, infiltrée d'un sang noir. (*Der Phosphor*, von Dr G. Wilhelm Sorge (de Berlin); Leipzig, 1862, p. 51.)

FAIBLESSE PARALYTIQUE DES MEMBRES; CONVULSIONS, MORT; ÉPANCHEMENTS SANGUINS MULTIPLES DANS LE CERVEAU ET LE CERVELET; UN DE CES ÉPANCHEMENTS RAMOLLIT LA SUBSTANCE CÉRÉBRALE CHEZ UN LAPIN.

OBS. LXIII. — Le 10 août 1857 on empoisonna un très-gros lapin en lui ingérant dans la bouche 15 à 20 gouttes d'huile phosphorée. Le lendemain dans l'après-midi, les mouvements deviennent plus faibles. A partir de sept heures du soir les pieds restent dans la même position qu'on leur a donnée, l'animal est étendu sur le flanc. Vers dix heures du soir il se jette de ci, de là sur sa couche de paille, puis il étend les membres postérieurs, rejette la tête en arrière et meurt.

Aussitôt après la mort, il sort par la bouche et les narines un sang spumeux.

On fait l'autopsie, et à travers la pie-mère on aperçoit distinctement presque sur toute la surface du cerveau et du cervelet un grand nombre de points ecchymotiques du volume de la tête d'un gros clou; ils persistent sur la surface de la substance cérébrale même après l'enlèvement de la pie-mère, et ils ne peuvent être effacés à l'aide d'une pression légère. Ils abondent particulièrement sur la partie supérieure du lobe moyen et sur les faces supérieure et postérieure du cervelet.

Certaines portions de la masse cérébrale renferment un grand nombre de ces points ecchymotiques qui ne se laissent point enlever. Il y en a beaucoup à certaines places, surtout dans la substance grise du cervelet. A droite et sur le bord postérieur du cerveau, on observait à la surface un épanchement sanguin, noir, solide, du volume d'un demi-haricot et ne présentant aucun dépôt fibrineux.

La région occupée par cet épanchement était parsemée de points noirs ecchymotiques du volume de la tête d'un gros clou, et, en outre, pénétrée de stries sanguines. Toute cette région était manifestement plus molle que le reste de la masse cérébrale. On ne trouvait de sang extravasé ni dans les autres parties du cerveau ni dans ses cavités; il n'y avait point d'hyperémie dans les vaisseaux du cerveau ni dans son enveloppe. (*Id.*, p. 55.)

CONSISTANCE MOLLE DU CERVEAU ET DE LA MOELLE ÉPINIÈRE
CHEZ UN LAPIN.

Obs. LXIV. — Le 26 août 1857, un lapin de 6 mois ingéra quelques gouttes d'huile phosphorée qui ne l'incommodèrent nullement. Il en prit encore dix à douze gouttes pendant deux jours.

Le 28, il reposait paisiblement, mais il avait la respiration haletante et, contre son habitude, il se laissa facilement prendre.

Dans la matinée du 30, il était dans le même état; l'après-midi il mangea et fut très-alerte tout le reste de la journée.

Le 31, à cinq heures du matin, quinze à vingt gouttes d'huile phosphorée l'étendirent par terre jusqu'à neuf heures. A onze heures il fut tué à l'aide d'un poinçon enfoncé dans la moelle allongée.

A l'autopsie, faite douze heures et demie après la mort, le docteur Sorge put encore observer que le cerveau et la moelle épinière des lapins ainsi empoisonnés étaient d'une consistance moins ferme que chez les lapins sains. Ce qui confirma les remarques qu'il avait faites antérieurement sur la mollesse ou la fermeté du cerveau et de la moelle épinière chez d'autres lapins empoisonnés de la même manière. (*Id.*, p. 53.)

CONSISTANCE MOLLE DES DEUX TIERS SUPÉRIEURS DE LA MOELLE ÉPINIÈRE
CHEZ UN LAPIN.

Obs. LXV. — Le 15 août 1857, un jeune lapin, jusque-là très-bien portant, ingéra cinq gouttes d'huile phosphorée, ce qui ne l'incommoda nullement. Il le fut également fort peu par l'ingestion de huit gouttes.

Le 20, à neuf heures du matin, dix gouttes données comme premier repas ne modifièrent en rien ni son appétit ni ses mouvements.

Le 21, à quatre heures et demie du matin, on le trouvait mort dans sa cabane.

A l'autopsie, faite vers le soir, on trouva le cerveau exsangue et manifestement pâle; la moelle épinière d'une consistance plus molle qu'à l'ordinaire, surtout dans les deux tiers supérieurs. (*Id.*, p. 54.)

PARALYSIE ET CONVULSION DES MEMBRES; CONSISTANCE MOLLE DE LA MOELLE
ÉPINIÈRE DANS SA PARTIE INFÉRIEURE CHEZ UN LAPIN.

Obs. LXVI. — Le 3 août 1857, on mit dans la bouche d'un lapin cinq gouttes d'huile phosphorée, et plus tard le 5 août à huit heures du matin encore quelques gouttes.

A onze heures et demie il restait tranquillement dans un coin, mais il s'en élançait rapidement quand on ouvrait la porte de sa cabane.

A midi et demi, étendu de tout son long, il ne pouvait se porter en avant qu'avec peine, et il laissait tomber sa tête de côté comme s'il était ivre. Si on le soulevait, il ne se débattait que très-faiblement. Couché sur le ventre, les membres postérieurs allongés en arrière, il penchait sa tête de côté.

Peu de temps après, à la suite de convulsions de tous les membres, il se trouva couché sur le dos. Il restait immobile quelques instants, puis de nouvelles convulsions le rejetaient de ci, de là, et faisaient bondir son corps à 2 pouces de hauteur.

Cette muette tragédie dura plus d'une demi-heure, avec quelques interruptions; puis l'animal expira après une violente secousse des pieds de derrière.

On fit l'autopsie; en bas de la colonne vertébrale, la moelle épinière parut avoir une consistance plus molle qu'à l'ordinaire, et à la région dorsale, elle présentait, sous la dure mère, une couleur ecchymotique le long de la face antérieure du canal rachidien. (*Id.*, p. 52.)

CONVULSIONS DES QUATRE MEMBRES; OPISTHOTOSIS; CONSISTANCE MOLLE
DU CERVEAU CHEZ UN CHIEN.

Obs. LXVII.— Le 7 novembre 1859, je pris 3 à 4 grains de phosphore divisé très-fin, je les mélangeai à une soupe de farine que je fis manger à jeun à un gros chien de berger, vieux et vorace.

Le 8, il mangea encore avec plus de voracité une pareille soupe contenant 12 grains de phosphore.

Six heures après avoir pris la dernière dose, il tomba dans de violentes convulsions.

Il avait de très-fortes contractions des quatre membres et la tête violemment rejetée en arrière, de telle sorte qu'il présentait un opisthotosis durant une minute. Après un instant de repos, les contractions se renouvelaient plusieurs fois avec de courts mouvements d'expiration, pendant que la gueule était largement ouverte, et le ventre ramassé sur lui-même. A peine cette scène eut-elle duré une demi-heure que l'animal expira.

A l'autopsie on trouva la masse cérébrale et la pie-mère hyperémiées, surtout vers la glande pituitaire et les plexus; la substance cérébrale d'une consistance plus molle qu'on ne devait l'attendre de l'âge de ce chien; la moelle épinière présentant la fermeté ordinaire. (*Id.*, p. 49.)

CHAPITRE II. — PARALYSIES MUSCULAIRES DE L'APPAREIL GÉNÉSIQUE.

Je comprends sous ce titre, non-seulement les paralysies, mais encore les convulsions toniques ou cloniques des muscles érecteurs et

des fibres musculaires des vésicules séminales et du canal éjaculateur, phénomènes qui se traduisent par des érections et pollutions anormales, par la spermatorrhée, le priapisme ou l'impuissance génésique. On doit étudier en même temps que les paralysies les convulsions qui habituellement les précèdent ou les accompagnent

§ I. — **Paralysies musculaires de l'appareil génésique guéries par le phosphore.**

IMPUISSANCE DEPUIS SIX ANS CHEZ UN HOMME DE 41 ANS.

Obs. I. — (Voy. chap. I, § I, obs. 27.)

IMPUISSANCE A LA SUITE D'EXCÈS GÉNÉSQUES.

Obs. II. — « A un monsieur affaibli par des excès sexuels, j'avais prescrit contre l'impuissance, outre d'autres remèdes homœopathiques, l'acide phosphorique à la dose recommandée par Hahnemann. Effet nul. Alors je lui fais prendre trois fois par jour 12 gouttes d'acide phosphorique dilué dans de l'eau. Le résultat en fut très-marqué : bien-être général, la gaieté ranime le malade, les sueurs nocturnes qui duraient depuis si longtemps disparurent, et il pouvait de nouveau parfaitement coïter. » (Docteur Kopp, *Allgemeine Hom. zeitung*, t. II, p. 130.)

SPERMATORRHÉE.

Obs. III. — (Voy. chap. I, § I, obs. 25.)

SPERMATORRHÉE ; POLLUTIONS NOCTURNES.

Obs. IV. — Ch. N..., étudiant en droit, âgé de 19 ans, grêle, pâle, faible, avait abusé de la masturbation dans son enfance. Depuis trois à quatre ans, s'étant beaucoup appliqué à l'étude, il avait été atteint de maux de tête habituels, auxquels s'étaient joints un abattement général et une inaptitude au travail ; toutes les fois qu'il allait à la selle, il avait un écoulement de sperme avec une sensation de volupté assez marquée. Pendant un an il fut vainement traité d'après la méthode broussaisienne. Alors, le 12 juin 1836, il s'adressa au docteur Croserio, qui observa chez ce jeune homme les symptômes suivants :

Embarras de tête constant, mais surtout le matin et après les évacuations de sperme ; perte de mémoire ; inaptitude au travail ; absence de désirs ; indifférence à tout ce qui l'entoure, excepté sur son état morbide, auquel il pense sans cesse ; tristesse ; il désespère de guérir ; désir de la mort et propension au suicide ; il sent fréquemment le besoin de nourriture comme s'il était épuisé ; digestion lente, constipation habituelle ; selles dures, difficiles ; quelquefois diarrhée pendant un jour ; écoulement de sperme en allant à la selle, suivi d'un abattement géné-

ral ; pollutions nocturnes ; palpitations ; sommeil agité par des rêves.

Le docteur Croserio lui prescrivit trois doses d'acide phosphorique à cinq jours d'intervalle. Quinze jours après, il trouva la santé de ce jeune homme beaucoup améliorée : ses selles étaient devenues régulières, la spermatorrhée avait entièrement disparu ; il n'avait pas eu de pollutions nocturnes depuis huit jours ; son esprit, sa mémoire et son humeur étaient en bien meilleur état. (Docteur Croserio, *Bibliothèque Hom. de Genève*, nouvelle série, t. I, p. 4, 1837.)

Obs. V. — IMPUISSANCE ; POLLUTIONS.

Hufeland dit que l'on peut employer avec grand succès le phosphore contre l'impuissance. (*Journal de Hufeland*, t. VII, p. 114.)

Il rapporte ailleurs (*id.*, t. XV, p. 74) l'observation suivante empruntée à la *Thèse* de Stueve, p. 98 :

« Homo pollutionibus diurnis laborans et quam maxime enervatus, cujus partes genitales mirabile relaxatæ erant, a medico auxilium petiit. Hicce solutionem phosphori oleosam in regionem sacralem et perinæi inunguere jussit. Magni momenti fuit phosphori applicatio, sicut etiam usus elixirii acidi Halleri ægroto multum profuit. »

Alphonse Leroi a, dans un très-grand nombre de cas, administré le phosphore chez des jeunes gens épuisés par des excès sexuels.

Hahnemann qui, en thérapeutique, résume la tradition, comme l'a démontré le professeur Imbert-Gourbeyre, Hahnemann recommande, et toute son école emploie le phosphore, et surtout l'acide phosphorique contre l'impuissance, la spermatorrhée et les pollutions trop fréquentes survenues à la suite de l'onanisme ou des excès sexuels. Le phosphore serait plus particulièrement indiqué quand il y a orgasme génésique.

ANAPHRODISIE CHEZ N. H..., AGÉ DE 52 ANS, A LA SUITE D'UNE INTOXICATION
CHRONIQUE PAR LE SULFURE DE CARBONE.

Obs. VI. — Le 15 avril 1862, le malade prend 2 pilules de phosphore de 1 milligramme, et le 16 encore pareille dose.

La nuit suivante il a deux érections, ce qui ne lui était pas arrivé depuis un an. Mais en même temps il se manifeste une diarrhée abondante qui oblige à cesser le remède. Cependant les érections persistent comme à l'état normal, et l'anaphrodisie disparaît complètement. (Docteur Delpech, *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1863, t. XIX, p. 160, obs. 18.)

ANAPHRODISIE CHEZ M. D..., AGÉ DE 34 ANS, A LA SUITE D'UNE INTOXICATION
CHRONIQUE PAR LE SULFURE DE CARBONE.

Obs. VII.—Pendant cinq jours de suite, le malade prend chaque jour une pilule de 1 milligramme de phosphore. Cette faible dose l'a purgé et a produit une grande surexcitation dans les facultés intellectuelles et dans les fonctions génitales. « L'érection était presque constante. D... aurait renouvelé constamment l'acte vénérien s'il n'eût pas été retenu par sa raison. L'éjaculation était brûlante, c'était, disait-il, comme du feu qui sortait. » (*Id.*, p. 165, obs. 19.)

ANAPHRODISIE A LA SUITE D'UNE INTOXICATION CHRONIQUE PAR LE SULFURE
DE CARBONE.

Obs. VIII. — (Voy. chap. I, § I, obs. 33.)

ANAPHRODISIE CHEZ T..., AGÉ DE 21 ANS, A LA SUITE D'UNE INTOXICATION
CHRONIQUE PAR LE SULFURE DE CARBONE.

Obs. IX. — Après un traitement phosphoré, ce malade vit reparaitre les érections et les désirs génésiques, d'abord avec une forte surexcitation, ensuite comme à l'état normal. (*Id.*, p. 172, obs. 21.)

ANAPHRODISIE ET IMPUISSANCE A LA SUITE D'UNE INTOXICATION CHRONIQUE
PAR LE SULFURE DE CARBONE.

Obs. X. — (Voy. chap. I, § I, obs. 34.)

§ II. — **Phénomènes génésiques observés chez l'homme en état de santé
après l'ingestion du phosphore.**

DÉSIRS GÉNÉSQUES INTOLÉRABLES.

Obs. I. — (Voy. chap. I, § II, obs. 2.)

ACCROISSEMENT DES DÉSIRES GÉNÉSQUES.

Obs. II. — (Voy. chap. I, § II, obs. 3.)

GRANDE EXCITATION GÉNÉSQUE, PUIS IMPUISSANCE DÉFINITIVE.

Obs. III. — (Voy. chap. I, § II, obs. 17.)

DIMINUTION DES DÉSIRES GÉNÉSQUES ; ÉJACULATION TROP PROMPTE PENDANT
LE COÛT DURANT QUATRE MOIS.

Obs. IV. — Le docteur A. L... âgé de 40 ans, d'un tempérament phlegmatique, atteint de la gravelle et de la maladie hémorroïdaire,

expérimenta sur lui le phosphore du 11 octobre au 4 novembre 1858. A la suite de cette expérimentation, il observa chez lui une diminution des désirs génésiques et l'éjaculation pendant le coït beaucoup trop prompt. Ces phénomènes persistèrent au moins pendant quatre mois, et ne disparurent que peu à peu. (*Der Phosphor. von docteur Sorge.* p. 123.)

ÉRECTIONS ET POLLUTIONS TRÈS-FRÉQUENTES.

Obs. V. — Otto R..., robuste étudiant de 17 ans 1/2, expérimenta le phosphore à diverses reprises, du 1^{er} octobre 1858 au 1^{er} février 1859. Pendant cette expérimentation, il eut des pensées lascives, des rêves érotiques, beaucoup d'érections, de fréquentes pollutions. A cette surexcitation génésique succédèrent une froideur et un calme complet qui durèrent deux fois plus longtemps que la surexcitation. (*Id.*, p. 131.)

POLLUTIONS EXTRAORDINAIREMENT FORTES ET FRÉQUENTES.

Obs. VI. — Th. de le R..., étudiant en théologie, âgé de 20 ans, d'une forte constitution, expérimenta le phosphore à plusieurs reprises, du 1^{er} septembre au 12 décembre 1858. Pendant cette expérimentation, il éprouva des pollutions extraordinairement fortes et fréquentes. (*Id.*, p. 139.)

COURTE SUREXCITATION DES ORGANES GÉNITAUX, A LAQUELLE SUCCEDE PENDANT DES MOIS UNE DÉPRESSION QUI SE TRADUIT NON-SEULEMENT PAR UN MANQUE DE DÉSIRS, MAIS ENCORE PAR DES ÉRECTIONS INCOMPLÈTES.

Obs. VII. — Tels furent les symptômes éprouvés par le docteur Sorge, âgé de 34 ans, chez lequel l'instinct et la puissance génésique étaient très-développés. Il avait à plusieurs reprises ingéré du phosphore du 15 septembre au 8 décembre 1858. (*Id.*, p. 155.)

Expériences sur les animaux.

SUREXCITATION DES DÉSIRS GÉNÉSQUES CHEZ DES CANARDS.

Obs. VIII. — « M. Pelletier a observé dans son laboratoire qu'une bassine de cuivre qui avait contenu du phosphore, ayant été abandonnée dans sa cour, une portion de ce phosphore décomposé avait dissous une partie de cuivre. On jeta de l'eau dans cette bassine, un canard et plusieurs femelles furent la boire; l'eau imprégnée du métal fut un poison pour tous ces animaux; mais le mâle fut tellement provoqué à couvrir ses femelles qu'il en mourut avant les autres. » (Alphonse Leroy, *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, 1797, t. I, p. 259.)

SUREXCITATION GÉNÉSIQUE CHEZ UN COQ.

Obs. IX. — Un coq couvrit ses 12 poules une heure et demie après avoir ingéré du phosphore. (Franz Bouttatz, *Ueber den phosphor als Arzneimittel*, 1800, Gættingen, p. 87-99.)

SUREXCITATION GÉNÉSIQUE CHEZ UN JEUNE PIGEON QUI NE S'ÉTAIT PAS ENCORE ACCOUPLÉ.

Obs. X. — Un jeune pigeon couvrit plusieurs fois sa femelle, bien que jusqu'alors ils ne se fussent jamais accouplés. (*Id.*)

SUREXCITATION GÉNÉSIQUE, PUIS MORT CHEZ UN VIEUX CHIEN.

Obs. XI. — Un vieux chien, chez qui l'instinct génésique s'était depuis longtemps éteint, fut empoisonné avec du phosphore. Peu après il entra en chaleur et mourut en s'accouplant. (Liedbech, *Hygea*, t. XX, p. 550.)

SUREXCITATION GÉNÉSIQUE CHEZ DES GRENOUILLES.

Obs. XII. — Des grenouilles mâles, qui avaient ingéré du phosphore, cherchaient à s'accoupler. (Strumpf, *Handbuch der Arzneimittellehre*. Berlin, 1855, t. II, p. 513.)

CHAPITRE III. — PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ TACTILE.

§ I. — **Paralysies de la sensibilité guéries par le phosphore.**

PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ DU CÔTÉ DROIT DANS UNE HÉMIPLÉGIE.

Obs. I. — (Voy. chap. I, § I, obs. 6.)

PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ DU CÔTÉ DROIT DANS UNE HÉMIPLÉGIE.

Obs. II. — (Voy. chap. I, § I, obs. 8.)

PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ DES QUATRE MEMBRES, SUITE D'APOPLEXIE.

Obs. III. — (Voy. chap. I, § I, obs. 14.)

PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ DU CÔTÉ DROIT DANS UNE HÉMIPLÉGIE

CHLOROTIQUE.

Obs. IV. — (Voy. chap. I, § I, obs. 28.)

PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ DU CÔTÉ GAUCHE DANS UNE HÉMIPLÉGIE, SUITE D'EXCÈS SEXUELS.

Obs. V. — (Voy. chap. I, § I, obs. 29.)

INSENSIBILITÉ INCOMPLÈTE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET DU SACRUM DANS
UNE PARAPLÉGIE.

Obs. VI. — (Voy. chap. I, § I, obs. 30.)

ANESTHÉSIE DES EXTRÉMITÉS DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. VII. — (Voy. chap. I, § I, obs. 32.)

INSENSIBILITÉ GÉNÉRALE DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. VIII. — (Voy. chap. I, § I, obs. 35.)

INSENSIBILITÉ GÉNÉRALE DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. IX. — (Voy. chap. I, § I, obs. 36.)

ANESTHÉSIE DES QUATRE MEMBRES CHEZ UNE APOPLECTIQUE (?).

Obs. X. — (Voy. chap. I, § I, obs. 14.)

ANESTHÉSIE DES PIEDS A LA SUITE D'UNE INTOXICATION PAR LE SULFURE
DE CARBONE.

Obs. XI. — (Voy. chap. I, § I, obs. 33.)

ANESTHÉSIE DES QUATRE MEMBRES A LA SUITE D'UNE INTOXICATION PAR LE SULFURE
DE CARBONE.

Obs. XII. — (Voy. chap. I, § I, obs. 34.)

§ II. — **Paralysies de la sensibilité produites par le phosphore.**

On ne sera pas étonné si, dans ce paragraphe, je signale les cas où le phosphore a produit l'hyperesthésie, symptôme qui précède si fréquemment l'anesthésie, et démontre d'ailleurs sous une autre forme l'action élective de ladite substance sur les nerfs de la sensibilité.

SENSIBILITÉ GÉNÉRALE ET SENSORIELLE MODIFIÉE.

Obs. I. — (Voy. chap. I, § II, obs. 1.)

EXALTATION DE LA SENSIBILITÉ.

Obs. II. — (Voy. chap. I, § II, obs. 4.)

HYPERESTHÉSIE DE LA PEAU PRODUITE PAR LE PHOSPHORE AMORPHE.

Obs. III. — (Voy. chap. I, § II, obs. 21.)

INSENSIBILITÉ DE LA PEAU DES MEMBRES.

Obs. IV. — (Voy. chap. I, § II, obs. 24.)

INSENSIBILITÉ GÉNÉRALE.

OBS. V. — (Voy. chap. I, § II, obs. 25.)

INSENSIBILITÉ ABSOLUE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET DU TRONC JUSQU'À
LA POITRINE.

OBS. VI. — (Voy. chap. I, § II, obs. 32.)

HYPERESTHÉSIE DES MASSES MUSCULAIRES DE LA CUISSE.

OBS. VII. — (Voy. chap. I, § II, obs. 34.)

ABOLITION DU SENS MUSCULAIRE AUX MEMBRES INFÉRIEURS.

OBS. VIII. — (Voy. chap. I, § II, obs. 35.)

OBS. IX. — ABSENCE COMPLÈTE DE DOULEURS ET DE SENSIBILITÉ SUR LE VOILE
DU PALAIS CHEZ UNE JEUNE FILLE ATTEINTE DE LA NÉCROSE PHOSPHORIQUE
DU MAXILLAIRE. (Von Bibra et Geist, *Die krankheiten der Arbeiter in
den Phosphorzündholzfabriken*, obs. 6, p. 137 ; Erlangen, 1847.)

Expériences sur les animaux.

HYPERESTHÉSIE DE LA PEAU CHEZ UN LAPIN.

OBS. X. — (Voy. chap. I, § II, obs. 51.)

DIMINUTION PROGRESSIVE DE LA SENSIBILITÉ CHEZ UN LAPIN.

OBS. XI. — (Voy. chap. I, § II, obs. 52.)

PARALYSIE DE LA SENSIBILITÉ CHEZ UNE GRENOUILLE.

OBS. XII. — (Voy. chap. I, § II, obs. 53.)

DIMINUTION PROGRESSIVE DE LA SENSIBILITÉ CHEZ UNE GRENOUILLE.

OBS. XIII. — (Voy. chap. I, § II, obs. 54.)

ANESTHÉSIE DE LA PEAU CHEZ UNE GRENOUILLE.

OBS. XIV. — (Voy. chap. I, § II, obs. 55.)

INSENSIBILITÉ DU CORPS CHEZ UN CHAT.

OBS. XV. — (Voy. chap. I, § II, obs. 59.)

INSENSIBILITÉ GÉNÉRALE CHEZ UN CHAT.

OBS. XVI. — (Voy. chap. I, § II, obs. 60.)

CHAPITRE IV. — PARALYSIES DU NERF OPTIQUE.

§ 1. — Paralysies du nerf optique guéries par le phosphore.

AMAUROSE ET STRABISME INTERNE DES DEUX YEUX (DOUBLE PARALYSIE DE LA SIXIÈME PAIRE?) A LA SUITE D'UNE VIOLENTE OPHTHALMIE INFLAMMATOIRE.

Obs. I. — En 1805, un homme, après s'être fatigué et fort échauffé pendant la moisson, fut pris d'une violente céphalalgie, et bientôt après de douleurs dans les yeux et d'une ophthalmie qui, aggravée par divers traitements, finit par passer à l'état chronique. Ses paupières étaient tuméfiées et très-rouges, la conjonctive était couverte de petits ulcères. L'œil ressemblait à une masse charnue rouge, parsemée de taches blanches. On ne pouvait reconnaître ni la pupille ni l'iris.

Une pommade au précipité rouge de mercure dissipa peu à peu l'inflammation, si bien que, en 1806, on distinguait facilement l'iris de la pupille; l'albuginée était revenue à son état normal et la cornée avait repris sa transparence; la pupille, ronde et dilatée, paraissait d'un noir très-foncé et ne laissait apercevoir, dans les profondeurs de l'organe, aucune tache blanchâtre ou laiteuse. L'iris ne se contractait pas du tout et le malade n'y voyait rien. Cependant il n'éprouvait plus de douleurs ni dans l'orbite ni dans la tête. Le strabisme interne des deux yeux et l'abolition de la faculté visuelle portaient à croire à une double paralysie du nerf optique et du nerf oculo-moteur externe.

Après avoir essayé, pendant une année et sans succès, bien des remèdes, le malade désespéré voulait renoncer à tout traitement. Cependant, le 27 mai 1807, Læbenstein le décida à expérimenter l'éther phosphoré, employé à l'intérieur et à l'extérieur en frictions circumorbitaires. Après douze jours de cette médication, il distinguait le jour de la nuit; le phosphore ainsi administré avec persistance rétablit graduellement la vue de telle sorte que, en mai 1808, le malade put reprendre ses fonctions d'instituteur. (Læbenstein von Læbel, *Horn's Archiv*, 1811, t. II, p. 399; *Bibliothèque de thérapeutique* de Bayle, t. II, p. 98.)

DOUBLE AMAUROSE AVEC STRABISME, SUITE D'APOPLEXIE(?).

Obs. II. — (Voy. chap. I, § I, obs. 5.)

DOUBLE AMAUROSE, SUITE DE LA SUPPRESSION DES RÈGLES CHEZ UNE JEUNE FILLE DE 18 ANS.

Obs. III. — (Voy. chap. I, § I, obs. 15.)

DOUBLE AMAUROSE DANS UNE MALADIE AIGUE(?).

Obs. IV. — (Voy. chap. I, § I, obs. 44.)

CÉCITÉ DE L'ŒIL GAUCHE PENDANT DES ACCÈS DE CÉPHALALGIE GOUTTEUSE.

Obs. V. — Un médecin très-faible, extraordinairement maigre et très-irritable, raconte qu'il souffrait depuis deux ans d'accès de céphalalgie goutteuse, qui revenaient de plus en plus violents et de plus en plus fréquents. La sensibilité cérébrale était fortement surexcitée. Pendant les accès, l'œil gauche était affecté à ce point qu'il ne pouvait plus reconnaître nettement les objets, et pourtant on n'apercevait aucune altération dans cet œil. Outre cela, il éprouvait des vomituritions très-pénibles, une faiblesse effrayante dans les membres, une sensation de vide et de bouleversement dans le corps. Le pouls était petit et extraordinairement lent (45 pulsations); il était chagrin, de mauvaise humeur, mélancolique et incapable de tout travail intellectuel; ses cheveux tombaient. et à chaque accès il ressentait une violente douleur dans la région sacro-lombaire. Son état s'aggravait chaque jour, et c'est en vain qu'il avait eu recours aux médecins les plus instruits. Après avoir essayé sans succès diverses médications, il fut rapidement et radicalement guéri en prenant une solution de 4 grains de phosphore dans une 1/2 once d'éther sulfurique, 25 gouttes sur du sucre toutes les deux ou trois heures. (Læbenstein von Læbel, *Horn's Archiv*, 1811, t. II, p. 399.)

DOUBLE AMAUROSE, SUITE DE LA ROUGEOLE ET D'UNE FAUSSE PNEUMONIE.

Obs. VI. — Une dame atteinte de la rougeole fut prise de pneumonie athénique à la suite d'un refroidissement, et elle perdit à peu près complètement la vue. Le docteur *Mueller* attribua au vice morbilleux cette paralysie du nerf optique et jugea à propos d'essayer dans ce cas l'éther phosphoré dont le professeur Læbel avait relaté une expérimentation dans les *Archives de Horn*. Après avoir employé ce remède pendant deux jours, il vit reparaître la vue chez la malade précitée. (*Hufeland's journal*, 1813, p. 107.)

AMAUROSE IMCOMPLÈTE, SUITE D'UNE MYOPIE CONGÉNITALE.

Obs. VII. — « Le jeune Richter, petit garçon de 9 ans, aux cheveux blonds, avait eu dès son enfance la vue si faible qu'il ne pouvait reconnaître les objets que de très-près. Cette myopie avait paru toute naturelle à ses parents qui l'envoyaient à l'école depuis deux ans. Mais son maître remarqua que sa vue s'affaiblissait de plus en plus, et que, pour lui, il était obligé de rapprocher de plus en plus le livre de ses yeux; il en était de même quand il fallait écrire. Enfin cette myopie atteignit un tel degré qu'elle dégénéra en commencement d'amaurose, dans l'œil gauche surtout.

« Quelque près qu'il approchât alors de ses yeux un livre écrit en grosses lettres, il lui était à peine possible d'y lire une seule syllabe. Il ne distinguait pas mieux les autres objets. »

« Le 13 février 1830, je lui administrai du phosphore, dit le docteur Schwarz.

« Le 14, il commença à sentir au-dessus des sourcils des douleurs cuisantes, qui s'étendaient jusque derrière la tête et qui le forcèrent bientôt à se mettre au lit. Le lendemain, après une bonne nuit, elles avaient disparu. Je lui avais défendu expressément tout effort des yeux, et j'avais prié ses parents d'avoir soin qu'ils ne fussent pas frappés de l'éclat des bougies. Le 18, l'enfant qui, le matin, avait déjà été tout surpris de la manière dont sa vue s'était renforcée, se mit à une fenêtre qui donnait sur une rue voisine, et aperçut non-seulement l'adresse d'un cordonnier, mais en distingua même toutes les lettres. Il courut plein de joie le dire à son père qui voulut s'en assurer par lui-même, et qui, à son grand contentement, remarqua que son fils pouvait déjà lire un livre imprimé en gros caractères. L'amélioration fit des progrès rapides, et l'enfant, qui peut de nouveau lire et écrire à une distance convenable, affirme que sa vue est meilleure qu'elle ait jamais été. » (*Clinique Hom.* du docteur Beauvais, 1863, t. I, p. 128.)

AMAUROSE INCOMPLÈTE DE L'ŒIL DROIT CHEZ UNE FEMME DE 64 ANS,
ATTEINTE DE LA CATARACTE A L'ŒIL GAUCHE. GUÉRISON INCOMPLÈTE.

Obs. VIII. — Une dame âgée de 64 ans, avait depuis trois ans, à l'œil gauche une cataracte qui, étant complètement mûre, rendait cet œil tout à fait insensible à la lumière.

En février 1859, elle commença peu à peu à perdre la faculté visuelle de l'œil droit. Le docteur Eidherr consulté, trouva cet œil dans l'état suivant : dilatation régulière de la pupille; dans les profondeurs de la pupille, un trouble qui, vu à travers la loupe, ressemblait à un petit nuage gris.

Les mouvements de l'iris étaient lents, et la puissance visuelle tellement amoindrie que la malade pouvait bien reconnaître la figure des personnes dans un milieu non éclairé, mais elle ne distinguait pas les traits du visage, et elle ne pouvait aller dans la rue sans guide. Dans l'intérieur de l'œil droit, elle ressentait fréquemment des déchirements passagers.

Pendant quatorze jours elle prit, matin et soir du phosphore, et durant tout ce temps-là elle éprouva les mêmes souffrances. Mais à partir de ce moment, celles-ci s'améliorèrent à tel point que la malade, après trois mois de ce traitement, pouvait sortir seule dans la rue, distinguer très-nettement les traits de la figure et lire de gros caractères. Elle

pouvait bien lire dans un livre renfermant de grosses lettres, mais pendant cinq minutes seulement, au bout desquelles il survenait des vertiges et du trouble dans les yeux. Le docteur Eidherr n'avait pas pu obtenir une plus grande amélioration quand la malade le quitta. (*Neue zeitschrift für Hom Klinik*, 1860, p. 173.)

HALLUCINATIONS DE LA VUE; PHOTOPHOBIE.

Obs. IX. — Un jeune homme de 24 ans, d'une taille élancée, amaigri, d'une constitution délicate, le visage blême, d'un caractère inquiet, surtout au sujet de sa maladie, souffrait depuis deux ans d'une céphalalgie continue, de bouffées de chaleur à la tête, d'un enchifrènement perpétuel, d'une sensation de brûlure persistante dans les yeux et d'une diarrhée continuelle.

Du 21 août au 25 novembre 1839, le malade prit sans succès plusieurs remèdes.

Le 3 décembre, il présentait les symptômes suivants :

Dans les yeux violentes douleurs, sensation de brûlure, élancements passagers, plus violents le jour ; mais la nuit il y avait des aberrations de la vue. Les yeux, si sensibles à la lumière qu'il ne pouvait pas du tout travailler pendant plusieurs jours. Dans une chambre obscure, les aberrations visuelles étaient plus effrayantes ; elles augmentaient avec les douleurs dans les yeux, le soir jusque bien avant dans la nuit, à un tel degré qu'elles menaçaient de l'anéantir.

Dans les angles externes de l'œil, la sclérouique était d'un rouge pâle et les yeux brillaient d'un éclat insolite, le visage d'une pâleur mortelle, diarrhée continuelle pendant le jour.

(Prescription : 20 gouttes d'alcoolature de phosphore dans 4 grammes d'esprit-de-vin rectifié, en prendre chaque matin à jeun 6 à 8 gouttes.)

Il survint une amélioration rapide telle, que dans l'espace de trois semaines, toutes les douleurs dans les yeux et les hallucinations de la vue disparurent, de même que la céphalalgie qui guérit la dernière, et seulement jusqu'à un certain point. (Docteur Weber, *Allgemeine Hom. Zeitung*, XXII, 246.)

AMAUROSE DE L'ŒIL DROIT DEPUIS SEPT ANS; GUÉRISON PAR LE PHOSPHORE QUI, EN CETTE OCCASION, PRODUIT UNE CÉCITÉ PASSAGÈRE DE L'ŒIL SAIN.

Obs. X. — Un président de chambre de la cour de Rennes, âgé de 52 ans, avait, depuis sept ans, l'œil droit frappé d'une cécité complète, cécité précédée, pendant une année, d'altérations diverses de la vision, d'obscurcissement, d'aberrations de la vue, d'apparition d'objets fantastiques par leur forme, leur éclat, leurs mouvements, leur couleur.

Le docteur Gastier lui administre divers médicaments qui ne modi-

fient aucunement l'amaurose, mais dissipent des céphalalgies congestives, symptomatiques d'un état dyspeptique. Vingt-cinq jours après, il lui prescrit du phosphore.

« Le lendemain de l'ingestion de ce médicament, dit le docteur Gastier, l'œil sain est frappé de cécité, et le malade de m'écrire, par la main d'un secrétaire, une lettre pleine d'alarmes, démentie le jour suivant par une autre lettre écrite de sa propre main, où il me dit que l'œil droit, aveugle depuis sept ans, a recouvré la vue, toujours perdue pour l'œil gauche; que, sauf quelques hallucinations semblables à celles qui ont précédé pendant un an la perte de cet œil droit, c'est avec son aide seul qu'il lui est permis de m'écrire aujourd'hui. »

Le lendemain, le magistrat fit annoncer que la vue lui revient également à l'œil gauche. Le docteur Gastier, à qui tout cela semble d'un bon présage, laisse le phosphore développer toute son action, et achever ainsi complètement la guérison. (*Journal de la Société gallicane de médecine homœop.*, 1855, t. VI, p. 1009.)

DOUBLE AMAUROSE.

Obs. XI. — « Dix ans auparavant, m'écrivit le docteur Gastier, j'avais consigné dans un recueil d'observations le fait d'une double amaurose chez un mendiant rencontré par moi sur la voie publique, conduit à mon hôpital (hôpital de Thoissey, Ain), et guéri par le même médicament. Au sortir de l'hôpital, je lui procurai une paire de lunettes bleues, que trois mois après il crut devoir me rapporter, n'en ayant plus besoin. »

§ II. — Paralysies du nerf optique produites par le phosphore.

DOUBLE CÉCITÉ DANS UN EMPOISONNEMENT AIGU.

Obs. I. — (Voy. chap. I, § II, obs. 32.)

GRANDE PROSTRATION; VOMISSEMENTS INCOERCIBLES; DILATATION DES PUPILLES;
DOUBLE CÉCITÉ; SURDITÉ COMPLÈTE.

Obs. I bis. — A. H..., soldat âgé de 21 ans, avait, le 19 mai, avalé beaucoup de petits fragments d'allumettes phosphorées. Le 20 mai, il présente les symptômes suivants: prostration extrême, pouls accéléré, céphalalgie, face congestionnée, yeux luisants et animés, vomissements incoercibles.

Le 22 mai, l'urine renfermait des cylindres d'exsudation.

Le 24, douleurs lancinantes dans le globe de l'œil, pupilles dilatées, double cécité complète; surdité complète. Le même jour, à sept heures du soir, mort en pleine connaissance.

AUTOPSIE. Poumons hépatisés; ecchymoses sous-pleurales; stéatose

du foie; les reins présentent le second degré de la maladie de Bright. (Docteur Auguste Ollivier, *Essai sur les albuminuries produites par l'élimination des substances toxiques*, in-8 de 24 pages, 1863, p. 20.)

CÉCITÉ DE L'ŒIL GAUCHE.

Obs. II. — (Voy. chap. IV, § I, obs. 10.)

GRANDE PHOTOPHOBIE; PUPILLES TRÈS-DILATÉES, A PEINE SENSIBLES A LA LUMIÈRE;
MOTILITÉ TRÈS-AFFAIBLIE; CONSISTANCE MOLLE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE.

Obs. III. — Le docteur Zeidler a observé ces divers symptômes chez une jeune femme de 25 ans qui, le 28 octobre 1858, s'empoisonna avec la pâte phosphorée de 1,000 allumettes délayée dans de l'eau chaude. (*Annalen der Berliner Charity*, 1860, t. X, p. 1.)

HALLUCINATIONS DE LA VUE.

Obs. IV. — En expérimentant le phosphore, une jeune femme de 32 ans éprouva une telle aggravation dans son hyperémie des parties internes de l'œil que, ce qui n'était jamais arrivé auparavant, elle vit pendant deux jours voltiger devant ses yeux des points noirs qui changeaient incessamment de place. (*Der phosphor*, von Sorge, p. 147.)

HALLUCINATIONS DE LA VUE.

Obs. V. — De même, le docteur Sorge éprouva une telle aggravation dans son hyperémie de la choroïde avec accompagnement de mouches volantes qu'il dut cesser l'expérimentation du phosphore. (*Id.*, p. 155.)

Obs. — Hahnemann et ses disciples, qui ont expérimenté le phosphore, en ont, les uns ou les autres, éprouvé les symptômes suivants :
Grand resserrement des pupilles.

La vue se perd en lisant.

Myopie.

Il voit mieux le soir au crépuscule que pendant la journée.

Des corps noirs voltigent devant les yeux.

Étincelles devant les yeux dans l'obscurité.

Cercle vert autour de la lumière artificielle.

Le soir photophobie.

Il voit tout comme à travers une gaze.

Une sorte de gaze noire devant l'œil droit.

Sa vue est très-faible.

Fréquents accès de cécité : il a comme un voile gris tendu devant les yeux.

Ces divers phénomènes pourraient être symptomatiques des conges-

tions oculaires que le phosphore produit d'une façon très-caractérisée. (*Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*, par Hahnemann, 1846, t. III, p. 227.)

CHAPITRE V. — PARALYSIES DU NERF AUDITIF.

§ I. — Paralysies du nerf auditif guéries par le phosphore.

SURDITÉ DATANT DE DIX-HUIT ANS A LA SUITE D'UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. I. — Un homme de 31 ans, brun, de bonne constitution, souffrait beaucoup de l'ouïe depuis une fièvre typhoïde qu'il eut il y a dix-huit ans, et jusqu'à ce jour aucun remède n'avait pu le soulager.

Symptomatologie : il entend très-difficilement; on doit se tenir près de lui et lui parler très-haut quand on veut se faire comprendre, et pendant ce temps-là il tient constamment la bouche ouverte.

Il entend dans les oreilles un murmure continu qui l'inquiète fréquemment; par un temps sec il entend mieux que par les temps humides. Ses oreilles sont sèches, et il n'y a pas de sécrétion de cérumen.

« Prescription : Tous les quatorze jours, une dose de phosphore. Après quatre doses, il y eut une telle amélioration qu'on pouvait converser avec le malade sans élever la voix. Le bruit de murmure avait diminué. » (Docteur Schwarze, *Rueckert's Klinische Erfahrungen in der Homœopathie*, t. I, p. 372.)

Le lecteur vient de voir guérir par le phosphore une surdité datant de dix-huit ans consécutive à une fièvre typhoïde. Il sera donc probablement disposé à croire que le même remède peut aussi guérir la surdité, alors qu'elle se présente dans le cours d'une fièvre typhoïde ou d'une autre maladie aiguë, comme le témoignent les deux observations suivantes.

Je me contente de rappeler ces deux observations, les ayant déjà relatées plus haut et avec détails.

SURDITÉ AVEC PAROLE DIFFICILE ET SELLES INVOLONTAIRES DANS UNE FIÈVRE TYPHOÏDE.

Obs. II. — (Voy. chap. I, § I, obs. 38.)

PERTE DE L'OUÏE, DE LA PAROLE, DE LA VUE ET DE LA SENSIBILITÉ TACTILE, AVEC CONVULSIONS ET SOUBRESAUTS DES TENDONS DANS UNE MALADIE AIGUE (?).

Obs. III. — (Voy. chap. I, § I, obs. 44.)

SURDITÉ CHRONIQUE ET BOURDONNEMENT D'OREILLE.

Obs. IV. — « Une dame de 56 ans souffrait, depuis son enfance, de contractures autant dans les membres supérieurs que dans les membres inférieurs, et, depuis vingt-huit ans, la fièvre intermittente l'avait rarement quittée, et n'avait pas été amoindrie par l'usage du quinquina.

« Depuis nombre d'années, ses souffrances étaient accompagnées de surdité et de bourdonnement dans les oreilles.

« Symptômes : le tictac d'une montre est entendu de l'oreille droite, quand la montre est appuyée sur la conque de cette oreille, et de l'oreille gauche à 1 pouce et demi. Le diapason résonne dans la tête, et il est perçu par l'oreille gauche comme un léger tintement métallique ; il est entendu plus distinctement par l'oreille, sur la conque de laquelle il est appliqué. Le canal auriculaire est sec, le tympan de l'oreille droite est plus blanchâtre que celui de la gauche ; la sensibilité des oreilles et de leurs conduits est normale. Après avoir fait disparaître les accès de fièvre avec l'alcoolature de quinquina et de *rhus toxicodendron*, et modifié avantageusement l'état des membres, il ne restait plus à traiter que l'affection des oreilles.

« La première dose de phosphore fit disparaître la surdité et le bourdonnement d'oreille ; un peu de cérumen se détacha des conduits auditifs ; la montre fut entendue de chaque côté à une plus grande distance qu'auparavant ; il n'y eut aucun changement dans le tympan de l'oreille droite ; la malade pouvait prendre part à toutes les conversations. » (Docteur Rentsch, *Rueckert's Klinische Erfahrungen*, t. III, p. 228.)

LÉGÈRE SURDITÉ ; ABERRATIONS DE L'OUÏE.

Obs. V. — H. M..., aubergiste, âgé de 40 ans, d'un tempérament nerveux, jouissant d'ailleurs d'une bonne santé, était atteint d'une surdité dont on ne pouvait reconnaître la cause mécanique. Le malade avait observé un affaiblissement rapide de son ouïe autrefois bonne et qui s'accompagnait des symptômes suivants : il éprouvait une sensation comme s'il plaçait de temps en temps quelque chose devant les deux oreilles, particulièrement devant la droite. Une pression sur l'oreille améliorait l'ouïe pour un instant. Il lui semblait parfois qu'on tirait un voile devant les oreilles. Ses propres paroles et celles des autres retentissaient fortement.

Après avoir pris une goutte d'alcoolature de phosphore matin et soir, le malade vit disparaître la plupart des symptômes mentionnés plus haut. Trois jours après, le phosphore, administré à une dose plus forte, lui ramena l'ouïe à sa sensibilité d'autrefois. (Docteur Altschul, *Prager medic. Monatschrift*, 1855, p. 1.)

§ II. — **Paralysies du nerf auditif produites par le phosphore.**

PERTE DE L'OUÏE LE QUATRIÈME JOUR D'UN EMPOISONNEMENT AIGU.

Obs. I. — Un jeune homme de 21 ans, très-robuste et jusqu'alors bien portant, ingéra, pour s'empoisonner, la pâte phosphorée d'un grand nombre d'allumettes. Le quatrième jour, qui fut celui de sa mort, survint la perte de l'ouïe, quoiqu'il eût toute sa connaissance. A l'autopsie, le cerveau était pâle, exsangue et d'une constitution un peu molle. (Docteur Th. Nitsche, *Der Phosphor*, von D^r Sorge, p. 96.)

SURDITÉ COMPLÈTE A LA SUITE D'UN EMPOISONNEMENT PAR LE PHOSPHORE.

Obs. I bis. — (Voy. chap. IV, § II, obs. 1 bis.)

TINTEMENTS D'OREILLE FRÉQUENTS ; CONGESTION DE LA TÊTE ; BATTEMENTS DE CŒUR.

Obs. II. — Tels sont, entre autres, les symptômes qu'éprouva mademoiselle A. T... en expérimentant le phosphore. (*Der Phosphor*, von D^r Sorge, p. 147.)

Obs. III. — Hahnemann et ses disciples, en expérimentant le phosphore, ont, les uns ou les autres, éprouvé les symptômes suivants :

La parole retentit, comme un écho, dans les oreilles.

Bruissement dans les oreilles.

Forts bourdonnements d'oreille.

Bruit clair et tintement dans les oreilles.

Chant continu dans les oreilles, plus fort en se tenant couché.

Dureté de l'ouïe ; il semble qu'un corps étranger soit engagé dans l'oreille. (*Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*, par Hahnemann, 1846, t. III, p. 228.)

APPENDICE.

ANESTHÉSIE DU CÔTÉ GAUCHE DE LA FACE ; ANESTHÉSIE DES MEMBRES SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS ; AMBLYOPIE DE L'ŒIL GAUCHE ; A LA SUITE D'UNE ANGINE COUENNEUSE : GUÉRIES PAR LE PHOSPHORE.

Obs. — Dans le mois de juillet 1864, madame Lefèvre (de Beauvais) fut atteinte d'une angine couenneuse. Trois semaines après la guérison de cette maladie apparurent : 1^o la paralysie du voile du palais, attestée par la difficulté d'avaler et le reflux des liquides par le nez ; 2^o puis la paralysie de la sensibilité et du mouvement dans le côté gauche de la

face, avec déviation très-prononcée de la bouche à droite (paralysie de la cinquième et de la septième paire); 3° l'amblyopie de l'œil gauche.

Le 16 novembre, le docteur Tavignot voit la malade qui était guérie de la paralysie du voile du palais et de la paralysie du mouvement du côté gauche de la face, mais qui présentait encore les symptômes suivants :

Légère anesthésie du côté gauche de la face; anesthésie des membres supérieurs jusqu'aux poignets exclusivement et des membres inférieurs depuis la plante des pieds jusqu'aux genoux;

Œil droit normal; œil gauche affaibli très-notablement, surtout pour distinguer les détails des objets. Avec l'ophtalmoscope on ne découvre pas de lésion dans les parties profondes. Mais, à l'examen des parties antérieures, on constate que la pupille de l'œil gauche, très-contractile quand l'œil droit est ouvert, se dilate notablement et même s'immobilise tout à fait dès que la malade ferme l'œil droit.

Cette jeune femme de 26 ans fut à peu près complètement guérie au bout d'un mois, après avoir pris chaque jour 1, puis 2 milligrammes de phosphore sous forme pilulaire. Elle avait, en outre, fait des onctions d'huile phosphorée sur les parties anesthésiées. (Docteur Tavignot, *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale*, par M. Martin-Lauser, numéro du 1^{er} mars 1865, p. 119.)

CONCLUSION ET CONSIDÉRATIONS DE PATHOLOGIE ET DE THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALES.

Si je rappelle les observations de paralysies simples et si je décompose les observations de paralysies complexes citées dans les cinq chapitres précédents, je puis dire, en résumé, d'une part, que le phosphore a guéri les affections suivantes :

(Voy. chapitre I. § I.)

Hémiplégie (obs. 4, 6, 7, 8, 12, 13, 19, 28, 29).

Paralysie d'un bras (obs. 5).

Paralysie d'une jambe (obs. 3, 9).

Paraplégie (obs. 1, 2, 16, 18, 23, 26, 30, 31, 34).

Paralysie des deux bras (obs. 17).

Paralysie des deux mains (obs. 27, 34).

Paralysie des quatre membres (obs. 14, 22, 32, 33).

Spasme cynique (obs. 9).

Paralysie de la mâchoire inférieure (du masséter) (obs. 36).

Paralysies de la langue (obs. 9, 10, 14, 15, 21, 28, 29, 34, 37, 38, 44).

Strabisme (obs. 5, 9).

Paralysie de la 3^e paire des nerfs crâniens (obs. 24).

Paralysie de la 6^e paire id. (obs. 25).

Hoquet avec spasmes (obs. 39, 40, 41, 42).

Spasme ou paralysie du sphincter de l'anus (obs. 2, 14, 35, 36, 37, 38, 38 *bis*, 42, 43).

Spasme ou paralysie du sphincter de la vessie (obs. 2, 14, 32, 35, 36, 38 *bis*).

Convulsions épileptiformes (obs. 11).

Tremblement des membres (obs. 22, 26, 38 *bis*).

Soubresauts des tendons (obs. 38 *bis*, 43, 44).

Faiblesse générale (obs. 5, 10, 22, 35, 41, 45).

Ramollissement (?) du cerveau (obs. 29)

(Voy. chapitre II, § I.)

Anaphrodisie (obs. 6, 7, 8, 9).

Impuissance génésique (obs. 1, 2, 5, 10).

Spermatorrhée (obs. 3, 4).

Pollutions anormales (obs. 4, 5).

(Voy. chapitre III, § I.)

Anesthésie d'un côté du corps (obs. 1, 2, 4, 5).

Anesthésie des pieds (obs. 11).

Anesthésie des membres inférieurs (obs. 6).

Anesthésie des quatre membres (obs. 3, 10, 12).

Anesthésie des extrémités (obs. 7).

Anesthésie générale (obs. 8, 9).

(Voy. appendice.)

Anesthésie du côté gauche de la face; anesthésie des membres supérieurs et inférieurs.

(Voy. chapitre IV, § I.)

Amaurose (obs. 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11).

Cécité congestive intermittente de l'œil gauche (obs. 5).

Hallucinations visuelles (obs. 9).

Photophobie (obs. 9).

(Voy. appendice.)

Amblyopie de l'œil gauche.

(Voy. chapitre V, § I.)

Surdité (obs. 1, 2, 3, 4, 5).

Bourdonnements d'oreille (obs. 4).

Aberrations de l'ouïe (obs. 5).

D'autre part, les observations contenues dans le second paragraphe des cinq chapitres de ce mémoire, démontrent que le phosphore administré à l'homme ou aux animaux en état de santé a produit les affections et les lésions cérébro-spinales dont l'énumération suit :

(Voy. chapitre I, § II.)

Symptômes hémiplegiques (obs. 7, 29, 41, 51).

Paraplégies (obs. 17, 51, 59, 60).

Symptômes paraplégiques (obs. 24, 31, 49, 58).

Paralyse du bras gauche (obs. 7).

Paralyse des deux mains (obs. 20).

Paralyse des membres antérieurs (obs. 51, 59).

Contraction du pouce et de l'index (obs. 35).

Paralyse des quatre membres (obs. 50, 51, 55, 61, 66, 67).

Opisthotonos (obs. 55, 67).

Trismus, contracture du masséter (obs. 24, 42).

Convulsions des muscles de la face (obs. 42).

Paralysies de la langue (obs. 8, 15, 60).

Convulsions des paupières et des muscles de l'œil (obs. 42).

Symptômes de paralysie de la 3^e paire (obs. 8, 25).

Spasme ou paralysie du sphincter de l'anus (obs. 8, 22, 27, 29, 44).

Spasme ou paralysie du sphincter de la vessie (obs. 6, 8, 16, 18, 25, 27, 29, 45).

Paralyse générale progressive (obs. 17, 52, 54).

Paralysies partielles (obs. 10).

Paralyse de la motilité (obs. 21, 53).

Convulsions cloniques ou toniques (obs. 8, 9, 10, 12, 13, 15, 19, 21, 23, 28, 30, 33, 35, 40, 47, 48, 49, 57, 63, 66).

Accroissement de l'irritabilité musculaire (obs. 4).

Accroissement des forces musculaires (obs. 2, 3).

Accroissement, puis affaiblissement des forces musculaires (obs. 38, 39).

Affaiblissement musculaire (obs. 5, 11, 14, 24, 25, 27, 29, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 47, 56, 57, 63).

Symptômes paralytiques (obs. 26, 40).

Tremblement du corps et des membres (obs. 21, 36, 39, 40, 49, 57, 58, 59).

Abolition du sens musculaire (obs. 35).

Mouvements convulsifs du diaphragme (obs. 40).

Mouvements convulsifs et paralysie momentanée du cœur (obs. 46).

Dégénérescence graisseuse du cœur (obs. 31, 32, 33, 34).

Dégénérescence graisseuse des muscles (obs. 31, 32, 33, 34).

Dégénérescence graisseuse de la substance grise du cerveau (obs. 31, 63).

Ramollissement du cervelet (obs. 22).

Consistance molle du cerveau (obs. 30, 33, 50, 51, 58, 62, 64, 67).

Consistance molle de la moelle épinière (obs. 50, 58, 61, 64, 65, 66).

(Voy. chapitre II, § II.)

Surexcitation génésique (obs. 1, 2, 9, 10, 12).

Surexcitation, puis impuissances génésiques (obs. 3, 7, 8, 11).

Diminution des désirs génésiques (obs. 4).

Érections (obs. 5).

Pollutions (obs. 5, 6).

(Voy. chapitre III, § II.)

Insensibilité du voile du palais (obs. 9).

Insensibilité des membres inférieurs (obs. 6).

Abolition du sens musculaire aux membres inférieurs (obs. 8).

Insensibilité de la peau des membres (obs. 4).

Anesthésie de la peau (obs. 14).

Paralysie de la sensibilité (obs. 5, 12, 15, 16).

Diminution progressive de la sensibilité (obs. 11, 13).

Hyperesthésie des masses musculaires de la cuisse (obs. 7).

Hyperesthésie de la peau (obs. 3, 10).

Exaltation de la sensibilité (obs. 2).

(Voy. chapitre IV, § II.)

Cécité (obs. 1, 1 bis, 2, 6).

Hallucinations visuelles (obs. 4, 5, 6).

Photophobie (obs. 3, 6).

Consistance molle de la moelle épinière (obs. 3).

(Voy. chapitre V, § II.)

Surdité (obs. 1, 1 *bis*, 3).

Tintements d'oreille (obs. 2).

Bourdonnements d'oreille (obs. 3).

Aberrations de l'ouïe (obs. 3).

Toutes ces observations que je viens de résumer démontrent :

1° L'action *élective* du phosphore sur les muscles de la vie de relation, sur quelques muscles de la vie organique (diaphragme, cœur, muscles de l'appareil génésique) et sur les nerfs de la sensibilité sensorielle (tact, vue, ouïe);

2° La vérité de la loi homœopathique, au moins sur le terrain du phosphore.

Je préfère me servir de ces mots *loi ou méthode homœopathique*, plutôt que des expressions *méthode substitutive, loi des semblables*, etc. Je vais expliquer pourquoi.

Loi de similitude, loi des semblables, *similia similibus curantur*. — Toutes ces formules portent à croire que les remèdes produisent des maladies artificielles semblables aux maladies naturelles, ce qui est une erreur, car il y a une notable différence entre les unes et les autres. En effet, depuis Hippocrate, on a dit que la maladie est un mal qui a une durée déterminée, et il est admis que ce qui caractérise la maladie, c'est l'évolution de symptômes et de lésions sous des types bien tranchés. Or les médicaments ne produisent pas des maladies à évolution déterminée, ils produisent seulement des symptômes, des lésions, ou bien des lésions et symptômes groupés de manière à constituer certaines affections (*locum affectum*). Et, qui plus est, ces lésions et symptômes ne sont pas semblables, mais seulement analogues aux symptômes et lésions que l'on rencontre dans le cours des maladies naturelles. Hahnemann avait très-bien fait ces distinctions : aussi observe-t-il qu'il a nommé sa méthode thérapeutique, homœopathie (*ομοιος*, analogue; *παθος*, souffrance), et non pas, homœopathie, (*ομοος*, semblable; *παθος*, souffrance). On peut donc en conclure que les expressions — loi d'analogie, loi des analogues — traduiraient plus exactement sa pensée dans notre langue que les deux formules — loi des semblables, loi de similitude.

Après avoir constaté les heureux effets des remèdes administrés sui-

vant la méthode homœopathique, Hahnemann essaye d'expliquer ces effets (Voy. *Organon*, §§ 28 et 29), quoiqu'il attache, dit-il, peu de prix aux explications qu'on peut en donner. Néanmoins, dans ce but il risque une « hypothèse, » celle qui lui paraît être « la plus vraisemblable. » Le remède, pense-t-il, produit une maladie médicamenteuse artificielle qui se « substitue à la maladie naturelle, et celle-ci disparaît de la sorte, ne laissant après elle qu'une légère maladie artificielle dont la nature médicatrice fait prompt et facile justice. D'après son opinion, c'est ainsi qu'on pourrait expliquer les cures obtenues par la méthode homœopathique.

M. le professeur Trousseau s'est emparé de cette « hypothèse » à laquelle Hahnemann tenait si peu et a fondé sur elle la *méthode substitutive*, aujourd'hui acceptée dans tous les traités de thérapeutique; et, grâce à cette dénomination nouvelle qui n'effarouche pas les gens prévenus, la plupart des médecins acceptent généralement, comme agents de la médication substitutive, les médicaments préconisés par l'école homœopathique.

Malgré cet avantage momentané, il faut, je crois, préférer à la formule — méthode substitutive — qui exprime une explication hypothétique d'un fait, il faut préférer cette autre formule — méthode homœopathique — qui, sans hasarder aucune explication téméraire, se borne à constater le rapport d'analogie existant entre les phénomènes morbides et les phénomènes médicamenteux.

Récemment, dans un article sur la *médication substitutive* publié dans les *Archives générales de médecine* (numéro de décembre 1863, p. 674), M. le docteur Luton (de Reims), prétend que MM. Trousseau et Pidoux « ont les premiers prononcé le nom de substitution. » Sans doute, M. Luton n'aurait point avancé une pareille assertion s'il avait lu l'*Organon* de Hahnemann. Il y aurait trouvé, aux §§ 28 et 29, la théorie et le mot de substitution, qui, d'après leur premier auteur lui-même, n'exprimaient qu'une « hypothèse. » Mais M. Trousseau s'est contenté de cette hypothèse et a vécu à ses dépens. C'est ainsi que les hommes de talent vivent des miettes qui tombent de la table des hommes de génie.

Mais revenons au phosphore, à propos duquel j'ai montré la vérité de la loi homœopathique à l'aide de nombreuses observations empruntées à ses adversaires encore plus qu'à ses partisans. Ce faisant, je n'ai pas dû étonner certains lecteurs, car déjà maintes fois, dans la

Gazette médicale de Paris, le professeur Imbert-Gourbeyre leur a fait pareille démonstration, par exemple, sur le terrain de l'aconit et de l'arsenic.

Comme beaucoup de médicaments guérissent les paralysies aussi bien que le phosphore, il s'agit maintenant de déterminer dans quels cas celui-ci sera efficace, ou mieux, contre les paralysies symptomatiques de quelles maladies, car, en bonne thérapeutique, il faut avant tout traiter la maladie, c'est-à-dire l'arbre dont les lésions et symptômes ne sont que les branches et les feuilles. Pour mieux expliquer ma pensée sur ce point, je n'ai qu'à rappeler brièvement quelques principes de pathologie générale émis par un grand nosologiste de notre époque. On verra qu'au rebours de presque toutes les autres, c'est de la pathologie générale claire et surtout très-pratique.

La *maladie* est un état contre nature de l'homme.

Le *symptôme* est un état contre nature de la fonction.

La *lésion* est un état contre nature des parties.

Une lésion accompagnée de symptômes constitue l'*affection* (*locum affectum*).

De la sorte, l'homme tout entier est le support de la maladie,

La fonction le support du symptôme,

Et la partie ou tissu organique le support de la lésion.

Les symptômes et les lésions sont aussi distincts de la maladie que les fonctions et les parties sont distinctes de l'homme.

De même que les branches et les feuilles ont, sur chaque arbre, un cachet particulier, de telle sorte qu'en voyant la branche ou la feuille, on reconnaît l'arbre qui les a produits, de même les lésions et les symptômes ont dans chaque maladie un cachet particulier, de telle sorte qu'en voyant seulement la lésion ou le symptôme, on reconnaît la maladie à laquelle ils appartiennent. Je n'ai pas besoin sans doute de démontrer l'importance pratique de ces distinctions, car, chacun le sait, les progrès de la séméiotique entraînent presque toujours des progrès analogues dans la thérapeutique.

Si quelqu'un venait me contester la vérité de ces idées doctrinales, je n'aurais, pour l'en convaincre, qu'à en faire une application immédiate, par exemple, à la syphilis, dont les lésions et les symptômes ont habituellement un cachet distinctif pour tout le monde; à la syphilis qui a causé beaucoup de maux à l'humanité, mais a du moins rendu un service manifeste à la science en conservant la notion de la

maladie parmi les médecins en proie à l'anarchie organicienne. En effet, les praticiens les plus dépourvus d'idées générales, de doctrine médicale — et ils sont nombreux en ce temps-ci — ces praticiens, en présence d'un diagnostic douteux, recherchent aussitôt si les symptômes et lésions du malade en question ne dépendraient pas de la *maladie* syphilitique et, pour s'éclairer sur ce point, ils instituent un traitement antisyphilitique qui, en pareil cas, a bien souvent le double avantage de faire connaître l'espèce morbide et de guérir le malade. C'est ainsi que, du même coup, ils diagnostiquent et guérissent des affections des yeux, des os, de l'utérus, des névroses, etc. Ce qu'ils font si judicieusement pour la syphilis, ils doivent le faire également pour la maladie hémorroïdaire, la goutte, le rhumatisme, la maladie herpétique, la scrofule, etc., sinon dans ces cas-là, ils seront réduits à faire la médecine des symptômes, cette médecine des ignorants qui, trop souvent, hélas! est enseignée dans nos journaux les plus répandus et même dans nos livres classiques.

De ces réflexions on peut conclure par analogie que, étant données à traiter, par exemple, des affections de l'utérus, il faut, avant d'étudier les variétés anatomiques des lésions, rechercher si elles sont la manifestation de la scrofule, de la chlorose, de la syphilis, de la maladie herpétique, de la maladie hémorroïdaire, etc.

De même, pour les affections du cœur, tout en précisant les variétés des lésions et leur siège, il faut s'enquérir si ces affections sont symptomatiques de l'une ou l'autre des maladies suivantes qui les produisent le plus souvent, et que nous énumérons d'après l'ordre de fréquence observé jusqu'ici dans notre pratique, la maladie hémorroïdaire, la goutte, le rhumatisme, la maladie herpétique, etc.

On le présume bien, dans les diverses affections de l'utérus, comme dans les affections du cœur, le traitement, en présence de lésions et symptômes presque semblables, sera fort différent, parce qu'il sera toujours dirigé contre la *maladie*, cause première de ces lésions et symptômes. S'il n'en était pas ainsi, c'est qu'il y aurait des lacunes fort graves dans les connaissances nosologiques du praticien ou dans les ressources de sa thérapeutique.

Toutes ces considérations générales nous amènent à dire que, pour préciser les indications antiparalytiques du phosphore, il faut, en même temps que l'on étudie les variétés et le siège des paralysies, rechercher les *maladies* dont ces paralysies sont symptomatiques :

ce dernier point est assurément le plus important. Or les nombreuses observations plus haut citées nous démontrent que le phosphore est efficace contre les *paralysies musculaires*.

(Voy. chapitre I, § I.)

PARALYSIES MUSCULAIRES.

Consécutives à la fièvre typhoïde (obs. 1, 3, 32).

Symptomatiques de la fièvre typhoïde (obs. 35, 36, 37, 38, 38 bis, 39, 40).

id. de la congestion ou hémorrhagie cérébrale (obs. 5, 7, 10, 13, 14.)

id. de la pneumonie (obs. 42, 43).

id. du rhumatisme aigu (obs. 41).

id. de l'érysipèle (obs. 19).

id. de la goutte (obs. 17).

id. de la myélite (obs. 18, 26, 27).

id. de l'ataxie locomotrice (?) (obs. 26).

id. de l'hémorrhagie intestinale (obs. 31).

id. de l'éclampsie (?) (obs. 9, 12).

id. de la chlorose (obs. 18, 28).

id. de la syphilis (obs. 16, 21, 27).

id. de la spermatorrhée (obs. 25).

id. de l'intoxication saturnine (obs. 22).

id. de l'intoxication par le sulfure de carbone (obs. 33, 34).

Paralysies essentielles ou symptomatiques d'une maladie non déterminée (obs. 2, 4, 6, 20, 23, 30, 44, 45).

id. consécutives à l'aménorrhée (obs. 6, 15).

id. aux excès génésiques (obs. 29).

id. au refroidissement (obs. 8).

(Voy. chapitre II, § I.)

PARALYSIES DES MUSCLES DE L'APPAREIL GÉNÉSIQUE

Symptomatiques de la syphilis (obs. I).

id. de la spermatorrhée (obs. 3).

id. de l'intoxication par le sulfure de carbone (obs. 6, 7, 8, 9, 10.)

id. consécutives aux excès génésiques (obs. 2, 4, 5).

(Voy. chapitre III, § I.)

ANESTHÉSIES.

Symptomatiques de la fièvre typhoïde (obs. 7, 8, 9).

id. de l'intoxication par le sulfure de carbone (obs. 11, 12).

id. coexistant avec des paralysies musculaires (obs. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 10).

(Voy. Appendice.)

Anesthésie du côté gauche de la face et des membres supérieurs et inférieurs, consécutive à une angine couenneuse.

(Voy. chapitre IV, § I.)

PARALYSIES DU NERF OPTIQUE.

Symptomatiques d'une ophthalmie (obs. 1, 9).

id. d'une congestion ou hémorrhagie cérébrale (obs. 2, 10.)

id. de la goutte (obs. 5).

id. de la rougeole (obs. 6).

id. consécutives à la myopie (obs. 7).

id. à l'aménorrhée (obs. 3).

id. essentielles ou symptomatiques d'une maladie non déterminée (obs. 4, 8, 11).

(Voy. Appendice.)

Amblyopie de l'œil gauche consécutive à une angine couenneuse.

(Voy. chapitre V, § I.)

PARALYSIES DU NERF AUDITIF.

Consécutive à la fièvre typhoïde (obs. 1).

Symptomatique de la fièvre typhoïde (obs. 2).

Essentielles ou symptomatiques d'une maladie non déterminée (obs. 3, 4, 5).

Autant que me l'a permis l'expérimentation clinique, j'ai précisé les variétés, le siège et l'étiologie nosologique des paralysies qu'a guéries le phosphore. Par là même j'indiquai celles qu'il guérira sans doute, s'il est employé dans des cas analogues.

Mais puisque ce remède agit si efficacement en étant appliqué d'après la loi homœopathique, ce qui a été démontré, il me paraît, à ce titre, encore indiqué chez les malades présentant les symptômes et lésions que nous lui avons vu produire sur l'homme et les animaux en état de santé; symptômes et lésions dont je me borne à rappeler les suivants :

- Deux variétés de tétanos, le trismus et l'opisthotonos;
- La consistance molle, le ramollissement et la stéatose du cerveau;
- La consistance molle et le ramollissement de la moelle épinière;
- La stéatose et l'atrophie musculaire;
- La paralysie générale progressive.

Le phosphore qui, chez l'homme ou les animaux à l'état sain, produit des hémorrhagies par toutes les voies, le trismus et l'opisthotonos, me paraît indiqué, chez les malades, contre ces deux variétés du tétanos survenant après d'abondantes hémorrhagies.

La congestion du cerveau peut être symptomatique de maladies fort différentes : la syphilis, la maladie hémorroïdaire, la goutte, etc. Il en est de même du ramollissement du cerveau qui est consécutif à la congestion, à l'encéphalite ou à l'apoplexie cérébrale. La congestion et le ramollissement du cerveau exigent donc un traitement varié et en rapport avec leur étiologie nosologique. Or l'expérience clinique qui nous démontre l'efficacité du phosphore contre certaines affections goutteuses et syphilitiques (les paralysies), nous porte à espérer un résultat semblable dans la congestion et le ramollissement du cerveau des goutteux et des syphilitiques. L'expérimentation physiologique, qui nous montre le phosphore produisant des affections analogues à celles des hémorroïdaires (fluxions sur les divers points de l'organisme, hémorrhagies par toutes les voies), nous fait également croire à son efficacité dans la congestion et le ramollissement du cerveau chez les hémorroïdaires. Si j'engage aussi vivement à traiter le ramollissement du cerveau, c'est parce que trop souvent on considère, comme tel, une simple congestion cérébrale plus ou moins prolongée, congestion curable par le remède que j'indique.

L'expérience clinique (voy. chap. I. § I, obs. 18, 26, 27) confirme l'expérimentation physiologique qui nous engage à employer le phosphore contre la myélite, particulièrement chez les hémorroïdaires, les goutteux, les syphilitiques.

Le phosphore qui, dans l'organisme à l'état sain, produit l'atrophie

ou la dégénérescence graisseuse du cerveau, des muscles du cœur, le phosphore ne serait-il pas indiqué dans certains cas d'ataxie locomotrice, laquelle a, dit-on, pour lésion l'atrophie des racines postérieures des nerfs rachidiens et des cordons postérieurs de la moelle épinière ou la congestion de ces parties des centres nerveux ?

N'est-ce pas une ataxie locomotrice qu'il a guérie chez cet enfant, cité au chapitre I, § I, obs. 26 ?

On sait que la paralysie générale progressive s'accompagne fréquemment de l'atrophie musculaire. Or le phosphore qui produit ces deux affections, ne serait-il pas efficace contre l'une et l'autre ?

Dans ces diverses affections du cerveau et de la moelle épinière, comme dans les paralysies en général, le phosphore me semble particulièrement indiqué quand ces affections ont pour causes occasionnelles des excès génésiques. La clinique et l'expérimentation physiologique s'accordent pour motiver cette indication.

Je suis disposé à croire que le phosphore exerce une action élective, non-seulement sur les nerfs moteurs et sensitifs, mais encore sur les nerfs de la vie végétative ; quand je le vois amener une sorte de diathèse hémorrhagique, l'arrêt de la respiration et de la calorification ; produire la stéatose du cerveau, des muscles, du cœur, du foie, des reins, de la rate, c'est-à-dire suspendre, paralyser la respiration, la calorification et la nutrition intime des tissus auxquels préside le grand sympathique. Cela confirmerait tout à la fois et la loi homœopathique et l'expérience traditionnelle, en nous expliquant pourquoi cette dernière nous enseigne l'efficacité du phosphore pour relever les forces abattues, ranimer la vitalité prête à s'éteindre, combattre l'épuisement dans les formes grave et maligne des maladies aiguës, dans les convalescences et fièvres hectiques affaiblissantes par leur durée, et, pour le dire en un mot, chez les malades, les enfants et les vieillards dont les fonctions végétatives et animales sont plus ou moins entravées, paralysées.

La forme maligne de quelques maladies aiguës (fièvre typhoïde, scarlatine, variole, rougeole) peut présenter quatre variétés fort différentes :

1° La variété ataxique avec désordre, incohérence de phénomènes morbides ; 2° la variété avec paralysie des fonctions végétatives ; 3° la variété avec paralysie des sphincters vésical et anal et d'autres muscles volontaires, 4° la variété hémorrhagique. Or la loi de similitude

me paraît indiquée contre ces trois premières variétés de la forme maligne, et le phosphore contre les trois dernières (1).

Puisque je parle de maladies aiguës, qu'on veuille bien me permettre, en passant, de signaler, après M. le docteur Charles Ravel (de Cavaillon), l'indication manifeste du phosphore contre l'ictère grave, et en même temps que M. le docteur Ch. Ozanam, l'indication non moins manifeste du même remède contre la fièvre jaune. Ces deux maladies ont une telle similitude avec l'empoisonnement aigu par le phosphore que dans bien des cas le diagnostic reste douteux. C'est donc une raison d'employer ce médicament contre ces maladies si souvent mortelles. Pour un motif analogue, on devrait administrer cette substance, qui produit si facilement la stéatose du foie, chez les malades atteints de cette affection hépatique vulgairement appelée foie gras.

Le phosphore, découvert en 1669 par Brandt, employé et préconisé comme remède successivement par Kunkel (1721), Sachs (1731), Kramer (1733), Mentz (1751), Morgenstern (1753), A. E. de Buechner (1755), Barchewitz (1760), Thomas (1762), Boennekenius, P. E. Hartmann (1763), etc., etc.; le phosphore fut dès lors, pendant plus d'un siècle, administré contre les maladies les plus diverses avec des succès dont j'ai rappelé quelques-uns seulement. Mais, durant cette longue époque, il fut souvent, hélas! prescrit à trop fortes doses et, dans ces cas, au lieu de guérir les malades, il les empoisonnait rapidement. Ces tristes résultats, dont on n'osa publier qu'un petit nombre, le firent rejeter de la pratique courante et, par suite, de nos matières médicales.

Mais à ce compte on devrait rejeter également la belladone, le mercure, l'opium, l'arsenic, etc., que certains praticiens se font honneur — aux yeux de leurs clients — de ne jamais employer. A ces

(1) Un professeur de clinique médicale à la Faculté de Paris, appelé au début d'une fièvre typhoïde chez un enfant de 12 ans, diagnostiqua une forme maligne ataxique si évidemment mortelle, d'après lui, qu'il se refusa à la traiter, jugeant toute médication complètement inutile. Un médecin des hôpitaux de Paris, mieux avisé, prescrit au jeune malade l'acide arsénieux et, dès le lendemain, à la forme maligne ataxique succède la forme bénigne qui permit à la fièvre typhoïde de se terminer heureusement au bout des trois septénaires classiques.

praticiens, le professeur Imbert-Gourbeyre souhaite avec raison, « *un peu moins de conscience et beaucoup plus de science.* » Alors les poisons les plus violents deviendront entre leurs mains des remèdes salutaires, justifiant ainsi l'antique adage *ubi virus, ibi virtus*. Du reste, les Grecs, nos premiers maîtres, l'entendaient bien ainsi, puisque dans leur langue pourtant si riche, poison et remède étaient désignés par le même mot, φαρμακον, d'où est venue notre expression de *pharmacie*.

Veut-on, par exemple, utiliser les propriétés d'une substance aussi énergique que le phosphore et pourtant en éviter les inconvénients, il faut l'administrer à petites doses et à doses d'autant plus minimales que ce remède est plus toxique que l'arsenic. Or le savant médecin de Clermont, tout à l'heure cité, a démontré dans la *Gazette médicale de Paris* (1), que l'arsenic donné à doses infinitésimales produit chez l'homme sain des phénomènes *objectifs*.

D'ailleurs, en se rappelant l'observation de cet aliéné expirant sous les yeux de Loebenstein-Loebel, après avoir pris seulement 1/8° de grain (6 à 7 milligrammes) de phosphore, on sera disposé à prescrire au début cette substance à dose infinitésimale, quitte, plus tard et après quelques jours de repos, à en augmenter la dose.

Le phosphore, comme la digitale et la noix vomique, laisse parfois suspendre et en même temps accumuler son action qui, à un moment donné, éclate subitement. Il nous en offre des exemples caractéristiques dans les observations 8, 24, 28, 29, 30, 33 et 34.

Ces faits nous invitent à donner le phosphore pendant quelques jours, puis à le suspendre pendant quelques autres jours, pour qu'il ait le temps de développer toute son action. Mais afin que celle-ci ne soit pas aussi funeste que dans les observations précédentes, on le prescrira à petite dose.

Quand on voudra atténuer les effets du phosphore, il faudra simplement en atténuer la dose. Pour atteindre ce but, il ne suffit pas de le mélanger à des correctifs. En effet, ou le correctif réagit chimiquement sur le phosphore, le transforme en un corps nouveau, et dès lors ce n'est plus du phosphore qu'on administre; ou bien le correctif altère, masque, neutralise les effets de ce remède. Alors autant

(1) *Etudes sur quelques symptômes de l'arsenic et les eaux minérales arsénifères*, 1862, in-8° de 101 pages.

vaut ne point donner du tout du phosphore ; car on ne peut pas dire au correctif : Tu empêcheras le phosphore de produire ceci et tu lui laisseras produire cela. Qui donc connaît la science des antidotes pour aboutir à de tels résultats?...

Les médecins qui prescrivent des remèdes encadrés dans une formule complète d'après les règles classiques, ces médecins, s'ils n'écrivent de mémoire ladite formule, doivent, la plume en main, faire à peu près le raisonnement suivant :

Toi, *base*, je te confie le rôle principal pour guérir la maladie. Comme tu pourrais ne pas y suffire, je te donne pour auxiliaires un ou plusieurs *adjuvants*. Dans le cas où, base et adjuvants, vous vous écarteriez du rôle que je vous ai tracé, je vous adjoins un ou plusieurs *correctifs* pour vous remettre dans le bon chemin. Mais afin que vous arriviez tous à bon port dans les rues et impasses du corps humain, je vous délaye dans un *excipient*, qui sera, au goût du malade, une potion acide, alcaline ou sucrée. Pour surcroît de précautions, je charge un ou plusieurs médicaments *dirigeants* de vous préparer les voies et de diriger votre action sur telles parties, tels organes auxquels je vous adresse. »

Voulez-vous voir expliquer, presque justifier ce mélange hétéroclite — car il est une médecine sans principes qui croit que l'art autorise tout ce que la pharmacie permet — écoutez M. Forget :

« En associant une foule de substances, dit le professeur de Strasbourg, le praticien espère qu'une d'entre elles au moins atteindra le but. C'est ce que j'appelle familièrement une *décharge à mitraille*, dont quelques éclats pourront — par hasard — frapper l'ennemi (1). » Et s'ils frappent le malade?...

Ils frapperaient certainement le malade, en effet, si, par exemple, un médicament aussi énergique que le phosphore ne voyait pas ses trop fortes doses sûrement neutralisées par ces prétendus correctifs qui trop souvent ne corrigent rien, pas même les polypharmques de leur ignorance en matière médicale. Ennemis de la simplicité, qui est ici clarté et précision, ces médecins reproduisent dans leurs ordonnances la confusion et le pêle-mêle qui existent dans leur esprit.

C'est une réflexion que j'ai trop souvent l'occasion de faire en

(1) *Principes de thérapeutique générale et spéciale*, 1860, 1 vol. in 8°, p. 279.

voyant certains praticiens prescrire journallement pour frictions le *baume de Fioraventi* qui contient seulement *dix-huit* substances ou le *baume tranquille* qui n'en renferme que *dix-neuf!*... Je pourrais citer bien d'autres recettes aussi burlesques qui font la fortune des pharmaciens et la honte de la science.

Et dire que, chez les peuples civilisés, le Codex national a été destiné jusqu'ici à être le recueil officiel de toutes ces formules pharmaceutiques que le professeur Forget, en homme compétent, vient de qualifier si familièrement de « *décharges à mitraille!*... »

Voulez-vous voir la matière médicale se constituer comme une science sérieuse, alors n'administrez chez vos malades qu'un seul remède à la fois, remède dont vous connaîtrez préalablement toutes les actions électives, c'est-à-dire les propriétés physiologiques et thérapeutiques. Puis, ce médicament ingéré, laissez-le agir un temps plus ou moins long, en rapport avec la marche aiguë ou chronique de la maladie : pratique déjà suivie constamment par l'école homœopathique et même par tous les médecins dans quelques cas, par exemple pour le traitement par les eaux minérales qu'on laisse sagement développer toute leur action pendant les semaines qui suivent leur administration.

Maintenant il me reste à examiner dans quelles préparations pharmaceutiques il faudra de préférence employer le phosphore.

Dans les observations cliniques plus haut relatées, nous avons vu les médecins prescrire le phosphore, tour à tour dans l'éther sulfurique, diverses huiles, l'alcool, dans l'eau enfin.

D'après le docteur Sorge (de Berlin), auteur d'une monographie sur le phosphore que j'ai plusieurs fois citée dans le cours de ce travail,

L'huile dissout 1/40^e à 1/48^e de son poids de phosphore ;

L'éther sulfurique 1/80^e ;

L'alcool à 92 degrés 1/400^e à 1/450^e.

Le phosphore est complètement insoluble dans l'eau ; seulement il la décompose pour former avec elle de l'acide hypophosphorique. Cet acide est soluble dans l'eau.

Il y a de grandes précautions à prendre pour conserver intégralement les solutions de phosphore dans l'huile, l'éther et l'alcool, car elles se décomposent facilement, comme nous allons le raconter.

Aussi, d'après le docteur Sorge, la solution huileuse de phosphore est-elle exposée au contact de l'air à une température ordinaire, tout

le phosphore se transforme peu à peu en acide phosphorique, de telle sorte que, dans les vases découverts, la couche supérieure de l'huile n'est bientôt plus lumineuse, et plus tard si l'on agite le mélange, les couches profondes n'ont également plus d'éclat phosphorescent.

Si l'éther phosphoré est exposé à une température basse, on voit se précipiter au fond du flacon une masse de cristaux de phosphore.

La solution du phosphore dans l'alcool absolu se décompose si rapidement à la température ordinaire d'appartement, que le phosphore, même avant de s'oxyder, se précipite au fond du flacon en très-petits morceaux.

L'alcoolature phosphorée s'oxyde au contact de l'air; elle réagit promptement et devient acide si elle n'est pas conservée dans un flacon soigneusement bouché.

Pour avoir une alcoolature phosphorée nullement acide, il faudrait la préparer, la renouveler de temps en temps et la conserver au frais.

Une alcoolature phosphorée très-ancienne, qui a pu devenir acide déjà depuis longtemps, offre une odeur d'éther, ce qui ferait croire à la formation d'un éther phosphoré.

Quoique l'éther phosphoré ait procuré, on l'a vu plus haut, un certain nombre de guérisons, je ne conseillerai pas l'administration du phosphore dissous dans « l'éther, qui, fort actif lui-même, complique les effets et jette de l'incertitude sur leur véritable source, » comme le disent très-judicieusement MM. Mérat et de Lens (1); car ce serait rentrer dans ces mélanges pharmaceutiques dont je viens de montrer le caractère peu scientifique.

Je préfère recommander l'huile phosphorée pour l'usage externe et l'alcool phosphoré pour l'usage interne, c'est-à-dire le phosphore ayant pour véhicules des liquides dénués de toutes propriétés médicamenteuses.

Les solutions huileuse et alcoolique de phosphore peuvent être conservées sans s'altérer, si l'on prend les précautions indiquées plus haut. Dans toutes les pharmacies on trouve la liqueur de Fowler, la liqueur de Pearson, la liqueur de Boudin, c'est-à-dire la solution à 1 millième des sels d'arsenic. Or le phosphore, qui est beaucoup plus

(1) *Dictionnaire de matière médicale et de thérapeutique*, 1833, t. V, p. 278.

toxique que l'arsenic, ne pourrait-il pas être conservé et prescrit dans une solution alcoolique encore plus étendue, par exemple dans une solution aux 2 millièmes, aux 5 millièmes? Une pareille solution serait moins sujette à s'altérer et permettrait néanmoins de prescrire la dose voulue : il suffirait pour cela d'administrer l'alcoolature en plus grande quantité.

D'après les conseils de M. le docteur Ch. Ozanam, un pharmacien de Paris, M. Blondeau, prépare du sirop de phosphore, qui est employé, entre autres, chez les enfants, les vieillards et les malades épuisés par la fièvre hectique ou une convalescence trop prolongée. Cette préparation a l'avantage de fournir au phosphore un véhicule, le sirop simple, qui est parfaitement dénué de propriétés médicamenteuses.

Une importante et dernière recommandation que je fais relativement à toutes les solutions phosphorées, c'est de les filtrer soigneusement, afin d'éviter aux malades le danger d'avaler des fragments de phosphore non dissous.

En résumé, je crois avoir démontré que le phosphore a des propriétés thérapeutiques et toxiques incontestables. J'ai indiqué le moyen d'utiliser les unes et d'éviter les autres. Par là j'espère contribuer à vulgariser l'emploi d'un remède vraiment trop efficace pour être délaissé.

En signalant les paralysies que peut produire le phosphore, un poison à la portée de tout le monde, j'espère aussi avoir rendu un service à l'hygiène publique et à la médecine légale.

FIN.

L'usage des éthers, au contraire, ne peut-être employé qu'avec précaution dans
 une solution alcoolique très étendue, par exemple dans une
 solution de 2 milligrammes d'éther par millilitre d'alcool.
 Les mêmes précautions s'appliquent également à l'usage de l'éther
 dans les solutions : il suffit pour cela d'ajouter quelques
 gouttes d'éther à une solution aqueuse de l'ordre de
 1/100. Les éthers sont en effet très volatils et leur
 évaporation est très rapide, ce qui les rend très dangereux
 à l'usage interne. Ils sont en outre très irritants pour les
 muqueuses et les yeux. Il est donc très important de
 ne pas les employer à l'intérieur sans précaution.
 Les éthers sont en outre très dangereux à l'usage externe, car
 ils sont très inflammables et peuvent enflammer les
 vêtements ou les meubles. Il est donc très important de
 ne pas les employer à l'extérieur sans précaution.
 Les éthers sont en outre très dangereux à l'usage
 professionnel, car ils sont très irritants pour les
 yeux et les muqueuses. Il est donc très important de
 ne pas les employer à l'usage professionnel sans
 précaution.

Les éthers sont en outre très dangereux à l'usage
 domestique, car ils sont très inflammables et peuvent
 enflammer les vêtements ou les meubles. Il est donc
 très important de ne pas les employer à l'usage
 domestique sans précaution.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS.	Paralysies phosphoriques.	3
CHAPITRE I.	Paralysies musculaires.	4
§ I.	id. id. guéries par le phosphore.	ibid.
§ II.	id. id. et lésions cérébro-rachidiennes produites par le phosphore.	31
CHAPITRE II.	Paralysies musculaires de l'appareil génésique. .	53
§ I.	id. id. guéries par le phosphore.	54
§ II.	Phénomènes génésiques observés chez l'homme en état de santé après l'ingestion du phosphore.	56
CHAPITRE III.	Paralysies de la sensibilité tactile.	58
§ I.	id. id. guéries par le phosphore.	ibid.
§ II.	id. id. produites par le phosphore.	59
CHAPITRE IV.	Paralysies du nerf optique.	61
§ I.	id. id. guéries par le phosphore.	ibid.
§ II.	id. id. produites par le phosphore.	65
CHAPITRE V.	Paralysies du nerf auditif.	67
§ I.	id. id. guéries par le phosphore.	ibid.
§ II.	id. id. produites par le phosphore.	69
APPENDICE.		69
CONCLUSION et considérations de pathologie et de thérapeutique générales.		70

TABLE DES MATIÈRES

70	général.
69	Conséquences et considérations de pathologie et de thérapeutique
68	Avertissement
67	phosphoriques
66	§ II. Produits par le phosphore
65	id. id.
64	§ I. Guéries par le phosphore
63	Pharyngites du nez et auditives
62	phosphoriques
61	§ II. Produits par le phosphore
60	id. id.
59	§ I. Guéries par le phosphore
58	Pharyngites de la sensibilité tactile
57	phosphoriques
56	en état de santé après l'ingestion du phosphore
55	§ II. Phénomènes expérimentaux observés chez l'homme
54	id. id.
53	§ I. Guéries par le phosphore
52	Tumeurs musculaires de l'appareil génésique
51	diennes produites par le phosphore
50	id. id.
49	§ II. et lésions cérébro-vasculaires
48	id. id.
47	§ I. Guéries par le phosphore
46	Tumeurs musculaires
45	Pharyngites musculaires
44	Pharyngites phosphoriques

BIBLIOTHÈQUE
MUSEUM HISTORICUM NATURAE
PARISIENSIS

ERRATUM.

COMPLÉMENT DE L'OBSERVATION XV, P. 12.

Le même jour, le docteur Henning lui trouva une violente fièvre; le pouls à 90, dur et très-plein; une parole peu intelligible quand elle se plaignait d'une céphalalgie intolérable, de maux de cœur, de goût amer, d'envie de vomir et d'une violente soif.

Après avoir subi un traitement antiphlogistique, la jeune fille était beaucoup plus malade le jour suivant. La fièvre était, il est vrai, mieux réglée et le pouls moins fort, mais la parole consistait en un simple balbutiement inintelligible; la vue était incapable de rien distinguer; les deux pupilles très-dilatées, complètement insensibles et immobiles; les vaisseaux de la sclérotique et des conjonctives fortement engorgés.

Après différents essais de traitement pendant deux semaines, la parole était devenue plus compréhensible. Les règles, impatientement attendues, parurent à leur époque ordinaire, accompagnées de fortes crampes, et coulèrent du 4 au 7 juillet sans interruption et passablement fortes. Mais la parole n'en devint pas plus intelligible; le regard était fixe; les pupilles insensibles, inexcitables, dilatées largement et incapables de percevoir le moindre rayon lumineux.

Le docteur Henning prescrivit de l'huile phosphorée, en fit prendre 20 gouttes trois fois par jour, et en même temps conseilla de frictionner les arcades sourcilières avec du baume d'Hoffmann, tous les autres remèdes étant mis de côté. Le résultat de ce traitement fut si surprenant qu'au bout de huit jours la jeune fille voyait et parlait aussi bien qu'avant la maladie. Trois ans après, elle était encore bien portante. (*Journal d'Hufeland*, 1817, t. XLIV, p. 52-60.)

RECAPITULATION DE L'ÉPREUVE DU 27 JANVIER

Le même jour, le docteur Harding fut trouvé sans vie dans son lit, vers 10 heures du soir. Les constatations ont été faites par le docteur Harding et le docteur... Le cadavre fut placé dans un cercueil et inhumé au cimetière de Saint-André, le 28 janvier 1857.

